

Regards pénitentiaires...



Un voyage dans notre mémoire

*Groupe d'écriture
sur la mémoire
des métiers pénitentiaires*

ENAP Pôle historique



005497

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

G



Regards pénitentiaires...
Un voyage dans notre mémoire

Groupe de travail
sur la mémoire des métiers
de l'administration pénitentiaire

février-novembre 2006

Roger BAL,
Georgette BRESSON,
Serge ESPOUNE,
Bernard FRIGERIO,
Gérard GAUDIN,
Isabelle GAUTHIER,
Chantal JACQUIER-DUPORT,
Denis LAVERGNE,
Marc MICHEL,
Raymonde MUMLER,
Claudie PIEGELIN,
Marie-Paule REYNES

accompagnés par Nicole Caligaris





La mémoire est parfois fugace et oublieuse.

Le groupe réuni pour le voyage en mémoire qui vous est présenté ici l'a donc traduit en écrits. L'acte de transcription marque des traces, pose des empreintes qui, telles celles relevées à l'écrou, ne sont jamais identiques malgré certaines apparences.

De cette diversité de regards est né ce recueil où chacun a pu écrire ces lignes qui parfois divergent et tantôt convergent à l'égal des arches, des tourbillons et des boucles habillant la crête de nos doigts.

Bien sûr, l'on y retrouvera des traits communs, et comment pourrait-il en être autrement dans l'univers de la prison ; mais ce qui fait tout l'intérêt de ce travail, c'est que chacun d'entre ceux qui ont désiré s'exprimer aura dit comme il aura vécu sa pénitenciaire, soit comme une aventure humaine où la rudesse le dispute à la sensibilité, même si des pudeurs dissimulent parfois cette dernière.

Merci à vous qui avez ressenti la nécessité de nous en confier des fragments ; mis bout à bout ils composent une fresque indispensable pour mieux comprendre encore notre histoire et ses évolutions.

Valérie Decroix
Directrice de l'ENAP

Avant-propos

Sommaire

Avant-propos	page 7
Pêle-mêle	page 9
De l'autre côté de la porte	page 19
Le pouvoir du père	page 39
Le bleu dans l'âme	page 47
De l'étoile à la balance, le bleu reste tendance	page 57
Une femme dans les murs	page 65
À mots couverts	page 75
Jalons de vie	page 89
La cursive jour après jour	page 101
Les ombres de la nuit	page 113
1981 : rêve évolution	page 121
Maux d'enfants	page 129
1999, réforme des SPIP : rave party/rêve parti	page 137
La face cachée de la lune : événements, résonances	page 145
Mots pour maux	page 167
Odeurs des bruits et des silences	page 179
Les auteurs	page 193
Glossaire	page 201

Avant-propos

Les historiens et les sociologues nous ont convaincu depuis longtemps déjà que toute institution n'ayant pas l'intérêt de son passé s'amputait de sa mémoire vive et hypothéquait toute lucidité sur son avenir.

Cette équation n'est à vrai dire contestée par personne et les historiens contemporains ont largement investi ce domaine.

L'Administration Pénitentiaire de par la singularité de ses missions a témoigné très tôt d'une appétence à la connaissance de son histoire comme nous le rappelle Christian CARLIER¹ dans la présentation de la collection « Histoire Pénitentiaire »².

Plus récemment, Hélène Bellanger, agrégée d'histoire et enseignante chercheuse à Sciences Po et son équipe ont réalisé un magnifique travail de mémoire de l'institution pénitentiaire par la recension de témoignages de personnels de surveillance retraités ayant connu les grandes étapes des réformes de la prison : réforme "Amor", réformes de 1975, 1981 pour ne retenir que les dates les plus déterminantes dans l'évolution de la prison.

Le livre qui en témoigne³ restitue la vie quotidienne dans les prisons françaises durant quelques 50 années : histoires des hommes, cheminement des idées et évolutions des pratiques professionnelles comme autant de marqueurs identitaires.

La démarche souhaitée par la direction des enseignements de l'école, si elle participait bien de la même volonté et des mêmes attendus, relevait toutefois d'un autre défi.

Au regard du constat que celles et ceux, personnels de surveillance, travailleurs sociaux, personnels administratifs et techniques qui ont été les témoins engagés des mutations que notre administration a connu ces trente dernières années, allaient quitter l'institution, nous souhaitons très simplement leur donner la parole pour que leurs histoires contribuent aussi au nécessaire passage de relais d'une culture professionnelle indispensable pour la construction d'une identité partagée avec les collègues les plus jeunes.

L'objectif proposé était ambitieux puisqu'il s'agissait de réaliser une publication...un ouvrage à plusieurs voix et à plusieurs mains, une espèce de forum de la mémoire et de l'écriture pour que les événements, les expériences et les valeurs qui les ont sous-tendues s'éclaircissent et prennent sens

dans leur historicité, laissent des traces et pourquoi pas... des références. Puiser dans sa propre biographie les éléments d'une histoire collective, permettre que l'intime, le retenu, le douloureux et l'enthousiasme puissent s'exprimer sans autre préoccupation de dire que ce qui a été... voilà le « challenge » que douze personnels issus de différents corps professionnels ont pris le risque de relever.

C'est avec cette intention que l'ENAP a sollicité Nicole CALIGARIS, écrivain, pour animer ces ateliers à raison de retrouvailles trimestrielles durant lesquelles ils sont venus tenter une autre écriture, celle où les mots s'enroulent dans d'infinis combinaisons en prenant la couleur du souvenir.

Cette jubilation fertile a soufflé sur le groupe qui a su, durant tous ces mois, témoigner de son attachement aux métiers qui furent les leurs durant tant d'années, et de quelques façons aussi de son appétence aux autres... à tous les autres, collègues et personnes placées sous main de justice qui demeurent à jamais les acteurs vivants d'une scène professionnelle qui reste ouverte encore et encore.

Que ces regards croisés sur notre mémoire puissent « accrocher » ceux qui nous découvrent ou qui ont fait profession de si mal nous connaître .

Jean-Michel ARMAND
ENAP
Décembre 2007

¹ Christian CARUEA - Historien - responsable de la cellule « Histoire » à la Direction de l'Administration Pénitentiaire

² Publication dévolue à l'histoire pénitentiaire - DAP - Collection Travaux et Documents

³ "Vivre en prison - Histoires de 1945 à nos jours" d'Hélène Bellanger Hachette Littératures - octobre 2007

Pêle-mêle

C'est un disque en métal argenté sur lequel est gravée une balance.

LE PORTE-CLEFS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

*Pour ne pas perdre la clef des champs.
Le porte-clefs pour celle qui n'a pas les clefs.*

Bruits, cris, appels... On peut reconnaître que l'on est en prison rien qu'aux différents bruits, même sans voir d'images : grilles qui claquent, cliquetis, clefs, gâches électriques, échos... La fenêtre laisse entrer les bruits extérieurs. Parloirs sauvages.

Les familles de détenues sortant du parloir avec un bouquet de fleurs à la main. Une activité "art floral" est mise en place au quartier femmes. Les bouquets confectionnés peuvent être donnés par la détenue à sa famille.

Le gradé formateur m'a fait un cadeau. Il m'a offert un sifflet à roulette. Je suis touchée. Il y a quelque chose de l'ordre du "Bienvenue au club" dans son cadeau. Un sifflet, bien entendu, il faut l'essayer, ce que j'ai fait. Je n'ai pas soufflé de toutes mes forces mais assez fort pour le voir rosir, rougir, verdigriser... Heureusement, nous étions dans l'aile administrative. Il m'a fait promettre de ne pas l'utiliser intempestivement mais a quitté mon bureau inquiet, en se demandant si son idée de cadeau était une bonne idée.

Avec un surveillant, j'escorte cinq mineurs à l'UCSA¹.
Nous — Bonjour Mesdames les infirmières...
En écho, les mineurs à l'unisson — Bonjour !
Nous — Merci et au revoir, Mesdames...

¹ Tous les sigles employés figurent au glossaire.

Mimétisme des mineurs... sauf un.
En catimini, je lui chuchote — Alors, D. ?
Le mineur, à propos d'une infirmière qui se trouve là
mais ne l'a pas soigné — J'peux pas, celle-là, je la
connais pas !

*Ils avaient les doigts pleins d'encre.
Ils marquaient leur arrivée.
Ce n'était pas toujours facile.*

L'ENCREUR

*Maintenant, c'est plus moderne : l'informatique est là. Mais ce
n'est pas plus fiable.*

Un détenu mineur, haut comme trois pommes, 13 ans :
« Madame, je peux pas voir mon juge : j'ai trop mal au
ventre...
...Ah ? c'est pas les mêmes gendarmes que ceux qui
m'ont amené en prison qui m'escortent aujourd'hui ? Je
suis prêt, Madame, j'ai plus mal ! »

*Madame, tout fout le camp... Réincarcéré après vingt
ans de liberté, un autonomiste des années 70/80², à
la fois atterré et incrédule : "ce n'est vraiment plus pos-
sible: les jeunes d'aujourd'hui sont vraiment crétins et
sans aucune valeur. Je n'aurais jamais pensé un jour
être mieux et avoir plus de sujets de conversation
avec le personnel qu'avec mes codétenus."*

Un ministre de la justice se rend dans un dortoir où se
trouvent vingt-cinq pointeurs³. La plupart sont cou-
chés. Mais, qu'à cela ne tienne, notre ministre va de
lit en lit et serre la main de chacun.

² Nous avons daté nos récits aussi fidèlement que possible et veillé à éviter les risques d'identification de personnes autres que les auteurs concernés.

³ L'ostétrisque renvoie au glossaire.

*Faisait partie de l'uniforme.
A disparu dans les années 84-85.
Commence à réapparaître dans certaines cérémonies.*

LA CASQUETTE

*Lorsqu'on a perdu la casquette, on a tout perdu !
(Remise en cause de l'autorité).*

Un après-midi de 1987, je prends mon service. Après
l'appel, le gradé me fait appeler dans son bureau
pour me remettre un courrier personnel. C'était l'avis
de décès d'un proche dont les obsèques avaient eu
lieu la veille.

Je me souviens d'un collègue qui, à six mois de pren-
dre sa retraite, n'a pas accepté de voir que le port de
la casquette n'était plus obligatoire. Il a donc conti-
nué, seul, à porter sa casquette au risque d'être la
risée de ses collègues (les autres collègues y
voyaient plutôt des avantages : plus commode, les
cheveux qui transpiraient moins).

Au quartier femmes, à la maison d'arrêt de Nice, un
jour où je n'avais pas mes chaussures de service. Je
portais des ballerines noires, agrémentées de fioritu-
res de toutes les couleurs sur le dessus. Le lendemain,
à l'ouverture d'une cellule, une détenue vient fière-
ment vers moi et me montre ses chaussures. Elle avait
cousu des boutons de toutes les couleurs sur le des-
sus.

Un piège fait de bois et de métal.

LA TAPETTE

*Illustration de l'évolution de l'administration pénitentiaire :
« comment passer du rat à la souris ».*



La souris grise qui se promène toutes les nuits entre la gazinière et la cafetière, dès 22 heures, à Saint-Michel (31).

La souris marron qui se cache dans la salle de repos et qui se promène avant que j'arrive, à Saint-Michel.

La tapette à souris prêtée par l'administration à un isolé "célèbre" afin que la souris qui partage sa cellule soit piégée (maison d'arrêt Paris La Santé).

Un collègue me dit, comme il n'y a pas de tapette, dès que les auxiliaires* sont réveillés, il faut vite refermer leur porte avant que les souris entrent dans leur cellule. Car les détenus sont assez craintifs. À l'issue de la première nuit que je fais, vers 6 heures, j'ouvre les dites portes des deux cellules. De chacune d'entre elle, une souris sort, subrepticement. (maison d'arrêt Paris La Santé)

Appareil électrique utile et asservissant.

L'ORDINATEUR AVEC IMPRIMANTE

Le premier que l'on m'a donné, je l'ai cédé avec grand plaisir à un agent de justice.

Le deuxième je m'en sers et pourtant j'avais juré de partir à la retraite sans l'utiliser.

Je me souviens des années 81-82 où je faisais partie de l'équipe qui a tout mis en œuvre pour informatiser la comptabilité de Fleury. Beaucoup d'interrogations, de surcharge de travail (comptabilité en double : manuelle et informatique), obligation de résultat alors que les programmes de l'époque (PECD) n'étaient pas au point. Remise en cause de l'organisation. Beaucoup d'efforts, d'heures sup.

Pas de porte-clefs. Ma grande clef (clef TOUL) tombe de ma poche alors que je me penche sur la rambarde de la coursive. Elle tombe derrière la surveillante chef. À vingt centimètres.

Un détenu est placé sous mandat de dépôt pour une affaire de viol. Quelque temps après, son juge d'instruction me téléphone : « Il crie son innocence, qu'en pensez-vous ? »

Un kilo, peut-être plus.

Bloc rectangulaire de feuilles empilées — couleur blanche — 60 ou 80 grammes la feuille, cela dépend des promotions de chez Bruneau.

LA RAMETTE DE PAPIER

Les feuilles s'envolent quand j'ouvre ma fenêtre pour aérer.

Je ne sais pas combien d'arbres j'ai bien pu tuer depuis que je travaille...

Mais chaque jour un peu plus.

Je dispose, dans la détention, de l'unique fenêtre digne de ce nom : celle qui s'ouvre à deux battants et qui montre autre chose que le coin du ciel. Alors, je la soigne. Les vitres sont propres toujours et le store est rigolo. On la remarque de l'intérieur et, de l'extérieur, elle fait tache sur le mur sud.

Difficile de passer de la clef de l'ancien établissement, lourde, noire, massive, épaisse, à la clef du nouvel établissement, blanche, légère, aérienne. J'ai toujours l'impression de l'avoir perdue.

14 h. Il fait chaud. Été caniculaire. La détention est calme, je peux travailler tranquille, ma fenêtre ouverte. 15 h 20. Ma paix est terminée : le feuilleton débile de la télé vient de s'achever, tout le bâtiment A est à la fenêtre à discuter d'un bout à l'autre de l'aile. Je vais finir par ressortir mes boules Quiès.

Globe de verre, qui s'illumine d'un clic.

L'AMPOULE

*Cet objet crée la lumière
et éclaire la vie en détention*

Évolution dans la tenue vestimentaire des détenus. En 1973, les détenus étaient vêtus d'une chemise jaune, d'un costume gris (droguet) d'un béret et d'une paire de "Clark's". Ils sont habillés par Nîmes et Clairvaux. En 2000, les détenus sont vêtus de survêtements hyper classe, chaussés de tennis et coiffés d'une casquette à l'envers sur la tête. Ils sont habillés par Lacoste et Nike.

Un détenu reçu en audience me montre son cou où il s'est cousu, avec un fil noir, un code barre. Il m'annonce : « Ainsi, ma vie n'a pas de prix. »

Écran de verre, qui s'illumine d'un clic.

LA TÉLÉ

*Cet objet crée la lumière
et éclaire la vie en détention*

Entre 1984 et 1986 : Le passage à la TÉLÉVISION. Beaucoup de choses changent : moins d'automutilations, plus de calme les nuits mais de l'autre côté, à son revers, la journée, moins de présence aux activités ; les mineurs ne suivent plus les cours scolaires.

CFP d'Écrouves où je suis éducateur, un matin ordinaire entre 1969 et 1971. La sirène se met à hurler. Il y a une évasion. Très rapidement le nom du candidat à la belle nous est communiqué. Les personnels disponibles, tous corps confondu, sautent dans leur voiture et s'égaillent dans différentes directions. Objectif : récupérer le jeune. Ce jour-là cela a été le cas. Ce genre de réaction, lors d'une évasion, ne se fait plus.

Été 71. Samedi, 17 h. De mon bureau du deuxième étage (une cellule aménagée), je regarde, à travers les barreaux et par-dessus les murs, la rue en pente. J'attends une 2CV qui va s'y garer. C'est ma future femme qui vient pour le week end.

Le principal outil de travail nécessaire au personnel de surveillance.

LA CLEF

Une clef qui ferme les portes de prison.

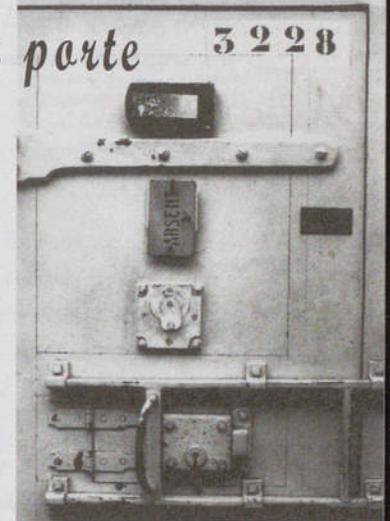
Une clef qui les ouvre.

La clef des champs.

La clef de la liberté.

Mon premier trousseau de clefs m'a été "prêté" par une surveillante titulaire. Cette promotion d'élèves surveillantes était plus importante que le nombre de trousseaux de clefs. Je m'en souviens comme si c'était hier.

De l'autre côté de la porte 5228



En 1969, après l'armée, je travaillais en tant qu'éducateur dans un centre de jeunes placés par les juges des enfants, pas tous pour des motifs de délinquance. La présidente de cette association était l'épouse du Général Massu, on disait "la générale".

N'étant pas qualifié, je m'informais sur ces métiers. Les voies labellisées étaient éducateur spécialisé, l'éducation surveillée. Un jour, j'ai vu une affiche qui indiquait le recrutement d'éducateurs par l'administration pénitentiaire. Lycéens, avec l'équipe de volley, nous étions allés deux fois à la maison d'arrêt de Montauban jouer contre les détenus.

J'ai demandé un dossier d'inscription et ce qui m'a frappé, c'est le caractère fané, vieillot, des imprimés que j'ai reçus. Comme je savais que c'était un métier nouveau, je me suis dit qu'il pouvait y avoir un travail intéressant. C'était pour le recrutement de la troisième promotion d'éducateurs.

Roger

Avril 1969. Depuis hier, je viens de prendre mon poste de stagiaire. Il fait soleil dans le ciel normand. Il est 17 heures. Les détenus rentrent du travail en atelier et se répartissent dans les diverses activités (peinture, poterie, sport). Comme je suis le plus jeune des cinq éducateurs, j'ai été désigné pour m'occuper entre autres du sport à l'établissement.

Un surveillant m'ouvre la grosse porte métallique qui donne accès à la cour de sport. Des détenus jouent au basket, d'autres au volley, d'autres font du footing autour de cette grande cour, d'autres ont sorti des haltères et des bancs de musculation. Je suis chargé de coordonner tout cela et notamment les rencontres sportives du dimanche matin.

Transpiration.

Merci les collègues.

Roger

⁴ Mon souvenir d'affiche est une chaîne brisée (à vérifier !).

1969. Décembre. Première nuit en stage de surveillant.

Dans cette petite Maison d'Arrêt, la nuit, deux agents sont en poste : un en détention, un portier.

Le chef de la maison d'arrêt est inquiet : je suis son premier stagiaire éducateur.

J'ai cru qu'il allait m'accompagner durant mon service de nuit.

Roger

Mardi 1er juin 1971. 1. Rampe du Fort.

Maison centrale de Nîmes. Je suis tout penaud devant l'immense porte cochère de la prison, un vieux fort Vauban : je viens d'appuyer sur le bouton de la sonnette il y a déjà cinq bonnes minutes. Ma valise à la main, je me demande ce que j'attends pour m'enfuir tant cette porte m'impressionne et me semble horrible. Mais j'arrive de mon Béarn et la distance qui m'en sépare devient le seul argument me rattachant à la réalité.

Des pas derrière la porte... et le judas s'ouvre brutalement : « Oui ? Qui êtes-vous ? » me demande une voix autoritaire. Je me présente en bredouillant le pourquoi de mon arrivée. Le judas se referme. Encore cinq minutes d'attente et la porte s'ouvre enfin sur une cour et, à nouveau, une autre porte majestueuse.

Le surveillant, casquette sur la tête, me précède rapidement en soufflant et va ouvrir cette deuxième porte qui donne sur une longue galerie mal éclairée où se trouve une grille noire avec des barreaux extraordinaires.

Un autre surveillant déverrouille alors cette grille et m'escorte vers une ultime porte comme la précédente. Derrière cette dernière porte, je découvre la cour d'honneur et les façades des bâtiments administratifs de détention et d'ateliers de travail pénal.

Deux autres collègues nouvellement affectés viennent d'arriver eux aussi et on nous installe dans une chambre dortoir située au-dessous des bureaux administratifs. Après une présentation solennelle

d'usage, de la direction et du personnel d'encadrement, on nous fait découvrir les lieux de notre nouvel environnement.

Dans les locaux de détention, nous découvrons de grands dortoirs avec des cages à poules³ servant à enfermer les détenus pendant la nuit. Le reste du temps est consacré au travail pénal : la confection vestimentaire, ce qu'on a appelé la Régie Industrielle des Établissements Pénitentiaires (RIEP).

Le silence est la règle d'or et tous les détenus habillés en droquet, la tenue pénale, doivent l'observer sous peine de sanction.

La visite se termine par la pièce où trône l'instrument suprême, la guillotine. On nous dit qu'il en existe deux autres à Paris. La peine de mort était toujours une sanction applicable, à cette époque-là.

Je suis resté trois ans dans cet univers hors du commun, avec de longs moments de doutes et d'envies d'aller voir ailleurs.

Marc

Juillet 1972 — Si j'avais pu conserver mes deux cartes professionnelles successives...

...et que je vous demande de les mettre dans l'ordre, je suis certaine que vous auriez placé la seconde en premier et vice versa. L'explication est simple : à 21 ans, je me devais de faire sérieux pour aborder ce premier poste tant espéré et la photo de cette fameuse première carte est la preuve que j'y étais parvenue. Cheveux attachés, grosses lunettes et tenue passée partout, c'est ainsi que j'ai pris mes fonctions.

C'était une création de poste dans un petit établissement. De fait, il n'y avait personne pour m'accueillir, m'indiquer quoi que ce soit. On s'était bien passé d'assistante sociale jusque là et, manifestement, le chef d'établissement était bien embarrassé de ma présence. À l'époque, la seule femme ayant droit d'entrer en détention hommes était une infirmière de la Croix Rouge qui "passait", c'était le terme, trois

³ Les termes ou tournures signalés en italiques sont des expressions du métier ou des emplois spécifiques d'expressions courantes.

fois par semaine à l'établissement. Elle était près de la retraite et il eut bien mieux valu voir arriver sa remplaçante plutôt que moi. L'accueil n'était pas hostile mais plutôt embarrassé.

Je fus remise entre les mains d'un adjoint qui m'emmena, à travers un dédale de couloirs et d'escaliers, jusqu'à une porte sur laquelle était mentionné : « Docteur ». On venait en effet de m'expliquer que je partagerais le bureau du médecin.

À l'intérieur, un seul bureau, un fauteuil en bois d'un côté, une chaise en bois de l'autre, une table de consultation archaïque, un placard fermé à clefs et un lavabo. Je n'osais pas poser mon cartable et à peine m'asseoir. Je n'étais même pas sûre que le médecin en question avait été tenu au courant de mon arrivée. Nous avons dû partager ce petit espace pendant des années.

Lorsque je venais à l'établissement, j'étais totalement isolée dans ce coin de couloir, seule au dernier étage, puisque l'immense chapelle, toujours vide en semaine, occupait le reste de l'espace.

C'est le préfet de l'époque qui, lors d'une visite à l'occasion de la commission de surveillance, a exigé que je déménage dans l'heure à l'étage en-dessous, afin d'être à portée de vue des surveillants.

Le soir du premier jour, les surveillants m'avaient réservé une surprise. L'un d'eux m'expliqua qu'il devait, avant d'ouvrir la porte, vérifier que rien ne sortait de l'établissement et que je ne pouvais pas échapper à la règle. Il me présentait alors un miroir, posé sur des roulettes, doté d'un manche, en me demandant de passer au-dessus, jambes écartées, pour vérifier sous ma jupe. Sidérée mais habitée de ce qu'on m'avait dit de la sécurité, j'allais obtempérer, lorsque, dans un grand éclat de rire, il m'arrêta juste à temps et m'expliqua que le miroir en question servait en fait à vérifier le dessous des véhicules amenés à sortir de l'enceinte. Cette histoire a fait le tour de la maison.

Chantal

Un après midi de décembre 1972...

Je ne connaissais absolument rien de l'administration pénitentiaire, les prisons, le régime de détention, tout cela était vraiment loin de mes préoccupations du moment.

Après avoir passé trois ans dans l'armée, âgé de 20 ans, je revenais tout juste d'un séjour d'un an en Afrique, j'étais encore en permission, je voulais rester fonctionnaire, la police, la gendarmerie, la pénitentiaire ?

J'étais parti loin de ma Lorraine pendant trois ans, il y avait trois établissements pénitentiaires dans un rayon de 30 kilomètres de mon domicile, le choix était fait.

Un après midi de décembre 1972, je sonne au grand portail du Camp d'Écrowes. Un homme en tenue arrive, premier regard sur cet uniforme, il me demande ma carte d'identité avant même que je lui dise pourquoi j'étais là, puis il dit : « je pense que tu veux entrer chez nous », bref échange, puis il disparaît, il me laisse devant cette grande porte impressionnante, plus loin entre deux murs des chiens aboyaient.

À son retour, le surveillant m'invite à pénétrer vers un ensemble de bureaux, et me conduit vers le bureau du directeur adjoint, je me présente, mon parcours militaire a l'air de lui plaire. Il me donne quelques feuilles de papier, un stylo, me fait de la place sur un coin de son bureau puis me fait faire une dictée d'une dizaine de lignes, ensuite je dois résoudre deux problèmes pour le calcul, grand silence pour la correction, enfin il me dit : " je vais vous donner un dossier de recrutement, vous irez à Nancy passer un concours, si vous êtes reçu à l'écrit, au sport, vous irez à l'école nationale d'administration pénitentiaire à Fleury Mérogis pour six mois".

Nous étions en décembre 1972, début 1973 j'ai intégré l'ENAP ou j'étais le plus jeune de ma promotion, j'ai fait mon stage en établissement à la Maison Centrale de Toul où je suis muté quelques mois plus tard.

Gérard

Année 1976

Je rencontre pour la première fois des détenus au mess de Poissy et c'est le choc : ils ressemblent à des êtres normaux et pas à des monstres comme naïvement je m'imaginai.

À partir de là, l'idée de faire ce métier a fait son chemin et j'étais embauchée trois ans après.

Marie-Paule

1978. Premier jour. Arrivée au centre de détention de Loos.

Reçue au concours de commis pénitentiaire en mai 1978, je négocie la date de ma prise de fonction avec le chef d'établissement. Le Directeur m'accueille à 9 heures, le 15 septembre 1978, date traditionnelle de la rentrée des classes. C'est un homme droit, qui a les cheveux en brosse, il m'invite à visiter son établissement qui est une ancienne abbaye.

Mon futur bureau est très spacieux, austère et rangé. Tout le mobilier est en bois, y compris le parquet, bien ciré.

À 11 heures, le Directeur me dit : — Vos enfants seraient contents de vous voir rentrer tôt aujourd'hui ?

— Oui.

— Alors, un très bon week-end et à lundi.

Claudie

J'ai pris mes fonctions le 13 février 1978

en qualité d'élève surveillante à la maison d'arrêt des femmes de Fleury. Il faisait très froid, il y avait beaucoup de neige mais, surtout, je quittais ma Lorraine natale, ma famille, mon mari en poste à Toul et mon fils alors âgé de 18 mois. Je dois préciser qu'à cette époque les élèves surveillantes faisaient obligatoirement leur stage soit à Fleury, soit à Rennes, soit à Marseille. Tout cela représentait pour moi beaucoup d'efforts car je me sentais déracinée et j'allais vers un monde que je ne connaissais pas.

8 heures. Arrivée à la porte d'entrée, je suis prise en charge par une première surveillante qui me fait venir jusqu'au bureau de la surveillante chef. Les présentations sont faites, je fais la connaissance de deux nouvelles collègues, élèves surveillantes, qui commencent leur stage en même temps que moi. Elles habitent toutes les deux à Paris et rentrent chaque jour chez elles.

Nous sommes ensuite dirigées vers l'économat où l'on nous remet notre blouse blanche et une cape. Nous passons par les vestiaires, où nous déposons nos effets personnels et endossons l'uniforme.

La matinée se déroule surtout autour de toutes les démarches administratives et présentations chez Madame la Directrice qui nous reçoit et nous fait ses recommandations.

Nous étions, ce jour-là, de service de journée : 8 h - 12 h ; 14 h - 18 h. La deuxième partie de la matinée est consacrée à la visite de l'établissement. L'étendue est impressionnante. Je ne m'attendais pas à découvrir un établissement de cette ampleur.

Après avoir passé la porte d'entrée et le portique de détection des métaux, il y avait deux passages possibles : un escalier qui montait sur la droite et nous menait vers l'aile administrative, secrétariat, économat, direction mais aussi, bureau de la vaquemesre, parloirs avocats, parloirs familles ; ou bien, à gauche, le surveillant portier nous ouvrait une porte donnant sur le sas véhicules. Derrière ce sas se trouvaient les vestiaires des surveillantes et gradées. À l'autre extrémité du sas, une porte nous ouvrait le chemin vers le local "feuille des détenues" et greffe ; et vers la cour d'honneur. Après la cour d'honneur, une porte nous ouvrait le passage vers la détention.

Après avoir franchi cette porte, on se trouve dans un grand couloir avec, à gauche, la cuisine où sont préparés tous les repas des détenues et le magasin de vivres ; et, sur la droite, l'infirmerie des détenues, tenue par les sœurs infirmières.

Tout est clair, propre, spacieux.

Au bout de ce couloir, encore une porte dont la gâche de la serrure est actionnée électriquement par une surveillante qui se trouve dans

une sorte de local entièrement clos (elle est enfermée à clef par mesure de sécurité). C'est le rond-point central.

C'est de cet endroit que la surveillante autorise l'ouverture des grilles vers les différentes divisions (six au total). Elle doit avoir l'œil partout, doit avoir une connaissance parfaite des personnes qui circulent, doit conserver son calme en toutes circonstances : toute la sécurité des mouvements repose sur elle. Je suis impressionnée, admirative et je me dis que ce n'est pas simple d'être aussi sereine et vigilante à la fois, avec la multitude des mouvements qu'elle a à gérer. Ensuite, nous nous rendons en détention : premier rond point, celui qui mène, à cette époque, au quartier des nourrices. C'est un quartier très protégé où sont placées, en cellules individuelles, les mères incarcérées avec leur bébé âgé de moins de dix-huit mois. Je ne m'attendais pas à cela : je ne savais même pas qu'il pouvait y avoir des bébés en détention, c'était un choc, pour moi qui venait de confier mon petit de dix-huit mois à mes parents pour toute la durée de ma formation.

Ensuite, nous poursuivons la visite en passant par toutes les divisions. Nous découvrons ce qu'est la population pénale : des jeunes filles et des femmes issues de toutes les couches de la société, qui se trouvent là pour toutes sortes de délits et de crimes. Il n'est pas difficile de reconnaître au premier coup d'œil les détenues toxicomanes, car leur mauvais état de santé est repérable : maigreur, comportement turbulent ou abattu.

Celles-ci nous dévisagent et comprennent tout de suite que nous sommes des débutantes.

Nous traversons toutes les divisions qui sont, selon les occupantes, tantôt calmes, tantôt bruyantes.

La gradée nous ouvre une cellule : celle-ci est très convenable. Elle est propre, aérée, bien rangée et le sol est ciré. Ce n'est malheureusement pas le cas de toutes et je m'apercevrai plus tard que, souvent, les surveillantes doivent batailler avec les détenues pour que les règles d'hygiène et de propreté soient respectées.

Le mobilier est très moderne. Les couleurs sont gaies. Je suis assez

surprise car cette détention ne ressemble pas du tout à l'image que j'avais pour avoir vu quelques films à la télévision avec, en image de fond, des prisons très anciennes.

Je n'ai pas compté le nombre de grilles que nous avons franchies mais elles nous mènent les unes après les autres vers l'atelier. Là, je découvre que les détenues prévenues, c'est-à-dire non encore condamnées mais placées en détention par un juge d'instruction, peuvent travailler si elles ont l'autorisation du juge.

Il y règne une discipline palpable : je suis impressionnée.

L'après-midi, je suis en doublure avec une collègue ancienne, je n'ai pas encore le droit d'avoir une clef.

Je suis pas à pas ma collègue, je ne suis pas très à l'aise : je me sens observée par les détenues qui me dévisagent et qui posent diverses questions à ma collègue sur leur parloir, les cantines et que sais-je encore. Ma collègue leur apporte des réponses très claires, précises : je me dis qu'il me faudra du temps pour réagir de la même façon car je ne connais ni le fonctionnement ni le règlement.

Le soir, dans ma chambre, je réfléchis sur ce que j'ai vu et je me dis que le parcours va sans doute être long et pas facile !

Raymonde

Mars 1979. Affectation maison d'arrêt d'Evreux

Premier service de nuit, meilleure connaissance avec les collègues de l'équipe. Je suis le plus jeune, vingt-deux ans, dernier arrivé, frais émoulu de l'ENAP : j'ai tout vu, je sais tout. Les présentations faites, on en vient aux recommandations professionnelles du service de nuit : les pointages, les horaires, le sens des rondes, l'observation, les déplacements en silence, les contrôles, les suicides, les évasions, les auto-mutilations. Un signalement particulier : au deuxième étage, le détenu Untel, spécialiste des auto-agressions, voire mutilations. De l'angoisse, des craintes... Pendant la ronde, à l'ocilleton, une observation précise, un soin particulier à ne pas se faire repérer... Au milieu de la cellule, au sol : une jambe. Je dévale quatre à quatre

les étages, essoufflé, apeuré, je fais part de ma découverte à trois paires d'yeux interrogateurs... Des éclats de rire, bousculades... Piégé. La connivence des collègues et d'un détenu porteur d'une prothèse a fonctionné à merveille. Je suis adopté.

Denis

Premier contact avec le métier : juillet 1979.

Je me présente à la porte d'entrée et, après vérification, le surveillant portier, dans sa cabine en verre, m'ouvre la porte. Là, une surveillante m'accompagne jusqu'au vestiaire. On me fait traverser de longs couloirs un peu comme un hôpital, pour m'amener à un rond point central. Ensuite, je dois suivre une collègue du quartier disciplinaire, où je serai en double, c'est-à-dire sans avoir les clefs.

Les choses se compliquent lorsqu'on amène de force une jeune détenue récalcitrante pour aller en prévention. Me voilà au milieu, ne sachant pas quelle attitude adopter et n'osant même pas regarder du côté de la détenue. Avec beaucoup de cris et d'insultes, la détenue est déshabillée, fouillée et enfermée aussitôt dans une cellule.

Je ne dis rien mais j'envisage de donner ma démission dès ma sortie, là, tout de suite, n'étant pas faite pour vivre toute cette violence. Cela fait donc 27 ans que j'ai vécu cet événement, il n'y a jamais eu de démission et j'ai très souvent dû placer des filles en prévention sans pour autant tourner de l'œil. Je n'oublierai jamais ce premier contact un peu brutal avec la détention.

La suite du stage s'est déroulée sans encombre mais je ne suis plus revenue au quartier disciplinaire durant la période d'essai. Peut-être le personnel et la gradée qui étaient là ont-ils vu que ça n'allait pas.

Marie-Paule

1979. Mon premier contact avec la population pénale féminine s'est bien passé.

J'étais curieuse de leur vie, de leur incarcération, de leur devenir.

J'ai très vite pris conscience que j'allais travailler avec des êtres humains et non des numéros.

J'étais tellement fascinée par ce "nouveau monde" que je ne souhaitais même pas de... repas.

J'avais trop peur qu'il se passe quelque chose pendant mon absence, sans que j'en sois informée.

J'ai vécu là un bon moment, même si aujourd'hui j'ai bien changé.

Georgette

Premier contact : rendez-vous le 30 juillet 1984, maison d'arrêt de N.

Je ne connais rien du monde carcéral. Je n'ai sonné à la porte d'une prison qu'une seule fois, pour y livrer des fleurs. Là, ma valise d'une main, ma convocation de l'autre : il est 7 h 30.

À l'interphone : — Je suis élève, j'ai rendez-vous aujourd'hui.

— Il n'y a personne : il est trop tôt.

Les mots m'ont amusé.

Un peu plus tard, la voix me demandait d'entrer.

Présentation de la convocation, de la carte d'identité. Le surveillant m'explique que je dois attendre le formateur.

Deux heures plus tard, l'arrivée d'un second élève me rassure. Je me sens moins seul dans ce hall où peu de gens passent et n'échangent avec moi qu'un "bonjour" poli. Un autre élève nous rejoint. Puis, enfin, Le Formateur.

La cérémonie d'accueil est lancée : présentation au sous-directeur, aux gradés présents puis aux gens des bureaux. Un café nous est offert. Le maître de cérémonie nous remet nos uniformes. Midi arrive très vite et nous sommes conviés à la maison centrale où nous serons hébergés, pour y prendre le repas.

L'assistante sociale est invitée à notre table. Elle nous présente son rôle.

L'après-midi, prise de possession de nos locaux, à partager avec les "célibataires" de la centrale (qui, d'ailleurs, sont tous mariés).

Prochain rendez-vous à la maison d'arrêt pour le lendemain matin, 8 heures environ.

Vincent et moi arrivons en uniforme, Patrick, domicilié sur place, est en civil. Il est 7 h 45 et notre homme est déjà là. « Monsieur, votre tenue. » Le propos s'adresse à Patrick. « Ici, on travaille en uniforme. »

Premier apprentissage d'un acte professionnel dans la foulée : la lettre de forme administrative. L'objet : demande d'avance sur salaire. Indispensable, aux dires de notre formateur, pour avoir un peu d'argent durant notre stage.

Il procède à la première remise du trousseau de clés et c'est l'entrée en détention.

Je viens de franchir le point de non retour. Une nouvelle carrière commence pour moi. C'est décidé, j'irai jusqu'au bout. Et dire que, quelques années plus tôt, j'avais déclaré à mon père qui souhaitait me voir suivre ses pas à La Poste : « fonctionnaire, moi, jamais ! »

Serge

Le plaisir et l'inconfort

Affectés début décembre 84 à la maison d'arrêt des Yvelines à Bois d'Arcy, nous étions dix-neuf à être logés dans un appartement de fonction de type F5.

Véritable squat équipé de lits de détention, cet antre nous procurait pourtant un immense réconfort. S'y retrouver et s'y rassurer mutuellement après notre service était un véritable plaisir.

Serge

Après ces premières impressions individuelles, nous nous sommes souvenus des interrogations de nos débuts...

Ce que vous vous disiez

Quand j'ai entendu parler de ce métier par mon entourage, je pensais ne pas du tout être faite pour ce métier.

Ce que vous disiez

Plus tard, je postule mais je sais que je peux refuser après le stage.

Ce qui se disait

L'entourage familial n'était pas très chaud. On ne connaissait rien à ce boulot.

Ce qui ne se disait pas

Au début, je ne disais jamais quel était mon métier, en tant que parent d'élève, c'était difficile de l'annoncer.

Ce que vous vous disiez

Qu'est-ce que je vais y trouver ?
Est-ce que je vais tenir ?
Je me donne trois ans.

Ce que vous disiez

J'ai bien réfléchi, trois licenciements ça suffit : je choisis la stabilité.

Ce qui se disait

Rencontre à la pharmacie :
— Alors, vous êtes parti travailler en prison !
— Ça vous plaît ?
— Vous leur parlez ?

Ce qui ne se disait pas

Tout ce qui était derrière ce qui se disait.

Ce que vous vous disiez Je voulais rester fonctionnaire.

Ce que vous disiez J'ai réussi mais le parcours sera difficile.

Ce qui se disait Pourquoi ce boulot ?

Ce qui ne se disait pas Cette profession était mal vue, il ne fallait pas dire que l'on était dans la pénitencière.

Ce que vous vous disiez Je suis là où je voulais être : au comité de probation et d'assistance aux libérés de Saint-Étienne et à la maison d'arrêt de La Talandière...

Ce que vous disiez Je travaille au tribunal.

Ce qui se disait "Ma fille est assistante sociale à la prison" (mon père)
"Ma fille a trouvé du travail" (ma mère)
"C'est quoi ton boulot déjà ?" (mes copains).
"Tu n'as pas peur ?"

Ce qui ne se disait pas Est-ce qu'elle va tenir le coup au milieu de ces voyous ?

Ce que vous vous disiez Je travaille et cela se passe bien, les personnels sont humains, tout va bien.

Ce que vous disiez La même chose.

Ce qui se disait Nous sommes bien dans un service administratif.

Ce qui ne se disait pas Le métier des surveillants en détention : mystérieux, caché, tabou, fermé, énigmatique, secret.

Ce que vous vous disiez Ouf, j'ai un boulot.
Ça va être bien.
Je vais aider des jeunes.

Ce que vous disiez Je pars à l'école d'éducateurs. Je vais travailler en prison pour aider des jeunes à s'en sortir.

Ce qui se disait C'est quoi ton truc ?
Tu vas faire quoi ?

Ce qui ne se disait pas Travailler en prison ! Qu'est-ce qu'il va faire ?
Garde-chiourme ?

Ce que vous vous disiez Je suis contente d'avoir décroché mon billet "départ"

Ce que vous disiez Je vais avoir une place stable, je vais pouvoir construire des projets durables.
J'ai hâte de connaître ce qui m'attend.
Dès que je serai installée dans mon poste, tout se passera bien.

Ce qui se disait Nous allons tout faire pour l'aider.

Ce qui ne se disait pas Espérons qu'elle ne soit pas déçue.

Ce que vous vous disiez Un boulot original, pas d'employé de bureau, pas dans l'éducation nationale ; et se retrouver en banlieue parisienne.

Ce que vous disiez La même chose plus un salaire.

Ce qui se disait Un métier nouveau, original.

Ce qui ne se disait pas

Ce que vous vous disiez Un départ dans la vie : autonomie personnelle, sociale, familiale, financière.

Ce que vous disiez C'est mon choix : un métier, une découverte, enfin le vivre.

Ce qui se disait Sois sérieux, accroche-toi, écoute.

Ce qui ne se disait pas Au revoir, bonne chance, bravo, félicitations, courage.

Le pouvoir du père

Ce que vous vous disiez Un boulot : j'aime l'histoire de l'art mais ce n'est pas avec ça que j'aurai un travail.
J'aime les humains, donc ce boulot devrait me plaire.

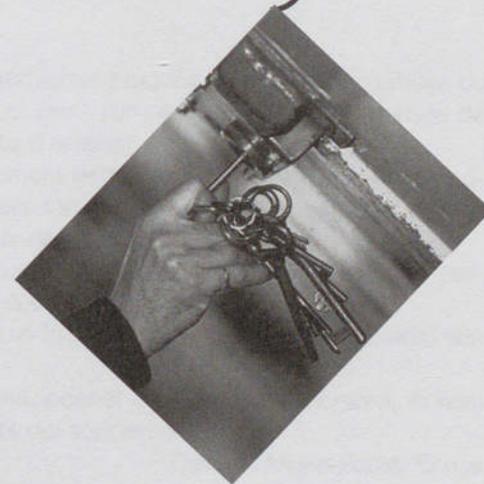
Ce que vous disiez Deux ans d'ENAP, je vais crever. C'est un monde de fous. Qu'est-ce que je suis venue faire là. Je vais faire les trois ans que je dois à l'état et je me sauve.

Ce qui se disait Fini les repas de famille où l'on parlait de la sécurité sociale où ma tante travaillait.
Nouveau sujet : l'administration pénitentiaire qui, si elle pouvait sembler plus exotique que la sécu, n'en était que plus louche.

Ce qui ne se disait pas Ce que je ne savais pas encore.

La clef, instrument
de pouvoir, est l'ou-
til de base de notre
profession. Le souci
de la perdre en fait
"flipper" plus d'un.

Le pouvoir du pène



Premier contact avec les clefs — 1980

Arrivée à l'établissement en tant qu'élève. Une surveillante me prête LE TROUSSEAU, avec mille recommandations : je suis devenue actrice et non plus observatrice de mon métier, cet acte de "confiance" m'a valorisée.

Georgette

Première remise des clefs : une cérémonie protocolaire

Deuxième jour d'administration : le gradé formateur réunit les élèves à la Porte d'Entrée et demande au surveillant portier de nous remettre les trousseaux de clefs réservés aux élèves. Ses explications sont claires, il n'y a pas de droit à l'erreur, l'importance de l'instrument est posée :

" Voici vos clefs, c'est votre instrument de travail le plus important, vous devez y veiller autant que sur les détenus. "

Plus de vingt ans après, ces paroles pèsent toujours autant. La consigne reste actuelle.

Serge

Le coffre à clefs

Première étape de la journée.

Précieuse "caisse à outils", généralement placée sous la responsabilité du surveillant portier ou, en tout cas, dans l'un des lieux les plus sécurisés de l'établissement (Bulle, PCI, porte d'entrée).

Forteresse de métal soigneusement verrouillée en dehors de son utilisation. Elle abrite, méticuleusement rangés, répertoriés et suspendus à de nombreux pitons, les trousseaux de clefs.

Le matin, chaque agent viendra, en échange de son jeton personnel, retirer le trousseau correspondant à son poste de travail.

Le trousseau retrouvera son clou à la fin du service et le jeton rejoindra son propriétaire.

Le coffre, d'un simple coup d'oeil, permet de contrôler le nombre, le nom et le positionnement des agents qui sont en détention.

Gérard, Marie-Paule, Serge

Anecdote des clefs perdues — 1989

À la relève, à la porte d'entrée (responsable du placard clefs), on s'aperçoit qu'il y a trois jetons au tableau pour deux agents en service : il manque un trousseau de clefs !

Les premières recherches ne donnent rien. La hiérarchie locale est alertée et, quelques heures plus tard, on rend compte à la Direction Régionale. Chacun retrace sa journée. Quinze heures après, le trousseau n'est toujours pas retrouvé.

Le lendemain, une fouille générale est décidée. Le résultat ne donne rien. Il y a un réel malaise, l'ambiance est pesante... un collègue décide alors d'aller voir au dernier endroit possible, pour un pénitencier : les objets trouvés (Police Municipale).

Surprise.

Elles y étaient.

Serge

L'angoisse au bout de la nuit — 2001

En fin de nuit, j'étais en poste à la porte principale et chargée de faire entrer l'équipe du matin.

Il est 6 h 15 environ. Je me rends compte que je ne trouve plus mes clefs. Je cherche partout, sans succès.

Le premier agent arrive et sonne : impossible de lui ouvrir. La panique me gagne. Je prévient le gradé de nuit qui m'annonce qu'il n'a pas de double : à moi de me débrouiller.

Le nombre d'agents qui veulent entrer augmente, le ton monte de l'autre côté de la porte. De plus en plus paniquée... je finis par retrouver le trousseau et j'ouvre enfin. Il me faudra la matinée pour évacuer le stress.

Marie-Paule

Les clefs light

Le début de nos carrières a été marqué par de grosses clefs (type TOUL) reliées par de gros anneaux qui perçaient régulièrement nos poches mais procuraient une sensation de poids rassurante.

Ensuite sont arrivées les nouvelles clefs (DENY) : petites, légères, propres, fines, dont on oublie la présence sur soi.

L'instrument s'est féminisé mais la manipulation s'est compliquée.

Serge, Marie-Paule, Georgette

Superstition et impact

Si, par malheur, on "tombe" son trousseau, l'adrénaline monte : la superstition voudrait, selon les régions, que le détenu qui occupe la cellule devant laquelle le trousseau est tombé soit prochainement libéré. Ailleurs, c'est carrément l'inverse : cela présage un arrivant.

Serge, Marie-Paule, Georgette

Le pouvoir et les clefs

Grâce à ta clef, le pouvoir est dans ta main : tu deviens "décideur du quotidien des détenus" (douche, maintenant, plus tard...). Les échanges (café, tabac, journaux) sont au bon vouloir du surveillant. Ce pouvoir s'exerce aussi sous forme de chantage, récompense au bon comportement.

Ce pouvoir peut s'exprimer aussi par la façon dont on ouvre ou ferme la porte : faire claquer ou non le pêne indique la qualité de la relation surveillant-détenu.

En fin de service, au moment de la fermeture, le pouvoir s'exerce encore, le "coup de clef" est encore plein de signification : sec, je pars, tu restes ; en douceur, au revoir, à demain.

Serge, Marie-Paule, Georgette

Transmission de l'expérience

Face à l'interdiction de dormir en service de nuit, les anciennes de la génération 60 m'ont transmis leur savoir faire.

Pour éviter, entre deux rondes, de passer de la somnolence au sommeil profond, on gardait le trousseau de clefs à la main, il tombait en cas de relâchement et le bruit nous réveillait.

Georgette

Porte-clefs : le mauvais rôle

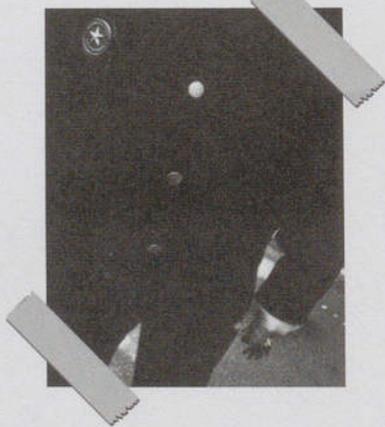
Surveillant sollicité par le chef de service de l'UCSA pour organiser matériellement une réunion de service (réservation de salle, autorisation d'accès...), j'ai tout préparé pour le jour J. Au moment de prendre place autour de la table, le chef de service me demande de me retirer parce qu'il allait être question d'articulation et de coordination du service et que je n'avais pas ma place avec le personnel soignant.

J'ai trouvé ces propos insultants, à l'encontre de notre profession, considérant que cette façon de procéder nous renvoyait à la simple fonction de porte-clefs que le personnel de surveillance réfute.

Serge

Chef
de service responsable de la détention, la directrice de la maison d'arrêt me donne sa confiance, j'ai l'impression que la détention m'appartient, l'implication de soi, la déception lorsqu'il y a un gros incident (tentative d'évasion, suicide) et la satisfaction, lorsque tout va bien, les bons moments refaits autour d'un verre au mess.

Le bon dans l'âme



Les moments que j'ai partagés avec mes collègues...

...lorsque nous faisons équipe ensemble. Nous faisons du co-voiturage (70 Km) et, pendant le trajet, nous mettions déjà au point la façon dont nous allions gérer la journée. Le soir, au retour, nous évoquions ensemble ce que l'on aurait pu éventuellement modifier, ce que l'on ferait à l'avenir devant la même situation. Et cela en toute confiance et respect réciproques. On se rassurait, on évacuait le stress de la journée mais aussi, nous évoquions toutes sortes de sujets : la famille, les loisirs... On refaisait le match de foot de la veille... Ça, c'était de la solidarité !

Lorsque nous avons décidé de mener une action (par exemple, une fouille de cellule bien ciblée), nous choisissons l'équipe avec laquelle nous allions intervenir et lorsque nous aboutissions à l'objectif que l'on s'était fixé, nous étions entièrement satisfaits et, là, régnait une ambiance réconfortante.

Sur un plan plus personnel, le jour de mes cinquante ans, alors que je me trouvais en détention, mes collègues avaient "organisé" une réunion de service avec ma directrice. Cette dernière m'a téléphoné pour me demander de les rejoindre. Au départ, cette réunion prenait une tournure tout à fait normale jusqu'à l'arrivée de la directrice adjointe qui cachait quelque chose dans son dos... c'était un gros bouquet de fleurs pour mon anniversaire, de la part de mes trois collègues et des deux directrices.

À Fleury, à l'époque où je m'y trouvais, la discipline était très dure, aussi bien pour les détenues que pour le personnel. Mais lorsqu'on quittait son service, lorsque tout s'était bien passé, quitter l'établissement avec le sentiment du travail bien fait faisait partie des petits moments et là, on prenait un bon bol d'air !

Raymonde

Nîmes. Afin d'obliger au passage sous le portique, il a été décidé de bloquer le portillon d'un côté. Résultat, toute la matinée, c'est du spectacle, surtout les habitués, qui manquent passer par-dessus bord.

Les téléphones interne en détention ne sont pas à la disposition de la PPSMJ. Strictement interdit. On ne peut s'imaginer qu'un détenu en utilise un. Vers 8 h., je contacte une directrice d'un autre établissement pénitentiaire, avec qui j'ai de grands moments de connivence. Le standard me fait remarquer qu'elle n'a pas encore pris son service. "Pas grave, dis-je, passez-moi le logement qu'elle occupe, si si, pas de problème." Spontanément, une idée vient de germer. La sonnerie retentit plusieurs fois. On décroche. "Bonjour Madame, je suis l'auxiliaire du bâtiment, je vous ai fait une demande d'audience et je vous attends pour l'entretien." Surprise, bafouillements à l'autre bout du fil, silence puis, réaction : "Vous êtes qui ?!" Je récite de nouveau mon histoire et ponctue : "je vous attends." Aussitôt : "Mais vous n'avez pas le droit d'utiliser le téléphone ! Raccrochez." De mon côté, j'abrege les souffrances : "C'est Denis". Soulagement, noms d'oiseaux et enfin, reconnaître la subtilité, voire pérenniser l'anecdote. Bien joué. Effet escompté.

Denis

L'instant où le gradé autorise la sortie, en fin de service. Le relâchement, les discussions entre collègues, l'empressement de la sortie.

Gérard

Septembre 1971, assassinat, à la maison centrale de Clairvaux, de Nicole Conte, infirmière, et de Guy Girardot par deux détenus : Claude Buffet et Roger Bontemps.

Dans la prison de Fleury, les incidents se multiplient entre détenus et surveillants. Les moindres incartades sont réprimées par la violence. La dizaine d'éducateurs essaye de calmer les choses en circulant dans les étages, en allant rencontrer les détenus dans leur cellule ; mais la nuit...

Mais petit à petit tous les surveillants n'adhèrent plus à ces violences gratuites et, peu à peu, parce que quelqu'un connaît un tel qui connaît un tel, les relations éducateurs-surveillants se détendent.

Ce qui m'a permis de tenir, c'est la solidarité du petit groupe que nous étions. Si je n'avais pas connu une autre ambiance de travail dans un autre établissement, je ne serais sans doute pas resté dans cette administration.

Roger

Les bons moments d'une surveillante

J'avais beaucoup de plaisir à retrouver une collègue dans la salle d'appel, nous bavardions quelques instants, avant de rejoindre notre étage respectif. Le binôme féminin étant interdit à ce moment là. Pourtant, une fois, suite à une erreur de planning, nous nous retrouvons toutes les deux au SMPR. Conscientes d'être dans l'illégalité, et espérant que personne ne s'en aperçoive, nous décidons d'assurer le service sans faire les changements qui s'imposaient. Hélas, dans le courant de l'après midi, nous recevons la visite du chef de détention, et nous passons un mauvais quart d'heure. Comble de l'humiliation, la scène se déroule devant le surveillant qui va remplacer ma collègue, puisque c'est elle qui se dévoue pour aller dans un autre quartier. C'est depuis devenu un bon souvenir, car nous en parlons souvent ensemble.

Marie Paule

Comment j'ai appris que j'étais devenu chef
1978. L'Administration pénitentiaire crée un grade de chef de service socio-éducatif. Les fonctions et les attributions hiérarchiques y sont floues. Dans les services de probation, la véritable autorité reste dévolue au JAP qui, d'un site à l'autre, l'exerce en fonction de sa personnalité, de ses envies.

Proposé par mon JAP, puis nommé sans avoir vraiment candidaté, me voici donc chef de service socio-éducatif.

Chef de qui et de quoi ? Personnellement, je n'en sais trop rien. Pour quoi faire ? Mystère.

Pourtant, un fait, anodin apparemment, va me démontrer rapidement que, pour les autres, ceux qui, pour moi, sont toujours mes collègues, mes alter ego, quelque chose a changé ; que je ne suis plus tout à fait le même qu'hier.

En ces temps-là, les éducateurs de l'AP bénéficiaient statutairement de huit jours de congés trimestriels. Traditionnellement, les petits veinards qui, comme moi, exerçaient en CPAL, se voyaient octroyer, en plus, par le JAP, les congés judiciaires, soit une semaine à Pâques et une semaine à Noël. Dans le service où je travaillais alors, il était de bon ton et de coutume de solliciter cette faveur auprès du JAP, "patron du service". C'est ainsi que, chaque année, à l'approche des périodes fatidiques, l'un ou l'autre d'entre nous, prenant son air le plus innocent et le plus humble possible, croisant "par hasard" le JAP, lui demandait si la semaine de congés nous serait accordée. Personne n'était dupe : c'était une tradition bien établie et le rite était respecté.

Donc, cette fameuse année 1978, Pâques approchait dangereusement sans que j'aie entendu parler de la "semaine judiciaire". A l'occasion d'une réunion informelle du service, je posai la question de savoir qui avait sollicité le JAP. Je me rappelle le moment de silence qui a suivi. Puis un collègue déclara : "mais maintenant tu es chef ; et c'est à toi de faire la démarche et d'obtenir les congés." J'ai mis un moment à comprendre ce qui arrivait. Pour moi, rien n'avait changé, pour eux, si.

Cette anecdote, pour banale soit-elle, m'oblige encore aujourd'hui à me questionner sur mon positionnement hiérarchique.

Bernard

Les moments

Depuis notre bureau nous avons une vue sur la nurserie et nous pouvons surveiller les progrès de l'enfant qui commence à marcher.

Nîmes, 1er avril. Avec la complicité du cabinet médical, nous déposons une liasse d'arrêts de travail sur le bureau du directeur. Après lecture, celui-ci, affolé, quitte son bureau et demande le Chef de Détention...

1979 — Économat centre de détention Loos

Les écritures administratives sont terminées. "La fin du mois est juste." Il reste du temps pour une petite bataille d'élastiques avec mon chef de service. La cible est sur la porte. Celle-ci s'ouvre... c'est le sous-dic*.

Les moments

Les repas partagés au mess avec les collègues, la petite tisane ou le café du matin.

1980 — Octobre

Dans l'équipe, l'ambiance est lourde. Travailleurs sociaux, instituteur et gradée quartier femmes se sont pris la tête. Une petite réunion de mise au point vient d'avoir lieu dans le bureau du patron. Les choses semblent apaisées. Avant de nous séparer, le chef d'établissement nous dit : « Demain, habillez-vous décontracté et mettez des bottes dans la voiture. Et ça n'est pas une blague. » On est vraiment allés aux champignons, c'était un fin connaisseur. Cet après-midi-là a compté pour la cohésion du groupe, plus que toutes les réunions de service. On en a parlé longtemps, on ne l'a jamais réitéré : ça devait rester un moment unique.

Chantal

Les moments

Le dimanche, lors des permanences, le fait de prendre son temps, d'accorder du temps aux collègues pour parler de toutes sortes de choses qui détendaient l'atmosphère.

Les moments

Dans une situation de crise, quand plus rien ne va entre la détenue et moi, le soutien de la gradée qui me conforte dans ma position.

198... — L'œil du spécialiste

La fille de Patrick est née cette nuit. Il est arrivé au bureau plus fatigué que si c'était lui qui l'avait mise au monde.

Pour fêter l'arrivée de l'un des premiers bébés des copains du service, pot à midi.

Je bois deux verres d'un machin à bulles trop sucré. Je n'ai pas grand-chose dans l'estomac et ne me sens tout d'un coup plus très en forme.

14 h. Monsieur Jean-Claude que j'ai convoqué arrive. C'est un sacré personnage. Petit, râblé, rougeaud, cheveux gris épais taillés à la serpe, ferrailleur de son état et qui passe sa vie à perdre sa carte d'identité, carte d'identité que je passe mon temps à lui faire refaire par le circuit magique de la préfecture.

Le problème de monsieur Jean-Claude c'est qu'il entretient avec constance les tuyaux de son corps à grandes lampées de vin corrosif. — Bonjour monsieur Jean-Claude. Comment allez-vous ? Je trouve que vous n'avez pas vraiment bonne mine aujourd'hui.

Laconique il me répond :

— Vous non plus.

J'ai piqué du nez sur mon dossier, ai continué mon entretien, très digne.

Je me souviens très bien de la naissance de Jessica...

Isabelle

Les moments

Il est très agréable d'aller annoncer une libération ou une permission de sortie, surtout quand la fille ne l'attendait pas ce jour là.

Les moments

Quand je rencontre une ex-détenue dans la rue et qu'elle veut absolument m'offrir à boire. C'est la preuve quelque part que nous ne sommes pas que "garde chiourme".

Marie Paule

Dans l'AP comme ailleurs, le meilleur endroit pour fabriquer du "relationnel", c'est autour d'un verre, surtout autour du deuxième voire du troisième ! J'ai rarement manqué un pot, qu'il soit de départ, de mariage, de médaille ou de promotion. Sésame d'intégration assuré.

Chantal

La casquette.
Souvent, je me fai-
sais montrer du
doigt, voire engueu-
ler. Je ne l'aimais
pas. Je ressemblais
à un militaire russe.

De l'étoile à la balance, le bleu reste tendance

*Jupe-culotte : au musée de Fontainebleau
Casquette : le retour*

*En tout cas, chapeau bas
pour les femmes et les hommes qui les portent*



Personnel de surveillance : descriptif et évolution (voir illustrations)

Hommes Femmes

Fin 1972

- veste + manteau long en gros drap avec martingale
- cravate
- pantalon
- ceinture
- chemise manches longues
- chaussures de ville à lacets
- casquette
- ciré noir épais "collectif" : 2 par bâtiment

1985-86

- Suppression du port de la casquette
- blouson court spencer
 - mocassins
 - manteau droit léger (attribué tous les 5 ans)
 - chemisette manches courtes
 - pantalon d'été/pantalon d'hiver
 - pull épais
 - chaussettes noires
 - gants en cuir
 - porte-insigne à balance en métal
 - chaussures noires hautes ou basses au choix (1 paire par an)

1990

- parka+blouson simple nylon

2003

- casquette souple
- 2 polos manches courtes
- 2 polos manches longues
- 2 pantalons souples, forme treillis
- gants en cuir+ceinture cuir et mousqueton
- rangers souples

Fin 1972

- cape en gros drap bleu marine, longue
- blouse blanche avec pattes sur l'épaule pour attacher les épaulettes
- obligation de porter des chaussures style mocassins ou chaussures à talons bas (<5cm), à acheter avec ses propres deniers
- pas de couvre-chef mais obligation d'avoir les cheveux courts ou longs ou mi-longs mais attachés
- bijoux interdits en détention

1985-86

- Tenue bleu marine :
- veste jaquette (vareuse croisée)
 - jupe-culotte doublée ou jupe droite doublée (hauteur mi-genoux)
 - chemisier manches longues bleu clair
 - 1ère dotation de chaussures : mocassins (mini-talon) très étroits et noirs
 - 1 paire de chaussures nu-pieds blanches (dotation exceptionnelle).

Vers 1990

- Avec l'arrivée des surveillantes en détention hommes, la tenue change :
- parka bleu marine
 - collants
 - gants
 - ceinture
 - chaussures (les mêmes étroites, noires)
 - jupe droite bleu marine
 - le pantalon n'était pas fourni mais vivement conseillé pour les surveillantes travaillant en détention hommes. Il fallait donc trouver dans le commerce un pantalon ressemblant à celui porté par les surveillants.

Personnel éducatif : il n'y avait pas à proprement parler de tenue type mais une tenue correcte était exigée

Septembre 1967

La première promo d'élèves éducateurs (trente individus mâles) est, après quelques péripéties, réunie à l'ÉAP (École d'Administration Pénitentiaire) de Fleury Mérogis. Durant les premières semaines, nous sommes les seuls élèves présents. L'ambiance est bon enfant, décontractée, presque familiale et voilà qu'arrive la première promotion d'élèves surveillants. Nous regardons ces braves garçons avec curiosité et sympathie, eux qui sont obligés de se rendre en cours en uniforme et en rang par quatre. Le troupeau quelque peu indiscipliné des élèves éducs inquiète nos dirigeants ; n'allons-nous pas contaminer les jeunes surveillants ? À défaut de pouvoir nous faire marcher au pas cadencé, la direction de l'école décide que, dorénavant, le port de la cravate est obligatoire pour les éducateurs.

Cette décision fait l'effet d'un chiffon rouge agité sous le nez d'un taureau.

"Lundi prochain : tout le monde en cravate." Menaces de sanction. "Ils veulent la cravate ? Ils vont l'avoir !"

Le lundi matin, les trente élèves se présentent en cours en arborant une magnifique cravate noire à larges rayures d'un jaune éclatant, achetée le samedi précédent aux puces de Saint-Ouen.

Elle est du plus bel effet, surtout quand elle vient rehausser la couleur criarde d'une chemise ou donner du chic à un pull à col roulé.

Ce haut fait de rébellion a contribué à souder la première promotion et à assoir sa notoriété pour les suivantes.

Il me semble me souvenir que, par la suite, la rigueur administrative s'est faite, sur ce sujet, moins prégnante.

Bernard

En 1969,

le port de la cravate était obligatoire mais "ça rôlait dans les rangs".

Un samedi matin, au cours de la réunion "bilan de la semaine" avec le Directeur de l'École des Formateurs, le problème est évoqué.

Un éducateur, portant ce jour-là un pull à col rond, avec le col de chemise par-dessus, sert de modèle. Tenue correcte ou pas... la question reste en suspens.

Quelques jours après, le ministre Valéry Giscard d'Estaing passe à la

télévision. Il porte un pull à col roulé... La cravate ne devient plus obligatoire.

Mais quelques années plus tard il y eut des pressions pour favoriser le retour de la cravate.

1990, maison d'arrêt de Fresnes, 2ème division

Un agent se présente à l'appel dans le bureau du chef de détention. Le chef lui intime l'ordre de se raser pour être présentable.

Représentation de l'uniforme

L'uniforme a évolué avec son temps, avec les époques. Pendant longtemps, l'uniforme ne supportait que le regard interne car la prison était un "vase clos" : personnel pénitentiaire, aumônier, avocats, médecin et le visiteur de prison étaient seuls autorisés à y entrer.

Le surveillant et la surveillante représentaient l'autorité, une tenue conforme, très correcte était exigée. La coiffure devait être courte ou attachée, pour les femmes surveillantes, la barbe rasée pour les hommes (jusqu'en 1990 environ).

C'est après l'an 2000 que nous sommes reconnus comme agents

de l'État à part entière avec tout le côté représentatif : cérémonies à l'extérieur mais aussi cérémonies d'installation du directeur lors de sa prise de fonction en établissement, cérémonies de remise de médailles ou de départ à la retraite.

Les Directeurs ont reçu l'uniforme qu'ils portent lors des cérémonies officielles.

Ressenti des personnels de surveillance

Antan, la tenue et l'apparence étaient aussi rigides que le règlement.

La tenue s'est assouplie, elle a évolué au fil du temps, elle s'est conformée, s'est rapprochée des tenues portées par les personnels des autres corporations : gendarmerie, police.

L'insigne pénitentiaire bleu, blanc, rouge a vraiment marqué l'appartenance au corps d'état.

L'étoile de l'insigne, que l'on appelle "pucelle", a été complétée par la balance et, plus tard, sont apparues les couleurs de la nation. (voir images)



Raymonde

Lorsque j'ai commencé dans ma profession, je m'étais tracé une ligne de conduite : une ligne droite. Quand je prenais mon service, arrivée au vestiaire, dès que j'avais endossé la blouse blanche, je prenais conscience de tout ce que l'uniforme représentait pour moi : l'appartenance à une équipe et tout ce qui, pour moi, devait en découler : solidarité, honnêteté, droiture, courage, loyauté, fermeté mais aussi beaucoup d'humanité.

Au-delà de cette considération, le sentiment d'un engagement profond et durable vers une route qui allait être tout le déroulement de ma carrière.

J'aimais mon uniforme non pas pour ce qu'il était mais pour ce qu'il représentait.

Je me souviens avoir reçu à mes débuts une blouse blanche dont le devant était taillé tout en biais : j'avais le premier bouton en haut à droite de la poitrine et le dernier en bas à gauche du genou. En effet, je considère que nos uniformes de l'époque n'étaient pas toujours très bien taillés ni ajustés.

Au-delà de cette dimension, j'avais du respect pour mon uniforme, pour la profession qu'il représentait, pour mes collègues et pour mes engagements auxquels j'étais très attachée.

J'ai terminé ma carrière, je suis à la retraite ; et je peux affirmer

aujourd'hui que cette ligne toute droite que je m'étais tracée à mes débuts est toujours restée présente à mon esprit. Je ne m'en suis jamais écartée, je suis restée fidèle à mes engagements.

Gérard

J'ai rejoint l'Administration Pénitentiaire à l'âge de vingt ans.

J'ai eu le respect de mon uniforme, de ce qu'il représente malgré la mauvaise presse de notre métier.

À l'époque, le surveillant était surtout considéré comme un "porte-clés" alors qu'il était amené à travailler avec des personnes, hommes, femmes, enfants de toute appartenance.

Je me souviens que nous avions à notre disposition dans chaque bâtiment trois ou quatre imperméables en toile cirée noire, usés et imprégnés d'odeur après les nombreux ports, souvent encore mouillés lors de leur utilisation, le col usé, plus de poche.

Ils étaient souvent très disputés lors des nombreux jours de pluie.

Claudie

Jusqu'en 2005, nous avions, les hommes et les femmes surveillants, des uniformes différents.

Aujourd'hui, la nouvelle tenue est identique et homogène pour les personnels des deux sexes, y compris la casquette.

La rigidité de l'ancienne tenue a laissé place à la souplesse. La nouvelle tenue est confortable, elle semble favoriser le mouvement, le déplacement.

Claudie

Souvenir d'août 1987 — Quartier Femmes de Fresnes.

J'attends impatiemment, ainsi que mes collègues, l'ordre de porter la tenue d'été qui tarde à venir : laisser au vestiaire la vareuse et la cravate.

La vareuse sur chemise, plus la cravate, plus la jupe-culotte doublée : encore une séance de sudation quotidienne rémunérée, en particulier lors du sondage des barreaux. Les fenêtres des prisons de Fresnes sont très grandes et comportent deux parties ouvrables : une première est à hauteur d'homme et la plus haute est inaccessible. Le sondage des barreaux est quotidien et il a lieu pendant les promenades. Il permet de contrôler l'état des barreaux. Les sons qu'ils produisent lorsqu'on les tape avec une barre métallique de sondage sont identiques, sauf si les barreaux sont sciés ou descclés. Les détenues recouvraient

leurs tabourets-coffres de journal et nous grimpons dessus pour sonder les barreaux de la partie la plus haute.

Claudie

1988. Je reçois ma dotation de chaussures noires en cuir effilées, très étroites. Je les porte pour la deuxième fois au travail.

Ne jamais courir en détention, pour ne pas créer d'inquiétude.

Je marche vite car les tâches sont nombreuses.

Je glisse.

Je m'accroche à la rambarde et garde la tête haute ; et ris intérieurement.

Je n'enfilerais plus ces chaussures.

Serge

Avec ou sans noeud ?

Il ne s'agit pas là de choisir un parquet ou un lambris mais tout simplement des deux possibilités qui s'offraient aux surveillants concernant leur cravate.

Sans, elle laissait le choix du noeud simple ou double.

Avec, nouée sur un élastique, elle éliminait la peur de l'étranglement. Elle ne fait plus partie aujourd'hui de la panoplie.

En août 1987, affectée depuis trois mois à la maison d'arrêt des femmes de Fresnes. Mon congé est posé pour la réception de mon déménagement de Draguignan. Ce jour-là, je suis rappelée. Je travaillerai de 7 h à 18 h.

Une femme dans les murs

Marie-Paule

Nîmes, courant 85, la confection des uniformes féminins est décidée. Je suis convoquée par mon directeur pour aller à la Maison centrale de Nîmes essayer les tenues en préparation. On me fait essayer une jolie vareuse avec une jupe culotte à double soufflet et là, on s'aperçoit que le chemisier a été oublié ! Inutile de dire que ces nouveaux projets de "fringues" étaient réalisés par des hommes.

Roût 1985

Suite à ma mutation, je me présente à mon nouvel établissement, donc Toulouse St Michel, à 13 heures en uniforme, on m'a prévenue que je vais "chez les hommes". Après présentation de ma carte dans "la salle d'appel", je traverse donc la cour d'honneur, franchis un porche, encore une cour puis, enfin, le couloir qui m'amène à cette salle d'appel.

Au départ, je vois beaucoup d'uniformes tout autour et au fond, à gauche, se trouve un petit bureau avec un Premier Surveillant assis. Je traverse la pièce en saluant au hasard, je sens tous les regards braqués sur moi (ils n'avaient pas encore vu d'uniforme féminin) et me présente au gradé. Celui-ci, très embarrassé, consulte la note annonçant mon arrivée et hésite à me trouver un poste. Finalement, on me désigne au poste de la "grille greffe" qui consiste à faire passer les intervenants au portique du détecteur de métaux. Les consignes sont strictes, à moi de les appliquer. Et me voici pendant trois heures à essuyer les

réflexions de beaucoup de gens qui ne comprennent pas pourquoi on a mis "une femme" à ce poste et, en plus, qui donne ordre de passer et repasser jusqu'à ne plus sonner. Bref, une petite révolution et une grande hostilité en général. Chacun y allant de son petit commentaire.

Au bout d'une heure, je comprends vite que je n'ai d'aide à attendre de personne. Je vais devoir me débrouiller seule et je n'ai pas le droit à l'erreur. La relève qui m'envoie au mirador, donc vers 16 heures, s'effectue avec une heure de retard. C'est donc vers 17 heures que je quitte ce poste et, après explications, je circule un peu dans un chemin de ronde pour me rendre au mirador.

Là, dans le calme du mirador, je me repasse le film à l'envers et commence à comprendre que je ne suis pas la bienvenue : on ne bouscule pas ainsi les habitudes. Le noeud à l'estomac, je me dis que c'était une erreur : j'aurais dû rester à Nîmes. Plus le temps passe, plus je panique et moins je vois comment je vais supporter tout cela ; et jusqu'à quand ?

Le lendemain me fait toucher du doigt mon erreur, lorsque le surveillant vient me dire que "je n'ai rien à faire ici, eux, des femmes, ils n'en veulent pas ; j'aurais dû rester à Nîmes, etc., etc."

Pendant plus d'un an, j'ai vécu cette hostilité parce que, tout simplement, j'étais une femme. Plus j'essayais de me faire accepter, moins ça allait.

Ma famille proche m'a beaucoup aidée et je retrouvai avec elle ma sérénité.

Claudie



1990

Convoquée au Centre de détention de Muret pour huit jours dans le cadre du stage de Première Surveillante, je me présente au gradé qui me renvoie au Chef de Détention. Celui-ci, très embarrassé, ne sait vraiment pas, déjà, où trouver un vestiaire. Il regarde un plan vestiaire surveillants et finit par me trouver un placard vide au milieu des surveillants !

J'avais prévu : j'étais déjà en uniforme. Le vestiaire, c'était juste pour mon sac à main !

De 1987 à 1989, je suis surveillante à la maison d'arrêt pour femmes de Fresnes (94). Tous les postes d'infra-structure PEP (Porte d'Entrée Principale), porte de détention, sont tenus par des surveillants. Les surveillantes travaillent sans répit en détention.

Les surveillantes assurent les promenades des punies quand elles sont de journée. Enfermée dans le cour de promenade avec la punie, la surveillante la garde pendant une heure. Il faut se débrouiller pour ne pas se faire agresser. Il n'y a pas de mirador, aucun visu, nous n'avons aucun moyen de communication.

Vers 1990 : Maison d'Arrêt des Yvelines (78). Je fais une audience avec un détenu dans un bureau du quartier d'isolement car celui-ci est placé dans ce secteur depuis plus d'un an. Ainsi que le

prévoit la procédure, je suis enfermée par un premier surveillant. Je l'informe du temps que je prendrai. À la fin de l'audience, je tape à la porte vitrée, le surveillant comprend et appelle son gradé. Vainement.

Le détenu s'énerve, il est agressif, il ne supporte pas d'être enfermé avec moi dans ce petit espace, d'autant qu'il est depuis plus d'un an isolé, donc seul dans sa cellule. À noter que son statut d'isolé le prive de promenade ordinaire, il fait sa promenade seul dans une minicour grillagée, même au-dessus de la tête, qu'il appelle "volière". Dialogue ferme. Colère. Il frappe les murs. Vingt minutes plus tard, le Premier Surveillant, le sourire aux lèvres, ouvre la porte. Ouf ! Pas de casse !

Quelques années plus tard maison d'arrêt hommes de Fresnes. Un CSP (Chef de Service) me dit : "depuis votre arrivée, je vous ai à l'oeil... Les femmes, chez les hommes, ce n'est pas leur place".

Paris La Santé

Une alarme retentit. Dans la précipitation, les surveillants sortent tous les personnels et intervenants extérieurs des cabines d'audience et m'oublient. Je reste avec le détenu : un caïd. Il m'agresse verbalement. Je n'écoute qu'à moitié et regarde l'heure, dix minutes ont passé avant que quelqu'un m'ouvre. J'avais tenté d'appuyer sur le bouton d'alarme : le détenu s'était alors dressé, dos contre ce bouton. Il savait que personne ne voyait car tous étaient partis régler l'incident.



Paris La Santé

Un détenu du quartier des particuliers (quartier réservé aux petits et hauts fonctionnaires voire ministres ou préfets) délirait en hurlant presque toutes les nuits de façon continue et cassait tout le matériel de sa cellule. Des collègues hommes mettaient en oeuvre des interventions pour tenter de le calmer. Dès qu'ils entraient dans la cellule, le détenu s'écroulait sur le sol.

Une nuit, alors que je suis de garde, ce détenu fait une crise. Je regarde par l'oeilleton et j'écoute son délire. Je comprends qu'il en veut à sa femme qu'il a supprimée. Je crie à travers la porte : "Ça suffit Monsieur A." En même temps, j'allume et j'éteins sans arrêt sa veilleuse. À ce moment-là, il s'effondre, inconscient. J'entre dans sa cellule avec des surveillants. Le détenu se réveille et dit : "Que s'est-il passé...? Oh ! excusez-moi." Et il remet tout en ordre. Ma voix de femme l'a perturbé, ce qui a évité la mise en place d'une intervention manu militari et épargné de vains efforts.

Je sais que quelques collègues hommes étaient intervenus manu militari afin de le maîtriser avant qu'il s'écroule sur le sol.

Paris La Santé

Un détenu agresse le surveillant de l'UCSA, c'est "chaud" ! J'arrive à la rescousse, aidée par deux surveillantes. J'appelle par Motorola : "J'ai besoin d'hommes". C'est alors que 2 CSP arrivent. Le détenu est maîtrisé et le surveillant indemne.

Paris La Santé

Début de nuit. Un détenu plutôt simplet, non agressif avec autrui, pleure sans arrêt. Il est angoissé car il n'a pas le ticket du parloir qui lui indique que son épouse lui rendra visite le lendemain. Je vais le rassurer. Mais il empêche tout le bâtiment de dormir et continue à pleurer un peu comme un chien "hurle à la mort" la nuit. J'appelle le médecin de garde et je redemande au détenu de se calmer sur un ton très autoritaire. Il se jette à genoux à mes pieds, les poings sur les oreilles et dit "Maman, Maman, ne me bats pas !" je lui dis : "je ne suis pas votre mère, je suis Madame P. Levez-vous, regardez-moi."

1996

Je suis reçue au concours de Première Surveillante. Je suis classée selon mes points obtenus et me retrouve dans la première moitié de la liste des reçus selon l'ordre de mérite. En réalité, les hommes reçus ont plus de choix que moi, même le soixante-dixième, car certains établissements préfèrent accueillir des hommes. Les femmes ont été affectées sporadiquement.

Maison d'arrêt de Seysses

J'ai une carte postale sur laquelle est notée une pensée d'Aragon : "La femme est l'avenir de l'homme". Je l'accroche sur le côté d'une armoire et moi seule ou la personne qui s'installe à ma place peut la voir. Un jour, je prête mon bureau à un jeune éducateur de la PJJ. Après son passage, je retrouve ma carte retournée.

Maison d'arrêt de Seysses, quartier mineurs

Mise en place des promenades. Dans la bonne humeur générale. Un mineur veut jouer, il chahute avec la surveillante qui le plaque au sol aussitôt. L'alarme est donnée par l'agent en poste au mirador face à la promenade. Bon réflexe professionnel ! Le mineur rit, il est choqué par la force de la surveillante. La journée continue dans la bonne humeur.

Je pense que j'ai dû faire mes preuves pour être acceptée chez les hommes et la plupart a fait des efforts pour m'intégrer. Une partie d'entre eux a cherché à me protéger par une présence, des conseils et son professionnalisme.

La majorité des détenus (hommes) font preuve de politesse.

Je respecte les autres et j'ai été respectée. Ceux qui ont été sceptiques quant à ma présence ou la présence d'autres femmes dans les détentions d'hommes ne peuvent, selon moi, être classifiés : parfois jeunes, parfois plus âgés, parfois très hauts gradés ou parfois partenaire d'équipe outre que surveillant.

1982 — Novembre.
Belle journée d'automne. J'ai devant moi un ancien condamné à mort, en liberté conditionnelle depuis huit ans. Je lui annonce que la Cour d'Appel de Paris lui a accordé l'exclusion de sa condamnation du B2 (Bulletin n°2 du casier judiciaire). Il va pouvoir être recruté par l'université comme fonctionnaire en tant que relieur. Il se met à pleurer. Il m'invite au restaurant. J'accepte. Eh oui⁶ !

⁶ Article D-221 du Code de procédure Pénale.

Les membres du personnels pénitentiaire et les personnes remplissant une mission dans l'établissement pénitentiaire ne peuvent entretenir avec les personnes placées ou ayant été placées par décision de justice sous l'autorité ou le contrôle de l'établissement ou du service dont ils relèvent, ainsi que par leurs parents ou amis, des relations qui ne seraient pas justifiées par les nécessités de leurs fonctions.

à mats couverts

Muret, 1977. Séance de cinéma.

Vendredi après-midi, l'éducateur chargé du cinéma va visionner, avec le détenu projectionniste, le film du week end pour vérifier la qualité de la copie.

Premières images : lors d'une mutinerie dans une prison américaine, les détenus égorgent des surveillants.

La société de distribution a amené, par avion, à l'aérodrome de Muret, un autre film le samedi matin.

Les sociétés de distribution avec qui nous travaillions considéraient le centre de détention de Muret comme un lieu possible de réparation des bobines des films qui étaient dans le circuit sans retourner à la société : le détenu projectionniste réparait les cassures. Aussi nous faisaient-elles parfois des cadeaux. Ainsi, quinze jours après sa sortie en salles, *La Tour infernale* a pu être projetée aux détenus.

Roger

1975. À une époque où les loisirs et les activités culturelles étaient rares, j'étais chargée de la diffusion d'un film par mois. C'était épi- que ! Il fallait passer par la FOE (Fédération des Oeuvres Laïques). Je commandais un film à partir d'une liste environ quinze jours avant, j'allais chercher à midi, le jour J, les bobines qui arrivaient par le bus de Saint-Étienne, je projetais l'après-midi et je ramenaient les bobines au car du soir.

Ce mois-là, au programme, un film dont je ne me souviens pas du titre. Quelque chose de banal, comme d'habitude, sans violence ni sexe, selon les recommandations du directeur, entre *Laurel et Hardy* et *Le Club des cinq*. Je récupère mes bobines, je fonce à la maison d'arrêt, j'installe, la salle se remplit... et je m'aperçois que mon film, qui n'ai pas celui que j'ai choisi, a pour titre *Le Passe-muraille*. Je ne connais pas. Tant pis : ça tourne !

Lorsque Bourvil, doté de son pouvoir magique, botte les fesses du surveillant à travers la porte de la prison dans laquelle il se trouve, l'hilarité est à son comble. J'ai eu droit à une "remontée de bretelles" et à trois lignes dans le journal local à qui le surveillant de service avait gentiment relaté l'affaire.

Chantal

En établissement pour peine : 1970

Le matin, le premier travail de l'éducateur était de prendre le courrier que recevaient "ses détenus", de le lire et d'y apposer son tampon numéroté. Après, le courrier était distribué.

Le lundi matin, l'éducateur lisait le courrier adressé aux familles : un quart de page. Et il y apposait son tampon.

Roger

Le courrier interne des détenus est une source extraordinaire de moments de vie à la fois tristes, cocasses, voire drôles...

Des lettres de détenus bourrées de fautes d'orthographe, de mots approximatifs, quelquefois sur des supports pittoresques et inattendus (papier toilette). Des lettres d'appel au secours : « J'ai besoin de vous », « Appelez-moi », « Vous ne faites rien pour moi ». Des lettres de souffrance « Je n'ai plus de nouvelles de ma femme. Appelez-la. Embrassez-la pour moi. Dites-lui que je l'aime ». Des lettres mystérieuses, sans nom ni signature. Des lettres poétiques ou séductrices avec des dessins, en couleur, de papillon, de fleurs. Des enveloppes avec des contenus salaces, avec des photos pornos ou des poils pubiens — une collègue recevait régulièrement ce genre de courrier et elle s'imaginait que cela pouvait provenir également de certains surveillants... On n'a jamais su qui en était l'auteur.

Il y avait ceux qui écrivaient tous les jours, voire deux fois par jour et toujours pour le même motif, jusqu'au moment où on les rencon-

trait. Pour eux, l'urgence était extrême et l'attente insoutenable.

Des courriers fleuves de trois ou quatre pages pour nous expliquer en détail leur vie, leurs états d'âme, leur solitude, leur désespoir, leur trouille de la sanction qui allait tomber et qu'ils redoutaient, pensant qu'ils ne pourraient jamais supporter une telle épreuve et que leur famille ne serait plus là pour les attendre à leur sortie.

Mohamed L. m'envoyait souvent des courriers pour raconter sa souffrance d'être accusé et détenu à tort. Il criait son innocence de manière obsessionnelle malgré vingt-deux ans d'incarcération. Il est mort de maladie sans avoir pu faire rouvrir son dossier. (Maison Centrale de St Maur - 1989)

Marc

Décembre 2005 — Atelier informatique.

Le groupe s'éclate devant les ordis. Libre cours à l'imagination. Objectif : élaborer une carte de vœux personnalisée. C'est quand même autre chose que de cantiner la "mignonette" à 1 euro qu'on n'aura même pas choisie, ringarde à souhait, avec sa neige brillante en relief. Oui mais voilà, Alain, lui, il n'a personne à qui l'envoyer.

3 janvier — Je fais ma première permanence de l'année.

J'ai une tonne de papier dans ma case, beaucoup de notes, de circulaires, de courrier à en-tête administratif et deux ou trois lettres. Je mets de côté et j'attaque les entretiens. Le premier sur la liste, c'est Alain. Je ne comprends pas bien quelle est sa demande, je fais court.

Le même jour — 17 heures, permanence terminée.

J'ai un moment pour dépouiller mon courrier. J'y trouve la carte de vœux d'Alain. « Je n'avais personne à qui l'envoyer, alors j'ai pensé à vous. Bonne année. »

Je l'avais « manqué » en début d'après-midi mais je lui ai répondu. Que c'est difficile de souhaiter « Bonne année » à un détenu !

Chantal

Activité sportive au CJD de Fleury, 1973

Courrier reçu par le moniteur de sport :

« Chef, je voudrais être incarcéré dans votre équipe de foot. »

Roger

Je me souviens, en 1974, le directeur de l'établissement, de retour de réunion à l'administration centrale, a réuni ses éducateurs et le chef de détention : « Nous faisons partie des établissements choisis pour expérimenter l'entrée des journaux quotidiens dans les prisons. Les détenus pourront soit s'y abonner, soit les cantiner. Je vous préviens : l'expérience doit être concluante. »

Le garde des sceaux de l'époque, lors d'une réunion des ministres de la justice à La Haye, s'était entendu dire que, sur ce point, la France était au niveau de la Grèce et de l'Espagne. La Grèce : régime des colonels. L'Espagne : Franco.

A partir de ce moment, outre Paris-Match, Jour de France et L'Equipe, les autres journaux ont pu pénétrer dans les établissements pénitentiaires.

Roger

Hiver 1978 — Montluc — Lyon — Prison de femmes

Je viens d'entrer dans LA Pénitentiaire en qualité d'élève éducatrice et le premier stage que je dois faire est un stage de surveillance. Je suis sur une autre planète. Je ne connais rien de ce monde et je dois donner l'impression d'être une "vraie" surveillante. Gentiment, on me confie des tâches qui peuvent être accomplies par une novice sans mettre en cause la sacro-sainte sécurité du lieu. Première occupation de la journée : la "censure" des journaux et du courrier.

Pour les journaux, j'ai été dotée d'une belle paire de ciseaux, à bout

ron, au cas où je la perdrais, et je commence consciencieusement mon travail de dentelle. L'objectif était de découper tous les articles consacrés aux faits divers "croustillants", liés ou non aux personnes incarcérées.

La distribution donnait lieu régulièrement à des rouspétances car la pagination n'avait pas été prévue pour qu'un article découpé ne soit pas à l'envers de la suite d'un autre article dont la première partie était sur une autre page !

Censure du courrier :

Demande du juge d'instruction "des fois que" quelqu'un donne des informations sur son affaire en cours.

Demande de l'administration "des fois que" quelqu'un ait envie de dire quand et à quelle heure il va essayer de s'évader.

Je garde un souvenir de violence de cette expérience. La violence d'entrer dans la vie de ces femmes qui ne pouvaient même pas avoir un minimum d'intimité en ayant le choix de faire partager ou non leurs joies et leurs peines.

Je me souviens d'une à qui je demandais un jour comment elle allait et qui m'avait répondu, frustrée et agressive, que je devais bien le savoir puisque je faisais la censure...

Isabelle

2002

Tout est bon pour sortir de cellule.

Hervé ne reçoit pas de mandat, il n'a pas de visite, il postule au service général. Le poste de bibliothécaire est vacant. Il y est nommé.

Notre première prise de contact est facile. Je lui explique le système de prêt, le classement, le rangement. Il dit oui à tout, ne pose pas de question.

Il faut savoir que, une fois sur deux, il devra opérer seul à la bibliothèque.

La fois suivante, je note quelques anomalies que je mets sur le compte du manque d'habitude.

Mais au bout de quelque temps, lorsque je retrouve Anatole France au A et Bernard-Henri Lévy au B, je m'inquiète et découvre qu'Hervé s'est fabriqué une fiche avec toutes les lettres de l'alphabet. Il ne la lâche pas, passe entre les rayonnages et classe les livres en retour en fonction de la première lettre de l'auteur qu'il repère sur le bouquin.

Il est quasiment illettré.

Il est resté à la bibliothèque, très fier d'occuper ce poste.

On lui a juste adjoint un second pour lui donner un coup de main.

Chantal

L'agent de justice chargée de l'animation culturelle et de la bibliothèque à la maison d'arrêt s'aperçoit que les deux paires de ciseaux ont disparu : le détenu bibliothécaire ignore où elles sont. Elle en informe le chef de service éducatif qui aussitôt va avec elle en informer le chef de détention. Celui-ci remercie l'agent de justice de l'avoir informé et lui dit d'ordonner au détenu de les chercher, « sinon, ça va mal aller pour lui. » Après le départ de l'agent de justice, il indique au chef de service qu'il détient les deux paires de ciseaux : il passait devant la bibliothèque, la porte était ouverte, le détenu classé, absent ; les ciseaux traînaient, c'est lui qui les a pris.

Et c'est lui qui les a rapportés l'après-midi à l'agent de justice, très soulagée.

Roger

Histoire vraie de bibliothèque, 1971

Le détenu bibliothécaire est en train de répertorier un colis de livres qui vient d'arriver. Il s'adresse à l'éducateur :

— Chef, Vol de nuit, c'est autorisé ?

L'éducateur — Non. C'est censuré.

Le détenu — Ah bon, chef, j'en fais quoi ?

L'éducateur — Vous me le rendez.

Bien sûr, l'histoire fait le tour de la prison.

Le bibliothécaire était un mafieux marseillais.

Roger

Été 2000

Arrivage d'un don pour la bibliothèque. Mélange hétéroclite : du bon, du moins bon, du neuf, de l'usagé, d'autres livres tellement abîmés qu'ils passent directement à la poubelle. Je me demande encore régulièrement comment il peut être possible d'avoir si peu de respect de soi et des autres pour donner ou plutôt se débarrasser de livres aussi sales et même déchirés, sans l'ombre d'une hésitation, en ayant l'impression d'avoir fait sa BA du mois.

Cerise sur le gâteau : aujourd'hui, plusieurs ouvrages du grand prêtre de la scientologie. Direction poubelle. Ou, plus élégamment : classement vertical. La Pénit' a bien changé : je n'aurais jamais cru, il y a vingt-cinq ans, que je pratiquerais d'autorité la censure, alors que plus personne ne me demande rien.

Monsieur Pimpin, bénévole, est arrivé aujourd'hui avec deux années de Télérama périmés, ficelés en paquet, pour la bibliothèque. Mon cœur est solide mais...

— Que vais-je faire de ces journaux !?

— Ne vous inquiétez pas, Madame : il y a des articles de fond très intéressants.

Il ne m'avait pas dit qu'il avait aussi laissé à l'auri plus de 9 mètres de ficelle trois brins qui avaient servi à emballer les journaux pour les transporter.

Les Télérama sont partis à la poubelle et Monsieur Pimpin a fêté son 75ème anniversaire quelques mois plus tard... Sauvée par le gong !
Isabelle

Installée en rez-de-chaussée de bâtiment, avec des fenêtres barreaudées, la bibliothèque est une pièce plus longue que large que la collègue qui m'a précédée et moi-même avons toujours bichonnée. Ce lieu, oxygène de la détention, est équipé autant que faire se peut, comme une bibliothèque extérieure.

Pour cela, et selon les périodes, nous avons harcelé la direction de l'établissement, du SPJP et la direction régionale afin de trouver les financements nécessaires à nos ambitions.

Ma collègue avait choisi chez un fournisseur spécialisé des meubles aux montants gris avec des étagères vertes. Quand il a fallu compléter l'équipement ou remplacer certains éléments, j'ai bien sûr continué dans la même gamme.

Le résultat était harmonieux, avec des murs clairs et quelques notes de couleur.

Une collègue m'a succédé. Il semblerait qu'elle passe du temps à la bibliothèque.

Il y a quelques mois, je ne sais même plus pourquoi, je suis allée à la bibliothèque. J'ai manqué m'étrangler de colère, de rage et de frustration.

La bibliothèque, murs et étagères compris, avait changé de couleur.

Le Picasso⁷ de la maison d'arrêt était passé par là, et avec l'accord de cette nouvelle recrue, avait recouvert d'une espèce de bleu hôpital les murs et les meubles. La couleur n'est pas extraordinaire mais le summum a été de barbouiller, en les tâchant, il reste du vert dessous, des étagères métalliques teintées dans la masse.

Un vrai massacre.

Un terrible gâchis.

Pourquoi faudrait-il que des lieux, qui, malgré le contexte, avaient tout pour être agréables, deviennent laids ?

Est-ce parce qu'il s'agit d'une prison ?

Isabelle

⁷ C'est réellement son surnom maison.

La bibliothèque - Fondu enchaîné

1972 2006

Une cellule ordinaire de 7 m² dans laquelle s'amoncellent pêle-mêle de vieux bouquins.

Seulement une cinquantaine d'entre eux sont empilés sur un chariot. Ils sont recouverts de papier kraft maculé de taches de graisse.

À côté d'eux, "la liste" : une dizaine de feuilles ronéotypées plus ou moins déchirées.

Une ampoule pend au plafond.

Dans un coin, un vieux bureau en bois, vide, moche, recouvert de poussière.

Ça sent la poussière et le vieux papier. Personne n'y met jamais les pieds.

La même cellule et sa soeur siamoise : entre les deux, le mur mitoyen a été percé d'une large ouverture.

Des rayonnages métalliques bleu et argent courent le long des murs.

Sous les thèmes inscrits en grosses lettres noires, les livres recouverts de plastique transparent laissent voir leurs couvertures multicolores.

Ça brille sous les néons. Au centre, des bacs à BD bien rangés.

Le bureau en bois est toujours là, patiné, superbe. Au-dessus de lui, un grand panneau annonce les prochaines manifestations culturelles.

Ça sent le n°5 de Chanel, c'est le parfum de Christiane, la bibliothécaire. C'est aussi pour ça qu'ils viennent.

Comme je cherchais toujours l'unique clef qui m'était confiée, mon "chef" m'a offert un porte-clefs à l'emblème de notre administration. J'y tiens tellement que je suis certaine de ne jamais perdre ce qui y est attaché.

Chantal

Le premier jour de la guerre, le 4 août 1914, j'étais à Paris. Je me souviens de la nuit, de la lumière des bougies, de la peur et de l'attente. Les rues étaient désertes, les gens se regardaient avec des yeux égarés. On parlait de la chute de la République, de la prise de la Bastille. C'était une époque de grande épreuve, de grande souffrance. Les hommes se battaient pour la patrie, pour la liberté. Les femmes restaient à la maison, travaillant, s'occupant des enfants. C'était une époque de sacrifice, de dévouement. Les gens se donnaient tout pour leur pays. C'était une époque de gloire, de grandeur. Les héros de la guerre sont morts pour nous. Ils ont donné leur vie pour que nous puissions vivre en paix. C'est à eux que nous devons tout ce que nous sommes aujourd'hui. Ils ont été les premiers à se lever pour la défense de la patrie. Ils ont été les premiers à mourir pour elle. C'est à eux que nous devons de ne pas être esclaves. C'est à eux que nous devons de ne pas être opprimés. C'est à eux que nous devons de ne pas être humiliés. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des chiens. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des bêtes. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des objets. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des choses. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des animaux. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des végétaux. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des minéraux. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des éléments. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des particules. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des atomes. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des molécules. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des cellules. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des organismes. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des êtres vivants. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des personnes. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des individus. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des humains. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des citoyens. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des Français. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des hommes. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des Français. C'est à eux que nous devons de ne pas être traités comme des hommes.

Jalons de vie

À 19-20 ans, cheveux longs et barbu, soixante-huitard attardé, je cherchais vainement vers quelle profession me diriger. Mon oncle, alors brigadier dans la pénitenciaire, me voyant désœuvré, me conseilla alors de passer le concours de commis. Sans réelle motivation, je fus reçu après les épreuves écrites passées à la maison d'arrêt de Gradignan, mon affectation en poche pour la maison centrale de Nîmes. Je commençais ma carrière pénitenciaire avec l'idée de ne pas y rester car le travail administratif ne me plaisait pas : aucune valorisation et salaire minable. Après quelques années de stagnation professionnelle et au gré des demandes de mutation, j'arrivai en milieu ouvert, dans un petit comité de probation avec deux jeunes assistantes sociales et un vieil éduc proche de la retraite, recruté sans concours sous régime contractuel.

L'ambiance, dans ce service, était extraordinairement paisible et tranquille à côté de ce que j'avais connu auparavant en maison centrale. Les collègues avaient déjà une bonne expérience du travail et semblaient réellement sereins dans leur activité. Il est vrai aussi que la charge des dossiers était assez légère et les cas des personnes suivies sans trop de difficultés, avec le lot d'abandon de famille et d'alcooliques violents. Mes collègues me considéraient comme l'un des leurs et me confiaient des tâches intelligentes. Et dès le début, mes trois collègues m'ont incité à passer le concours d'éducateur des services pénitentiaires car ils avaient bien senti que ce travail m'intéressait et que pour moi il était temps de prendre une nouvelle orientation, personnellement et professionnellement.

Ainsi fut fait. Et je ne regrette pas d'avoir fait ce choix, grâce à la persuasion de mes trois collègues qui, chacun à leur manière, m'ont apporté beaucoup et m'ont aidé à trouver ma "vocation".

Marc

1975. À l'issue de mes études d'AS, j'avais conservé une sorte de maxime, tirée des multiples enseignements dont nous avons été abreuvés des techniques, des missions, de l'éthique de notre futur métier. Elle consistait à dire que le travail social devait permettre à l'individu d'accéder à son autonomie. C'était sur cette base que je comptais oeuvrer à l'administration pénitenciaire. Après trois ans de fonctionnement dans ma petite maison d'arrêt, j'avais vu passer un certain nombre de détenus, monté pour eux des projets de sortie, mis à jour les dossiers administratifs,

le top, quoi, pour redémarrer et donc s'assumer. Et pourtant, bon nombre d'entre eux, demandeurs, pourtant, satisfaits des propositions, ne tenaient pas le coup bien longtemps. "On te l'avait dit", "tu perds ton temps" étaient mon lot de remarques. Dans le même temps, j'ai eu mon premier enfant. Vie de femme des années 70 : travail à temps plein, nourrice, maison, faire vite et bien, en voilà une autre devise ! C'est là que se situe mon déclic à moi. Mon petit bonhomme aussi, il fallait qu'il acquière son autonomie. Je ne lui en laissais pas la possibilité, je faisais tout à sa place : je l'habillais, lui donnais à manger, laçais ses chaussures... un jour, il a râlé. Il voulait manger tout seul, passage obligé. Ça a pris trois fois plus de temps et il s'en est mis partout mais quelle victoire pour lui, quelle satisfaction !

J'ai compris, là, à quel endroit je commettais des erreurs dans mon boulot. Je faisais à leur place et ça ne pouvait pas leur convenir. Prendre du temps, laisser faire tout ce qui peut l'être par la personne elle-même, la laisser se débrouiller, juste l'aider, l'accompagner et ne pas mettre la barre trop haut, c'était, non pas le gage de la réussite assurée mais certainement la seule règle à respecter pour tenter le challenge du changement et de l'autonomie.

Chantal

Le 15 septembre 1978. Ma rencontre avec le directeur du centre de détention de Loos a été rassurante. La semaine suivante, je fais connaissance de mon chef de service, S, qui me propose un emploi du temps aménagé. Derrière ces grands murs de vieille prison se trouvent des per-

sonnels rigoureux, dynamiques et d'une grande humanité. Grâce à ces hommes, je m'intègre facilement. Les premiers jours ont été formateurs et déterminants. J'arrive chaque jour au travail sans crainte et même avec plaisir. S m'a transmis ses connaissances professionnelles, ses conseils avisés, l'envie d'accomplir un travail de qualité dans la cohésion, la bonne humeur et dans le respect d'autrui. Quand je suis devenue surveillante, j'ai intégré un autre monde, parfois hostile, difficile. C'est en pensant à mes débuts et à mon collègue que j'ai persévéré. Aujourd'hui, nous avons encore gardé le contact.

Claudie

La titularisation. Une année de stage, situation de précarité, possibilité de licenciement, redoublement :

faut faire ses preuves, se faire accepter, "rentrer dans le moule", ne pas bousculer les choses établies : peu de possibilités de se révéler. Les tâches "confiées" se cantonnent à effectuer les douches et la surveillance des promenades : impossible de se réaliser dans ces activités le challenge, le moyen de les rendre intéressantes.

Passage important de détenus aux douches ; faire accepter la notion d'hygiène ; surveillance active des promenades ; observer, détecter les comportements, apporter des solutions.

Grands moments de solitude, de réflexion, de projection dans l'avenir. Comment rendre intéressant et passionnant son métier ? Faire part de son idée à un collègue, lui expliquer, le convaincre de m'aider, de soumettre le projet. Animer des séances d'activités physiques auprès des détenus,

devenir acteur de ses missions.

Dans un premier temps, on rencontre l'hostilité des collègues : "une âme d'éducateur, trop social" ; l'espoir pour certains de s'engouffrer dans cette opportunité, un décalage important par rapport aux choses établies, une ouverture vers l'avenir.

Une reconnaissance de la PPSMJ, se montrer sous un autre jour, une gestion plus dynamique, une autorité accrue, un respect réciproque. Enfin, se faire connaître et reconnaître, accepter d'apporter quelque chose de différent, apprécier les autres.

Cette expérience bénéfique, bousculant les habitudes, une remise en question, être force de proposition, m'a permis tout au long de ma carrière d'être animé d'un enthousiasme permanent, de faire la promotion des métiers et de l'institution, de marquer de l'intérêt aux

évolutions de l'AP.

Denis

Au bout de dix-sept ans passés dans le même établissement, j'ai fait le bilan de ces nombreuses années et le sentiment très fort qui revenait à chaque fois, c'était l'impression de ne plus avancer, de tourner en rond, de m'essouffler, fatiguée par ce qui m'entourait : ambiance pesante, manque de solidarité, manque de cohésion, incompréhension totale, besoin d'aller voir ailleurs afin de rebondir à nouveau et de terminer ma carrière dans un nouveau paysage car je sentais par ailleurs que j'avais encore envie de m'investir, d'apporter quelque chose à l'institution mais pas avec les gens qui m'entoureraient.

J'ai donc demandé ma mutation dans un autre établissement distant de 70 km. Je n'ai pas déménagé, j'ai fait le trajet tous les jours et

ceci pendant trois ans. Ces déplacements n'étaient pas pesants pour moi car je me sentais bien au travail. Après une petite période d'adaptation, j'ai très vite trouvé mes marques. J'ai vraiment adhéré à l'équipe à laquelle j'appartenais de nouveau. J'ai trouvé l'établissement assez vétuste, datant des années 1850, me rappelant étrangement l'établissement dans lequel j'ai commencé : Orléans. Il y avait beaucoup de similitudes au niveau de l'architecture, de la façon dont les bâtiments étaient conçus et de l'organisation qui en découlait : j'ai de suite senti que j'y serais bien. Nous avons bien travaillé ensemble ; et quand je dis ensemble, c'est à la fois avec ma direction, mes collègues et l'ensemble du personnel. Nous étions vraiment une équipe soudée, ce qui nous a permis de travailler en toute

confiance dans le respect de chacun et là, je retrouvais les valeurs auxquelles j'étais profondément attachée : sens du travail bien fait, solidarité, sérieux, honnêteté. J'ai travaillé environ un an avec une directrice avec laquelle je me suis parfaitement entendue puis j'ai connu un changement de direction. Un jeune directeur est arrivé. Il n'avait pas la même façon de travailler mais il savait faire participer son personnel et le faire avancer dans la même direction que lui. C'est quelqu'un avec qui il fait bon travailler, la discussion est présente, permanente. Il sait faire avancer les choses. Tout s'est bien passé pour moi et j'ai pu partir à la retraite l'esprit tranquille : j'avais retrouvé la sérénité. Arrivée à Orléans avec, pour seul bagage, ma grosse valise bien remplie, je me suis retrouvée sans logement dans un pre-

mier temps. Je logeais à l'intérieur de la prison dans une chambre qu'on m'avait aménagée. Le chef de la maison d'arrêt régnait sur l'établissement "en bon père de famille". Il était à deux ans de la retraite, il mettait tout le monde à l'aise, appelait son personnel par son prénom et tutoyait tout le monde. On avait l'impression d'être "ses enfants". Il m'a aidée à trouver rapidement un logement en multipliant les coups de fil à la préfecture et, lorsque cette dernière me fixait un rendez-vous pour visiter un logement, je l'acceptais pour gagner du temps. Il m'est arrivé, une fois, d'avoir un rendez-vous alors que j'étais en service. Je voulais déplacer ce rendez-vous mais, là encore, le chef de maison d'arrêt m'a aidée en me faisant remplacer par la femme du chef de détention. C'était vraiment quelqu'un de très

humain, quelqu'un qui avait beaucoup de considération pour son personnel. Avec lui, aucun problème n'était insurmontable car il y avait toujours une solution. Le personnel lui en était reconnaissant : je crois que personne ne lui aurait tourné le dos. Il était très respecté. Il n'a pas connu de piquet de grève.

Raymonde

1985 — Neuf mois d'administration, voilà venu le temps du troisième "pointage" pour les stagiaires de la maison d'arrêt des Yvelines : celui qui ouvre, ou pas, les portes de la titularisation. Résumé des évaluations précédentes, cette rencontre avec la sous-directrice chargée de la formation me fixera sur mon avenir. Même si, a priori, tout doit bien se passer, j'entre dans son bureau avec une petite angoisse : comment mon travail est-il

apprécié ? Après la lecture des appréciations de la vingtaine de premiers surveillants de l'établissement, la synthèse arrive : "Monsieur, je vous propose à la titularisation, vous avez parfaitement compris le sens du devoir public." Je m'étais attaché jusque-là à bien comprendre ce que l'on attendait de moi sur le terrain sans me souvenir de la part que pouvait prendre mon travail dans l'ensemble du système au service de l'état. Par cette phrase, j'en pris pleinement conscience. Ces mots me guideront jusqu'au bout de mon service de fonctionnaire.

Serge

Caen, avril 1985. Je viens d'apprendre ma mutation pour Nîmes, moment de pur bonheur. Et le directeur me surprend en train de jouer au toréador avec le vagemestre en

guise de taureau. Mai 1985 Mutation à Nîmes. Quel bonheur. Me voici dans ma région ou presque. Je retrouve l'accent, le climat, je ne suis plus un être à part : la "Marseillaise" de Caen ; je rentre dans le moule. Coup de chance, je retrouve à Nîmes mon premier directeur, celui qui m'avait reçue en tant que stagiaire à Caen. L'intégration se fait en douceur et les cinq ans passés à Nîmes seront les meilleurs de ma carrière.

Marie-Paule

Mars 1986. Service de nuit à la maison d'arrêt des Yvelines. Le haut parleur de l'étage F3 annonce : « Surveillant rondier ! Paquetage ! Transfert Mauzac. » Mon collègue des noyaux* venait de m'annoncer d'une façon on ne peut plus discrète ma mutation pour le centre de détention de Mauzac.

Serge

"Le vilain petit canard"
Sans doute parce que j'ai été longtemps l'unique travailleur social de ma petite maison d'arrêt, j'ai été considérée comme un intervenant extérieur au même titre que le prof de gym, la visiteuse ou l'instituteur. Je ne cessais de clamer, sans convaincre, que j'appartenais "comme vous" (les surveillants) à l'administration pénitentiaire. J'étais frustrée de cette mise à l'écart, d'autant plus que je sais pouvoir dire que j'étais bien acceptée, reconnue dans mon travail et que nos échanges étaient harmonieux, voire amicaux avec certains. Face à ce que je ressentais comme une injustice, j'ai posé deux actes. Le premier a consisté à épingler ma fiche de paye au tableau des annonces réservées au personnel pour bien prouver qu'elle était identique aux autres. Le second a été de refuser l'alarme réservée aux

intervenants extérieurs et d'obtenir que l'une des alarmes du service porte l'étiquette "T. S." et prenne sa place à côté de celles du personnel interne. J'ai mesuré dernièrement notre intégration en constatant que la clef du SPIP était maintenant dans l'armoire des clefs à côté des autres. Mon métier est difficile à définir, il ne s'appuie pas sur un rituel, n'est pas précisément rythmé par le temps, n'a pas de symboles repérables, n'utilise pas de support matériel, ne se partage pas en équipe, ne se quantifie pas. Il est de l'ordre du relationnel, de la parole échangée. Il m'engage parce qu'il crée du lien. mais cette relation est duelle, de plus, elle est couverte par le secret professionnel. C'est pour toutes ces raisons que ma fonction peut paraître suspecte aux yeux de mes collègues surveillants et qu'ils ne peuvent m'intégrer totalement à leur univers.

Pourtant, je sais intimement que nous sommes bien sur le même bateau et que nous ramons ensemble pour le faire avancer.

Chantal

1988 — Fresnes, quartier femmes.
Une porte semblable à toutes les autres sur laquelle il est inscrit : "Directeur."
Elle s'ouvre. Madame la Directrice et le chef de détention sont assis sur du mobilier datant de plus de cinquante ans. La fenêtre est protégée par des barreaux. Un petit néon éclaire la pièce. Madame la Directrice lit à voix haute mes appréciations concernant mes compétences professionnelles. Elles sont très positives et truffées de superlatifs. Surprise, je leur dis : "Merci. Merci, c'est beaucoup." Soudain, un craquement. La chaise du chef cède. Il a juste le temps de s'agripper à l'autre

chaise pour éviter le pire.

Claudie

L'évaluation annuelle. Sélection au poste de gradé formateur, 1990. Épreuves orales : 2ème exercice.
Fonction à laquelle je tenais particulièrement : possibilité de transmettre, partager, participer, dynamiser des équipes, un rythme de travail plus confortable, un poste à l'établissement, le défi important, voire crucial : serait-elle ma voie, la formation ?
Présence d'un stress certain, angoissé, désir de réussir mais nerveux, agité, l'attente, la décomposition des autres candidats, les questions, une part d'inconnu, qui sont les examinateurs ?
Devant le jury, l'assistance, composée de représentants de l'Administration Centrale (RH3), de la Direction régionale, du Directeur de l'ENAP et de formateurs confir-

més. IMPRESSIONNANT. Je ne me rappelle pas des noms, des visages, à peine du nombre.

Une présentation de mon cursus professionnel, de mes motivations, un nombre incalculable de questions de tout ordre, un véritable INTERROGATOIRE : la famille, les loisirs, mes souhaits, les modes de fonctionnement, la profession... Plus de notion de temps, des réponses mécaniques, pas de réflexion.

Enfin, la question libératoire : "Et si, maintenant, on vous proposait, pour en finir, un saut à l'élastique ?"
Ma réponse : "L'épreuve qui vient de se dérouler me suffit largement pour une remise en question : c'est pire qu'un saut."
Rires. Commentaires. Humour. C'est gagné.

Denis

Après dix-sept ans de service comme surveillant, j'ai décidé, en

1994, de passer le concours de Premier-surveillant. Muté à la Maison d'arrêt de Nancy comme gradé.

Le monde carcéral n'était plus le même, les conditions de travail changent, la vétusté de l'établissement, les personnes incarcérées ne sont plus les mêmes (hommes, femmes, mineurs). Mes responsabilités, surtout en service de nuit où le gradé se retrouve seul pour prendre la bonne décision.

La détention est plus difficile, plus pénible (de 4/8 voire 12 détenus en cellule) les automutilations beaucoup plus fréquentes, les appels au secours des arrivants.

Gérard

1998. Ma lettre de félicitations
C'est une lettre nominativement adressée à un personnel pénitentiaire quand ce dernier a pu maîtriser un incident grave, neutraliser

une tentative d'évasion ou participer de façon active et courageuse en situation de crise collective ou individuelle. Elle est rédigée par le directeur de l'Administration sur proposition du chef d'établissement.

Claudie

Janvier 2003. La maison d'arrêt St Michel de Toulouse est surpeuplée. Dans la majorité des cellules, il y a un matelas au sol. Nous avons l'obligation d'accueillir tous les entrants (c'est le contraire d'un hôtel). Au moins deux fois par jour, quand un surveillant ouvre une porte de cellule, un détenu en sort rapidement, comme s'il était monté sur ressorts, le paquetage dans le grand sac poubelle bleu. Il n'est pas accepté par les codétenus ou c'est lui qui ne les accepte pas. Il faut lui trouver une autre cellule. Énerverement. Colère. Difficultés de gestion.

Il y a quelques transferts dans d'autres établissements. Début janvier, les paquetages des cinquante détenus présents sont préparés, stockés à la fouille et acheminés quotidiennement par des camions de déménagement sur la nouvelle maison d'arrêt de Seysses.

Une partie des personnels est mobilisée pour cette tâche. Une autre est sur place à Seysses pour la future ouverture.

À St Michel, au fur et à mesure, les détenus ne possèdent plus en cellule que la trousse de toilette, le tabac et les médicaments (plus de radio).

Ils sont démunis matériellement, inquiets de quitter la vieille prison qu'ils connaissent. Stress. Fatigue des personnels en nombre réduit.

26 janvier 2003. Le grand jour arrive. Les différents états majors des forces de l'ordre et de l'administration pénitentiaire ont pré-

paré minutieusement le transfert de Toulouse à Seysses. Tous les personnels de surveillance sont réquisitionnés.

Nous sommes réunis par catégories et groupes prévus, et recevons les consignes précises et rigoureusement.

Le 26 janvier 2003 à 5 h 30, dernier rapport avant l'action. Je suis en poste au niveau du greffe à la maison d'arrêt de Seysses avec, comme les autres gradés, un CSR (Chef de Service Référent) et des binômes d'agents à ma disposition. Un responsable de la Direction régionale est là.

À 6 h 07, comme prévu, le premier véhicule chargé de sept détenus arrive dans le sas. C'est pour moi les "isolés". Ils sont dociles, calmes et nous reconnaissent. Nous les installons un à un dans leur bâtiment.

À 6 h 14, deuxième voiture... sept minutes plus tard, les mineurs

que j'emmène, avec leurs surveillants, dans leur bâtiment. Ils sont étonnés, il y a plusieurs dizaines de mètres à traverser. L'espace est large, aéré, les couleurs gaies. Ils regardent partout.

Arrivés dans leur nouvelle cellule individuelle, ils voient la douche et certains disent : "On dirait le Formule 1". Beaucoup prennent la douche et se recouchent.

Vers 16 h 00, le dernier véhicule, qui transporte les femmes, arrive. Certaines pleurent.

L'opération s'est terminée avant l'heure prévue. Aucun incident.

Grâce à la qualité de l'organisation parfaite. Sur chacune des portes des cellules apparaissent les noms, prénoms et numéros d'écrou des détenus. Les paquetages, dans les cartons, étaient déjà là quand j'ouvrais les portes.

Nous avons quitté la prison St Michel datant de 1857 et son maté-

riel vétuste, ses serrures électromécaniques usées et défaillantes, ses boîtes électriques qui surchauffaient et que nous devions couper la nuit pour éviter les courts circuits, dysfonctionnements qui nous obligeaient d'ouvrir les portes manuellement les dernières semaines, afin que les agents puissent assurer les rondes.

Les moments de répit ou de repos se faisaient rares la nuit. Les incidents se multipliaient le jour.

Nous y avons abandonné les rats et les cafards pour rejoindre la nouvelle prison de Seysses située à 25 km et le XXI^e siècle.

La Maison d'Arrêt de Seysses, aérée, spacieuse et CLIMATISÉE comprend près de 600 places ; assez pour l'encellulement individuel. Tous les détenus auront un lit en cellule dont chacune est dotée d'une douche.

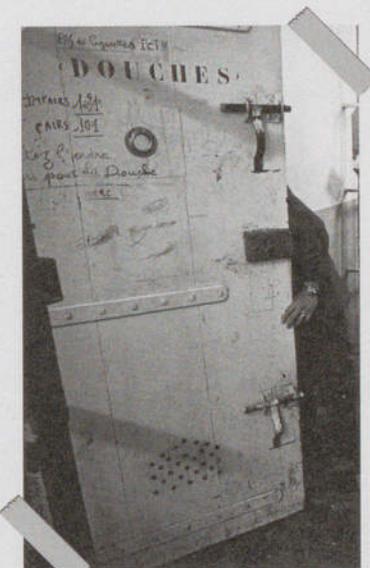
En nous installant à Seysses, nous avons sauté un siècle. Le transfert a été réussi.

Nous sommes redynamisés ; nous allons revivre en bénéficiant de conditions matérielles optimales.

Claudie

La retraite : après plus de 32 ans d'activité, du jour au lendemain, plus de responsabilité, plus de contact, de relations verbales, plus d'inquiétude. Une autre vie commence. Il faut aussi, là, réussir.

Gérard



L'auxiliaire canin. Présents dans les chemins de ronde, souvent de façon officielle et parfois en détention sur des initiatives sans doute plus personnelles, les chiens disparaissent peu à peu de l'effectif pénitentiaire. Avec la brigade canine des ERIS, ils reviennent mais dans un tout autre rôle (détecteurs de produits prohibés ou détonnants).

La courserie jour après jour

L'APPEL

BA-BA du métier, l'appel consiste à connaître à tout moment l'effectif des détenus de l'étage ou du quartier dont on est responsable. L'appel nous permet de localiser les détenus absents, pour aller soit à l'extérieur de l'établissement, Palais de justice, hôpital, permission de sortie etc., soit à l'intérieur des murs comme à l'UCSA, ou SMPR, aux activités sport, école, bibliothèque... avant l'informatique, l'appel se faisait sur un « bulletin d'appel » remis au gradé en fin de service. Ce bulletin contenait le détail des effectifs. J'avais toujours un petit coup de stress quand la faction de 6 heures avait été particulièrement mouvementée en détenus arrivants, partants, changements de cellules etc. Il fallait être vigilants, ne pas faire d'erreur de chiffres car alors l'effectif général était faux, le gradé bloquait tous les agents jusqu'au moment où il découvrait l'erreur, le coupable passait un mauvais moment.

LE CONTRE APPEL

Le contre appel est demandé lorsque l'appel est faux, il faut recommencer à compter les détenus, il est obligatoirement demandé après une tentative ou une évasion de jour comme de nuit. *Marie-Paule*

BON DE CANTINE

La liasse de feuilles de couleurs différentes est distribuée à chaque détenu et ramassée le week end. Les détenus y choisissent des produits alimentaires, de la papeterie, des journaux, des fruits et légumes en fonction de leur pécule (argent géré par l'administration). C'est un moyen pour les détenus d'améliorer l'ordinaire mais aussi souvent un sujet à "alimenter" le racket.

DISTRIBUTION DE CANTINE

La distribution de cantine est un moment très important pour la population pénale. Les "cantines", ce sont leurs courses commandées sur des bons de cantine prévus à cet effet, la semaine précédente.

Le jour de la livraison, on utilise un chariot sur lequel on a posé la marchandise. La cantine tabac est de loin la plus précieuse. J'ai vu des détenus non livrés « péter les plombs ».

À l'ouverture de SEYSSÈS en janvier 2003, la mise en place des cantines a été laborieuse. Les détenus les plus rusés avaient fait des réserves avant le déménagement. *Marie-Paule*

Le CAHIER D'OBSERVATIONS

Lors de l'appel des agents de nuit, à 18 h 45, le premier surveillant remet à chacun son cahier d'observations. Les surveillants y notent les observations concernant le comportement de certains détenus. Ces cahiers représentent un complément d'information. C'est le petit plus qu'on perçoit la nuit parce qu'il y a un autre climat, fait de choses quelquefois anodines, et qui vient compléter ce qu'on voit dans la journée. Les cahiers sont ramassés en fin de service à 6 h 45 par le gradé et remis au chef de détention. Le chef les vise ; les remarques importantes repérées sont prises en compte pour la gestion des PPSMJ. *Claudie*

Le CHRONO

Appareil lourd (environ 3 kg), qui sert aux pointages, dans un étui en cuir avec une lanière pour le transport. Une petite fenêtre avec une horloge, une serrure sur l'arrière.

Très résistant aux chocs, normalement incassable.

Le principe le plus répandu de ronde consistait à établir un circuit à partir d'une heure de départ fixée pour chaque ronde de nuit. Les rondes étaient répertoriées sur une feuille choisie et mise à la disposition du service de nuit par le gradé, on devait respecter un ordre précis de passage qui ne devait jamais être le même, afin d'éviter aux détenus de connaître le circuit.

Pour le pointage, il y avait une boîte numérotée avec une clef fixée par une chaînette, il pouvait y avoir entre 10 et 15 boîtes.

Une ronde se faisait à l'intérieur d'une détention comme à l'extérieur (cours, couloirs, façades de bâtiments) une ronde se faisait généralement à deux agents (un qui effectue le pointage et l'autre qui assure sa sécurité).



Les rondes effectuées en détention servent à contrôler la présence physique des détenus par les oeillets, passer dans divers endroits précis, afin de prévenir toute tentative d'évasion.

Pour les surveillants « rondiers », le chrono est un objet précieux, puisqu'il restitue son travail très précisément. Une bande papier enregistre les pointages, cela fait l'objet d'un contrôle minutieux par le gradé à chaque fin de service de nuit, toute inversion devait lui être signalée, tout manquement pouvait donner lieu à une sanction.

Dès qu'il y avait un événement grave (suicide, tentative d'évasion), cette bande imprimée pouvait être saisie par un magistrat pour enquête.

Le chrono servait également la nuit dans les miradors pour prouver que l'on ne dormait pas, il fallait pointer tous les quarts d'heure.

Lorsqu'il pleuvait ou neigeait, quelquefois « malheureusement » l'eau entraînait dans la serrure et la bande papier cassait, personne ne pouvait vérifier le bon fonctionnement jusqu'à l'ouverture. *Gérard*

Pour éviter d'éventuelles remontrances, il arrivait que le chrono soit « en panne ! » en le claquant violemment à plat, les engrenages se déboîtaient. *Serge*

Il paraît que les « anciens » avaient des cartons avec les numéros de rondes et boîtes, astuce ! lors de la première ronde l'agent avec un tournevis démontait chaque clef, la décrochait et la plaçait sur le dit carton, puis le dernier agent de nuit raccrochait les clefs, les rondes étaient certainement moins fatigantes !!! *Serge*

Aujourd'hui, les bons vieux chronos sont remplacés par l'informatique, voire des pointages optiques et d'autres systèmes plus fiables. *Gérard, Serge*

La COMMISSION DE DISCIPLINE (DIT LE « PRÉTOIRE »)

Jugement dans la prison, en présence de membres de la hiérarchie et de l'encadrement. La détenue doit répondre d'un acte prohibé. Mon dernier prétoire c'était une boulette de cannabis trouvée lors d'une fouille. La sanction a été de 15 jours de cellule de punition. La détenue a reconnu les faits sans histoire, souvent ce n'est pas le cas, elles nient tout.

Marie-Paule

LA DISTRIBUTION DES REPAS

La distribution des repas est un des grands moments qui ponctuent la journée d'un détenu.

C'est un moment attendu, la qualité de la nourriture en détention est importante aux yeux des détenus.

C'est souvent l'un des sujets « sensibles » dans les détentions : il suffit qu'un repas soit composé de mets qui ne plaisent pas ou en quantité insuffisante pour mettre le feu aux poudres en détention.

Bien que les cuisines des établissements pénitentiaires répondent aux normes d'hygiène exigées par la réglementation actuelle et que des efforts considérables aient été faits, des investissements importants en matière d'équipement réalisés, les détenus utilisent souvent l'argument de la « mauvaise bouffe » pour dénoncer d'autres choses qui ne leur conviennent pas et démarrer un mouvement de protestation.

La distribution des repas doit s'effectuer dans la règle de l'art : acheminement rapide des chariots transportant les plateaux repas depuis la cuisine vers les cellules et ceci pour respecter la température des plats servis aux détenus, respect des règles d'hygiène : le détenu employé au service général est chargé de remettre le plateau repas à chaque détenu dès que le surveillant ouvre la porte de la cellule. Il doit porter des gants en latex et avoir une tenue correcte (veste blanche, propre sur lui).

Les horaires doivent être respectés, la distribution se fait de manière équitable et en tenant compte des particularités des régimes : sans graisse, sans porc, sans sel, végétarien, mixé.

Ces régimes sont décidés soit par le médecin pour raison médicale soit par le Chef de détention à la demande des détenus par respect des religions et convictions.

C'est aussi un moment privilégié dans le rapport détenu-surveillant, ce dernier pouvant déceler à travers une attitude figée du détenu ou un refus de plateau un changement de comportement, un problème latent.

Raymonde

LE DIMANCHE

C'est un jour différent des autres. Pour les chefs de service, il s'agit d'assurer une permanence. Pour les surveillants aussi, c'est un jour particulier. Impression de tourner au ralenti. Beaucoup moins de mouvements dans la détention. La journée n'est pas ponctuée par des horaires très fixes comme en semaine. Les personnels sont moins sollicités par les mouve-

ments extérieurs (extractions judiciaires, transfèvements, extractions médicales) et intérieures (départ vers les ateliers, la formation, les activités). Il ne reste globalement à gérer que les mouvements des offices religieux et des promenades. Du coup, une plus grande disponibilité pour des tâches administratives impossibles à réaliser en semaine : travailler sur un projet, accorder plus de temps aux collègues, engager des conversations de tous ordres, ce qui permet une relation plus humaine et engendre une détente durable. Les détenus aussi sont moins sollicités. Ils se reposent et peuvent se consacrer à leurs occupations personnelles. En résumé, le dimanche en détention est un peu le reflet d'un dimanche à l'extérieur. Un long week end férié de trois jours, par exemple, devient vite ennuyeux pour les détenus car rien ne se passe, le temps se fige.

Chantal, Gérard, Raymonde

L'EAU CHAUDE, 1989 : MAISON D'ARRÊT POUR FEMMES DE FRESNES

Lors de la distribution des repas, une détenue classée au service général, munie d'un broc, distribuait de l'eau chaude à toutes les détenues. Elle faisiait la navette entre les étages et le rez-de-chaussée où se trouvait le seul point d'eau chaude.

EXTRACTION HÔPITAL, 1979

Quand on doit se rendre dans un lieu public, un hôpital par exemple, les mesures de sécurité sont sévères. En effet, pour éviter tout risque d'évasion, malgré une escorte composée de deux policiers et du chef d'escorte, je suis enchaînée à la détenue par le poignet. À notre arrivée dans la salle d'attente de l'hôpital, le public nous regarde comme des gens venus d'ailleurs et je sens un courant d'hostilité à mon égard. Au début de ma carrière, je cachais la chaîne par une grande cape qui enveloppait nos mains. Avec le temps, cette animosité est moins sensible.

Marie-Paule

FIOLES

Les fioles étaient distribuées par les surveillants avant la mise en place des UCSA. Elles contenaient la totalité d'une prise (matin, midi, soir). Tous les comprimés, gélules, gouttes, étaient mis dans des flacons de récupération par l'infirmière. Le surveillant rajoutait de l'eau assez longtemps à l'avance pour que tout ait le temps de se dissoudre. Au repas, il servait la mixture et le détenu devait l'avaler devant lui. Les comprimés étaient donc avalés pêle mêle avec le reste du traitement vers 18 h, 18 h 15 en maison d'arrêt. Aujourd'hui les UCSA ont bien changé la chose, les comprimés sont délivrés dans leur emballage. Ils circulent aussi beaucoup plus d'une cellule à une autre ! *Serge*

LA FOUILLE

Fouille de cellule : régulièrement il est demandé de fouiller les cellules, ce qui permet d'exercer un contrôle sur l'état et la propreté de la cellule. On contrôle s'il n'y a pas trop de médicaments stockés, on retire les objets prohibés comme la résine de cannabis que l'on trouve parfois en plus ou moins grande quantité. Les détenues n'apprécient pas ces fouilles, car elles sont obligées de refaire leur lit, de faire un peu de rangement. *Marie-Paule*

LES PROMENADES

Moment important de la journée, les détenues femmes de SEYSSES sont favorisées car elles ont droit à trois heures par jour. La cour est le lieu de tous les échanges et trafics : comprimés contre cigarettes, parfois un vêtement contre un paquet de cigarettes. Quand un règlement de compte doit avoir lieu, c'est toujours sur la cour de promenade. Les bagarres n'ont pas lieu chez les femmes, car il y a toujours un groupe de pacifistes qui intervient pour empêcher l'empoignade. *Marie-Paule*

LE REGARD, L'OEILLETON

La porte est munie d'un oeilleton qui permet de contrôler l'intérieur de la cellule, c'est un viseur circulaire en laiton ou en cuivre avec un volet mobile, une partie vitrée, placé au milieu de la porte de cellule à environ 1 m 60 de hauteur.

Ce contrôle est un geste professionnel très important, le contrôle peut être préventif, sécuritaire, il peut être un lien visuel entre l'agent et le détenu tout en gardant une marge de sécurité.

L'OEILLETON C'EST LE REGARD, LA SURVEILLANCE

Les détenus doivent faire l'objet d'une surveillance constante, de jour comme de nuit, par des rondes qui sont faites suivant un horaire fixé et quotidiennement modifié par le gradé. Ce contrôle a souvent permis de sauver des vies pour des détenus suicidaires, malades. En principe, il est interdit d'obstruer l'oeilleton. Pour le surveillant c'est quelquefois un geste dangereux. Par ce trou lorsque la vitre a été cassée, un détenu agressif peut passer un objet dangereux (une fourchette, un stylo, etc. ...) : je me souviens d'une nuit où un détenu frappait fortement dans sa porte de cellule, au moment où je m'apprêtais à regarder par l'oeilleton, celui-ci dans un grand bruit a brisé la vitre avec un manche à balai et a frôlé mon oeil.

Je comprends que ce geste puisse être mal accepté par l'occupant de la cellule qui peut l'interpréter comme un regard inquisiteur mais il est nécessaire pour les deux parties.

Les détenus sont à l'écoute de tous les bruits, au seul bruit du volet de l'oeilleton, à peine touché, le regard du détenu croise celui du rondier. A l'approche de la cellule et à la manière d'ouvrir l'oeilleton, un détenu peut reconnaître l'identité du rondier.

L'agent rondier, après quelques semaines de travail, peut analyser en un seul coup d'oeil dans la cellule, la sérénité ou la préparation d'un geste anormal, faire de la prévention, prévenir d'un acte malheureux, ressentir une atmosphère bonne ou moins bonne.

L'observation, les regards sont très importants, dans un établissement pénitentiaire "tout le monde regarde tout le monde". *Gérard*

Le VENDREDI

Le vendredi, fin de soirée (16 h-19 h) est toujours un moment particulier : multiplication d'incidents, problème de cohabitation entre détenues, mauvaise nouvelle de la famille, problème de santé plus ou moins grave, etc. ; des problèmes d'ordre technique, problème d'informatique, fuite, serrure qui ne fonctionne plus, etc.

Pourquoi les problèmes surgissent-ils en quelques heures les vendredis soirs ?

Pourtant, il y a souvent moins de personnel (d'entretien, médical, de surveillance). Pour pallier au manque, commencent le dialogue, le système D. Les personnels présents sont sous tension car, en plus, ils doivent préparer le samedi/dimanche. *Gérard*

Le lundi au travail est une chose. Le vendredi en détention en est une autre. Véritable chat noir de la semaine, il est appréhendé par tous. Si "quelque chose" se passe, ce sera le vendredi.

L'approche du week end, surtout en maison d'arrêt, génère une forte angoisse pour la population pénale. Pas ou peu d'activité. La majeure partie de la journée se passera en cellule ; pas d'interlocuteur à qui confier son problème ; autant de raisons qui poussent à la déprime et souvent aussi au passage à l'acte.

La "fatalité" du vendredi nous avait poussés à ne programmer aucune tâche les vendredis après-midis à l'U.C.S.A. *Serge*

MAISON D'ARRÊT DE FRESNES, MAISON D'ARRÊT PARIS LA SANTÉ

Lors du passage du gradé qui effectue la ronde des murs les nuits, tous les agents en poste aux miradors le saluent par respect et prouvent ainsi qu'ils sont en éveil.

Il est interdit de quitter son étage sous peine de sanction pour abandon de poste.

Il est interdit d'aller aux toilettes sans avoir préalablement demandé la permission au gradé.

Il est interdit de s'asseoir sur le tabouret situé sur la passerelle sauf pour écrire sur la main courante.

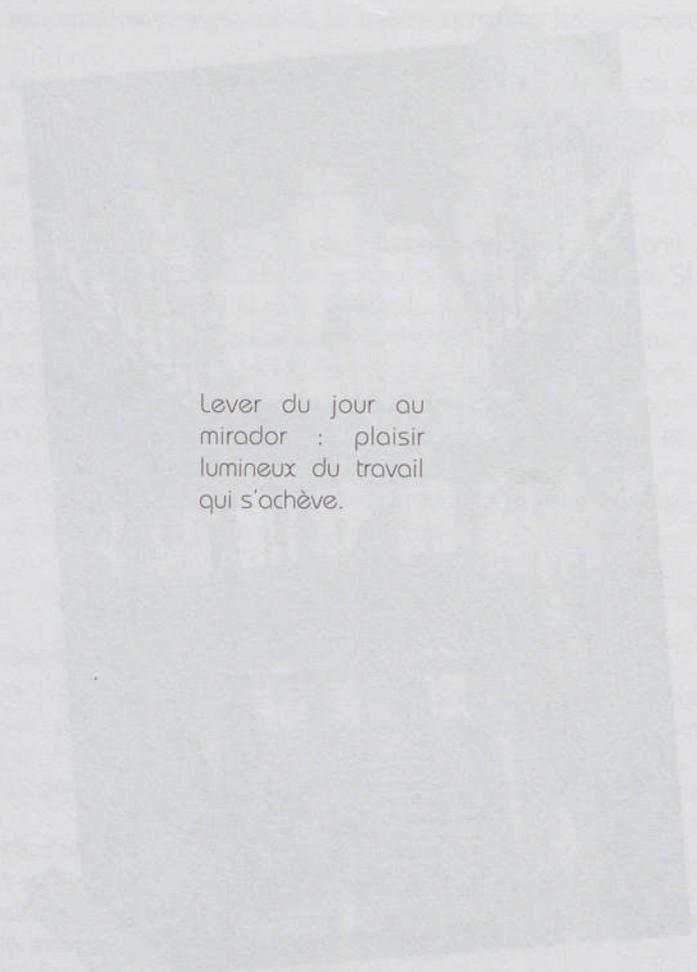
La nuit, le gradé n'était dérangé que quand la situation était grave (feux de cellule, TS)

CONSEIL D'ANCIEN

"Si le téléphone sonne, ne te précipite pas pour répondre. Laisse sonner quatre à cinq fois sinon "ils" penseront que tu ne fais rien et que tu montes la garde auprès du téléphone au lieu de bosser."



Le lever du jour au mirador : plaisir lumineux du travail qui s'achève.



Lever du jour au mirador : plaisir lumineux du travail qui s'achève.

Le lever du jour au mirador : plaisir lumineux du travail qui s'achève.

Le lever du jour au mirador : plaisir lumineux du travail qui s'achève.

Les ombres de la nuit

Le lever du jour au mirador : plaisir lumineux du travail qui s'achève.

1969 — Décembre. Service de nuit. Maison d'arrêt de Montauban
On tourne avec un chien loup dressé par les surveillants de l'établissement. Je suis seul dans la détention avec lui. Il me précède sur les cursives. À chaque lieu de pointage, il se met en arrêt, attend que je tourne la clef du chrono, il repart alors jusqu'au prochain point. Bon compagnon de nuit.

Roger

Nuit du 16 au 17 juin 1979, maison d'arrêt d'Evreux, petit établissement.

Les trois années précédentes, la nuit du 16 au 17 juin, des événements importants se sont déroulés : deux tentatives d'évasion, dont une réussie. Un détenu est sorti de sa cellule en sciant un barreau, a remplacé celui-ci par un façonnage maison et, dissimulé dans le coffre du véhicule d'un membre du personnel, il a quitté l'établissement par la grande porte. L'autre tentative a avorté, repérée par le personnel en service.

La troisième année, il s'est produit un suicide par pendaison en cellule, ce qui était assez rare dans l'établissement, car le personnel a une bonne connaissance de la PPSMJ, pratique une observation précise des comportements ; mais il n'y avait pas d'éléments pour détecter l'événement.

La transmission orale de ces événements, qui composent l'histoire et la culture de l'établissement est assez facile à établir. Et chaque nouveau collègue est rapidement affranchi de ces événements et les faits sont encore plus relatés quand on arrive au jour et surtout à la nuit fatidique. Chacun l'exprime souvent par des mots ou, souhaitant conjurer le "mauvais sort", par un mutisme qui en dit long : des regards éloquents, une nervosité palpable, omniprésente.

Donc, je travaille, cette fameuse nuit, en tinôme. Mon collègue, en confiance, m'exprime ses craintes :

— Tu vas voir, il va se passer quelque chose.

— Allons donc, tu vas pas nous porter la scoumoune !

— Qu'est-ce que c'est, la scoumoune ?

— Ben, la poisse...

Silence.

Le travail de nuit commence : rondes, contrôles, etc. Atmosphère pesante, un calme malsain règne : impression. Nos sens en éveil.

Vers 21 heures 30, un tapotement, contre une porte de cellule, des appels. Je me dirige vers l'origine du bruit. Un détenu du service général, à mon arrivée, ferme précautionneusement la fenêtre de sa cellule et déclare : "Quelqu'un scie ses barreaux, dans les cellules au-dessus."

Contrarié mais excité au demeurant. Étonné, je réagis. Rapidement, j'en informe mon collègue. "Qu'est-ce que je t'avais dit ! Va vérifier à nouveau, demande des précisions."

De retour devant la cellule de mon "indicateur". Celui-ci me glisse un mot sous la porte : "Je vous assure, chef, c'est pas une blague." Je monte à l'étage supérieur en silence, frissonnant, le cœur bien présent, tambour battant. Je vérifie avec prudence et mille précautions — discrétion — tous les oeillets et soudain, dans une cellule, un détenu, l'occupant seul, s'activait sur le barraudage dans un mouvement de va et vient : vraisemblablement, il scie.

Je communique les informations aux collègues et confirme la véracité des faits. Mais pas d'intervention en cellule : c'est un petit établissement, il n'y a pas de gradé de nuit et l'appel à l'encadrement se fait rarement, même dans des situations graves. L'autonomie et la notion d'initiative sont de mise parmi le personnel et particulièrement recommandées. On se fait un point d'honneur à traiter la totalité de l'événement et sortir gagnant de l'épreuve, de la "lutte intellectuelle" avec la PPSMJ, à récupérer et s'approprier les faits.

On se met d'accord sur un dispositif : une surveillance continue mais discrète de la cellule pendant la nuit. On se positionne, on essaie d'effectuer les contrôles des cellules normalement, après chaque passage à la cellule concernée, l'individu se remet à l'action, après avoir simulé son endormissement. Cela signifie qu'il poursuit sa tentative.

Toute la nuit, nous sommes suspendus, en attente.

À l'appel du matin, l'intéressé est toujours présent. À l'ouverture de sa cellule, il se lève et jette par la fenêtre son matériel mais nous venons de le réveiller. Un interrogatoire est effectué, nous vérifions le barraudage, à peine entamé ; à l'extérieur, nous récupérons une cuillère avec des dents grossièrement taillées sur le manche, qui lui servait de scie. Vraisemblablement peu de conviction, de la part de l'intéressé, à vouloir s'échapper : l'inactivité du détenu semble être le moteur de son initiative.

Soulagement.

Nuit blanche. Satisfaction. Rires. Mission accomplie.

Denis

1988 — Fresnes, quartier femmes. Service de nuit.

Deux surveillantes et une surveillante à la porte d'entrée. Entre la censure et le tri du courrier pour l'une et les rondes pour la seconde, dégustation de charcuterie corse et du gâteau confectionné pour les collègues.

Claudie

Noël 2001 — Paris La Santé. Service de nuit.

Les collègues ont concocté moult plats antillais que je goûte avec plaisir. Chacun est affairé à assurer son poste ou à surveiller la cuisson. C'est un moment de partage et de solidarité professionnelle.

Claudie

2002 — Saint-Michel (31). Service de nuit.

Chaque surveillant est à son poste : miradors, rondes, PEP (porte d'entrée principale) et... fourneau de la salle de garde : les collègues hommes nous faisaient découvrir leurs qualités culinaires. Repas convivial sur la terrasse.

Claudie

Fin de service de nuit, il est 7 heures, je rentre chez moi, je croise tous ces gens qui se rendent à leur travail. Je suis fatiguée mais en repos pour deux jours. Grandiose.

Georgette

Trop courts, les 15 Km qui séparent la prison de mon chez moi. Les soirs de permanence chargés de stress, d'urgence, de colère, de souffrances, vingt minutes de trajet, Jean-Jacques Goldman à fond dans la voiture, il me faudra bien ça pour "évacuer" et faire de la place afin de redevenir disponible à autre chose...

Chantal

Légende ou vérité ?

Quand j'ai commencé à travailler dans l'administration pénitentiaire (1976), la peine de mort existait encore. Cette réalité était lointaine pour moi : comme beaucoup de femmes de ma génération, je travaillais en milieu ouvert. Des années plus tard, je ne sais plus qui m'a raconté un jour que la petite fontaine à droite, dans la première cour de la Santé, était utilisée pour nettoyer les lames de la guillotine. Depuis, chaque fois que je vais manger au mess de la Santé, je pense à ça.

10 mai 1981
Monsieur le Ministre de la Justice
Paris
Monsieur le Ministre de la Justice
Paris

Je vous prie de bien vouloir agréer
l'assurance de ma haute estime et de
mon profond respect.

Je vous prie de bien vouloir agréer
l'assurance de ma haute estime et de
mon profond respect.

Je vous prie de bien vouloir agréer
l'assurance de ma haute estime et de
mon profond respect.

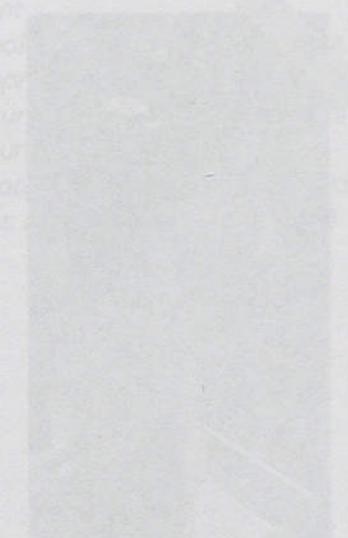
Je vous prie de bien vouloir agréer
l'assurance de ma haute estime et de
mon profond respect.

10 mai 1981
Monsieur le Ministre de la Justice
Paris

1981 : rêve évolution

des Services ministériels de la Justice
C'est là qu'est né un grand mouvement
d'évolution, de progrès, de perfectionnement.

Il s'agit d'un grand mouvement
d'évolution, de progrès, de perfectionnement.
Il s'agit d'un grand mouvement
d'évolution, de progrès, de perfectionnement.



1981 : René Évaution



10 mai : élection présidentielle.
Victoire de François Mitterrand.
Nomination de Robert Badinter,
avocat de formation, comme Garde
des Sceaux, ministre de la Justice.
C'est là qu'est né un grand courant
de réformes, la plus marquante
étant :
l'abolition de la peine de mort.
Suppression des Quartiers de Haute
Sécurité et des Quartiers de
Sécurité Renforcée
Création des parloirs libres (Parloirs
sans dispositif de séparation)

Gros point noir pour la mise en application dans les établissements car la décision est tombée du jour au lendemain, avant même que les chefs d'établissement aient pu prendre les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

Le Garde des Sceaux, lors d'interviews télévisées, déclarait que toutes les visites de la famille des détenus au parloir s'effectuaient sans dispositif de séparation, ne voulant pas revenir sur sa déclaration qui concernait effectivement les établissements pour peines type centre de détention, maison centrale, les maisons d'arrêt ont modifié rapidement leur organisation.

Description du parloir hygiaphone

Parloirs à la maison d'arrêt pour femmes de Fleury : long couloir de cabines dans lesquelles la surveillante plaçait chaque détenue qui recevait la visite de sa famille, qui s'installait de l'autre côté, dans un box. Une vitre les séparait et, côté détenue, une vitre permettait à la surveillante de voir la détenue.

Lorsque la détenue avait pris place dans la cabine, la surveillante fermait la porte et mettait en route la minuterie : le parloir allait durer 30 minutes.

Pendant ces 30 minutes, la surveillante arpentait ce long couloir et surveillait l'attitude des détenues.

Parloirs familles

Jusqu'à la volonté de Robert Badinter, les détenus rencontraient leur famille dans des parloirs hygiaphones, box où tout contact physique était interdit par une vitre ou un grillage très fin. Baisers, câlins aux enfants, rien n'existait. Seule la parole filtrait.

Cette réforme tombe brutalement sans laisser le temps au terrain de la préparer. Chaque établissement la mettra en place à sa façon, avec ses moyens. Elle prit donc des formes diverses.

Ici, on se contenta de supprimer la vitre. Certes, la séparation a disparu au niveau du visage et du tronc mais un muret sur lequel a été fixée une tablette matérialise toujours une limite entre le visiteur et le détenu.

Là, les parloirs ont pris place dans une grande salle commune, façon bistrot, où chacun s'installe où il veut et peut aller d'une table à l'autre sans se soucier d'avoir un permis de visite. L'intimité des conversations y est nulle mais, c'est nouveau, c'est un plus. Familles et détenus ne se plaignent guère. Il est possible d'embrasser sa femme, son enfant, de le prendre sur ses genoux.

Ailleurs enfin, de petits box, semblables souvent à ceux que l'on trouvait au parloir avocat, sont en place. Exigus souvent, ils offrent une intimité relative qui donne parfois lieu à des débordements qui

choquent au départ mais qui s'installent dans les esprits, poussant, ici ou là à des tolérances inavouées. Bien que non reconnus, les "parloirs sexuels" commencent à fonctionner dans la "clandestinité". En 1986, le nouveau centre de Mauzac ouvrait ses portes. Deux studios d'accueil, très vite baptisés "chambres d'amour" devaient héberger les familles et les détenus indigents le week end. À qui les offrir ? Comment demander aux visiteurs, libres, de séjourner fermés à clef dans une enceinte pénitentiaire ? Là encore, le manque de lien entre l'idéologie et la mise en œuvre pratique faisait défaut. Ils resteraient longtemps sans remplir leur fonction, hébergeant les détenus classés au mess.

Avant la mise en place des parloirs sans dispositif de séparation

Une fois l'an, le chef d'établissement autorisait quelques détenus "méritants" souvent affectés au Service Général, à pouvoir embrasser ou avoir un contact direct avec leurs enfants. Cette rencontre était un exercice difficile pour tous. La preuve : la façon de se défilé de mes collègues, de me refiler le "bébé" et de me faire remarquer ma situation de célibataire et donc, en conséquence, dénué d'affectif, de sensibilité. Cette rencontre se

passait en ma présence, près de la porte d'entrée, dans un temps limité, avec des consignes strictes : "pas plus de cinq minutes". Moments intenses empreints d'émotion, de chaleur, de déchirements, où il fallait, à l'issue du temps imparti, séparer les enfants du père : s'emparer des enfants, respecter les consignes, mettre de côté son affectif et être spectateur de la séparation. Événements pas toujours faciles à vivre, d'une grande pénibilité, qui laissent découvrir notre sensibilité et qui seraient difficilement supportables, à l'heure actuelle, pour certains collègues.

Denis

Dans les années qui ont suivi, **location de postes de télévision en cellule**, ce qui a entraîné une diminution des incidents la nuit (automutilations, tentatives de suicide). Les inconvénients sont que les détenus ne se levaient plus le matin, les mineurs n'allaient plus aux cours du matin, le détenu qui louait la télévision avait un certain ascendant sur ses codétenus. Dans certains cas, la télévision devenait un instrument de pression. L'arrivée des télévisions en détention a provoqué une ouverture certaine sur le monde extérieur. En contrepartie, le monde extérieur s'est intéressé de plus près à ce qui

se passait en prison. Nous avons vu alors arriver plus d'intervenants en prison, dans les domaines culturels, sportifs... des matches de football étaient organisés avec des équipes extérieures et des détenus, même en maison d'arrêt. Nous avons vu se mettre en place des rencontres sportives : courses, athlétisme, etc.

Les divers changements qui ont émaillé l'histoire pénitentiaire se sont installés souvent dans la précipitation. Mal préparé, le personnel eut davantage l'impression de les subir plutôt que d'en être acteur.

Fleurj Mérogis, cour de promenade, 1981

Les détenues sont pratiquement toutes descendues sur cour de promenade ce dimanche après-midi. Malgré le beau soleil qui régnait ce jour-là, mes collègues et moi, nous nous sommes dit que cela nous présageait quelque chose de mauvais car nous sentions que l'atmosphère était plus que tendue, les détenues n'avaient pas un comportement habituel. Nous devions rester très vigilantes. Nous avons remarqué qu'elles s'étaient regroupées au fond de la cour de promenade et qu'elles se concertaient. Elles faisaient bloc. Les surveillantes avaient compris qu'elles préparaient un **mouvement de contes-**

tation et, avant que l'heure limite de la promenade ne soit atteinte, la hiérarchie était prévenue, les autorités locales étaient averties. Côté personnel, nous avions des consignes, un plan était déjà mis en place par les gradées et la direction. Les surveillantes s'efforçaient de conserver leur calme. Côté détenues, le va et vient des unes et des autres s'accélérait et on pouvait déjà identifier les "meneuses".

Au moment où la surveillante ouvre la porte de la cour et annonce aux détenues la fin de la promenade, refus catégorique des détenues de rentrer et d'en expliquer les raisons. Elles exigeaient de pouvoir discuter avec la directrice.

La surveillante chef de permanence est intervenue mais obstination des détenues, refus de discuter, énervement. C'est là que la pression monte d'un cran et l'on voit les détenues sortir chacune de leur poche un couteau de cantine et commencer à se taillader les avant-bras ; et, chose incroyable, certaines allaient couper les avant-bras de leurs codétenues qui n'avaient pas la volonté de le faire elles-mêmes.

La directrice arrive rapidement sur place. C'est alors que commencent les négociations. Mais les détenues exigent de pouvoir bénéficier des parloirs libres dès le lendemain, mesure absolument impossible à réaliser, donc, renforcement

de la directrice dans sa position et renforcement des détenues dans leur position de protestation. La situation est complètement bloquée et là, il n'y a plus qu'une solution : faire monter les forces de l'ordre qui sont stationnées devant la maison d'arrêt.

Côté surveillantes, nous attendions avec impatience cette intervention car nous pensions que cette situation n'avait que trop duré ; et en même temps, nous nous projetions déjà dans un futur proche en nous disant que, là, une rupture s'était faite et que pour ramener l'ordre de façon durable, stable, cela allait être difficile.

Côté détenues, elles savaient que leur mouvement n'allait pas aboutir, là, tout de suite ; mais elles étaient conscientes du fait que l'intervention au plus haut degré allait forcément laisser des traces et alerter les médias ainsi que les hommes politiques et que leur revendication allait faire sans doute avancer plus rapidement les choses. Ce qui ne s'est pas dit mais qui était palpable dans les jours qui ont suivi, c'est que ce mouvement, qui était empreint d'une grande solidarité, côté détenues, a causé bien des cassures et des ruptures de liens entre elles puisque toutes n'étaient pas forcément d'accord pour employer ce moyen mais que certaines avaient vraiment subi l'influence des "meneuses". Les surveillantes ont dû accompagner ce

soir-là à l'infirmerie un bon nombre de détenues pour y recevoir des soins.

Cette tension a provoqué un véritable remous dans la détention mais finalement personne ne s'est trouvé "grandi" dans cette situation. Les détenues ont été maîtrisées par les forces de l'ordre, l'administration pénitentiaire a installé les parloirs sans dispositifs de séparation comme l'avait annoncé le Garde des Sceaux, peut-être plus rapidement. Une autre époque commençait.

Raymonde

2005. Je reçois l'ordre d'emmener le bébé de huit mois pour une prise en charge par la DDASS, sa mère étant hospitalisée. C'était sa première sortie du quartier Femmes, la première fois qu'elle entendait les oiseaux et qu'elle voyait le ciel, son cœur battait. J'ai chanté des comptines.

Maux d'enfants

Le 10 novembre 2005, à 10 heures, j'ai vu un enfant mourir. C'était un garçon de huit ans, il était très gentil et très intelligent. Il avait des problèmes de santé, mais il était très courageux. Il avait été hospitalisé pendant plusieurs semaines et avait subi de nombreuses opérations. Il était très aimé de sa famille et de ses amis. Il avait une personnalité très forte et il était très apprécié de tous. Il était très gentil et très intelligent. Il avait des problèmes de santé, mais il était très courageux. Il avait été hospitalisé pendant plusieurs semaines et avait subi de nombreuses opérations. Il était très aimé de sa famille et de ses amis. Il avait une personnalité très forte et il était très apprécié de tous.

Grand moment de solitude ou suis-je faite pour ce métier ?

En Maison Centrale, un dimanche après-midi, jour de parloir.

Une détenue reçoit sa maman et son enfant de six ans.

Une boîte de pâtisserie est apportée par la visiteuse. Lorsque tout le monde est installé dans le box, la détenue ouvre la boîte et s'empiffre de gâteaux sous le regard étonné et silencieux de l'enfant, sans lui en offrir un seul. Je ne peux pas oublier les yeux bien ronds de l'enfant qui interrogeait sa mère du regard et qui n'a jamais eu de réponse.

Georgette

Novembre 79. Caen. Maison d'arrêt. Quartier Femmes.

Le parloir famille ce jour-là.

Une assistante sociale amène deux enfants dont le plus jeune a environ deux ans. Je dois surveiller le parloir qui dure une demi-heure. La maman ne s'occupe que de son jeune fils. Elle le prend sur ses genoux, le cajole ; et la grande fille, cinq ans environ, regarde sa mère et pleure en silence de grosses larmes car sa maman l'ignore complètement.

Je voudrais prendre la petite fille dans mes bras. Mais elle veut sa mère, pas moi. Je hais la détenue.

Marie-Paule

1997 CP Metz — Réalisation d'un parloir mère-enfants, dans un espace agréable, autre que le parloir famille.

Le contact direct et privilégié de l'enfant avec sa mère. Les regards. Les gestes. Les attentions. La vie, tout simplement.

L'oubli quelques instants, de la mère avec son enfant, du milieu carcéral.

La pièce était peinte par les détenues.

Les jouets, le tableau... rien à voir avec la conformité pénitentiaire.

Dommage, le parloir était limité dans le temps.

Les remerciements des détenues qui bénéficiaient de ces parloirs étaient de bons moments.

Gérard

En 1999, à la maison d'arrêt, MC vient d'arriver. Comparution immédiate, c'est-à-dire jugé dans la foulée de son arrestation, il écope de 18 mois de prison. J'effectue l'entretien d'arrivant, c'est un moment important au cours duquel je tente de cerner la situation de MC dans son ensemble et de repérer les points sur lesquels nous devons travailler. Entre autres choses, mais c'était sûrement pour lui la plus importante, il m'explique que sa compagne va bientôt accoucher de leur premier enfant. Il voulait qu'il porte son nom. Je lui explique les démarches à effectuer et, quelques jours plus tard, l'état civil s'est déplacé à la maison d'arrêt pour enregistrer sa reconnaissance. Ensuite, les événements s'enchaînent très vite, le bébé arrive, impossible d'obtenir une permission, c'est trop tôt et le JAP estime qu'il aura bien le temps de voir son fils après, au parloir. Pendant deux mois, la maman est venue deux fois par semaine, avec le bébé. Je l'ai souvent rencontrée devant la porte avec le landau et, bien sûr, chaque fois que je croisais MC, ce bébé était le sujet

premier de notre conversation.

Un mardi, à 14 heures, en prenant ma permanence, la personne du standard m'annonce une urgence absolue. L'AS de l'hôpital a appelé à trois reprises et cherche à me joindre. J'appelle. Le bébé est mort ce matin, victime de la mort subite du nourrisson. L'AS est avec la maman qui a été hospitalisée, en pleine crise de désespoir. Il est hors de question qu'elle vienne elle-même à la prison : il faut l'annoncer au papa.

Mon premier réflexe est de chercher comment je vais pouvoir échapper à cette horreur. Je ressors immédiatement de la détention, repasse les grilles et monte aux bureaux administratifs. Par chance, l'adjoint du chef me reçoit. Je lui explique. Il me propose d'annoncer la nouvelle mais me laisse le choix. À ce moment-là, je prends la décision de le faire moi-même. Au fond de moi, je sens cette nécessité. Il y a eu l'avant, il va y avoir l'après ; je ne peux pas m'exclure de la réalité présente. C'est moi qui ai reçu la nouvelle, c'est moi qui dois la dire.

C'est Jo, une première surveillante, qui sera mon aide la plus précieuse. Elle me propose de tout laisser tomber pour se tenir "à ma disposition", ce sont ses termes. Pour parer à toute éventualité, elle revient avec moi en détention, demande à un surveillant de rester avec elle, à proximité de mon bureau, et on m'amène MC, il est souriant. Je n'ai rien préparé, très vite, je lui dis la vérité : "Je dois vous annoncer le pire : votre bébé est mort ce matin."

En même temps que je me levais pour passer de l'autre côté de mon bureau, tellement il me paraissait incongru de me trouver séparée de lui par la froide disposition des lieux, il se levait aussi. Pour la seule fois de ma vie, j'ai vu la douleur à l'état pur et il s'est, au sens propre, tapé la tête contre le mur, à plusieurs reprises, sans un mot, sans un cri. Je l'ai appelé et l'ai touché, une main sur son bras et l'autre lui caressant le dos comme jamais plus, ni avant, ni après, je ne ferai un tel geste avec un détenu. Pendant deux heures, je suis restée avec lui. Par phases d'environ un

quart d'heure, il passait d'un mutisme effrayant où, assis sur sa chaise, je voyais sa tête baissée se rapprocher de plus en plus de ses genoux jusqu'à ne plus voir que le sommet de son crâne, puis tout à coup il se redressait, me regardant avec un air de folie et ne pouvant dire que "Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ?" Au bout de ces deux heures où moi-même suis restée à peu près silencieuse, sans que ce soit gênant, ni pour moi, ni pour lui, je crois, il a eu cette réflexion : "Je me rappelle plus son visage... je ne sais pas si elle a fait des photos." On était déjà dans l'après.

Il n'avait pas obtenu de permission pour la naissance de son bébé, il en a obtenu une pour les funérailles, au titre de l'article D... du code de procédure pénale qui prévoit une permission exceptionnelle en cas de circonstance familiale grave.

Ce qui m'a permis de passer ? Rien. Je n'ai pas pu en parler vraiment, sauf sur le registre "anecdotique" ; pas de debriefing pour moi. Une espèce de pudeur ou plutôt de sentiment d'inutilité a fait qu'au cours des entretiens suivants, peu de choses ont pu être dites avec MC sur tous ces événements. Mais il savait, et moi aussi, que ce que j'avais dit ou fait devait l'être et c'est sans doute cela qui m'a permis de tenir le choc ensuite.

Chantal

Dégagés du pouvoir hiérarchique des JAP et des chefs d'établissement, nous allions pouvoir exprimer un savoir faire, participer à part entière à l'oeuvre de justice dans notre domaine spécifique. Ça allait bouger !

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

1999, réforme des SPJP rave party / rêve parti

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Isabelle

Attente d'une spécificité reconnue

J'attendais de la réforme un décloisonnement milieu ouvert/milieu fermé et une polyvalence accrue entre ses deux modes d'approche d'un même public. Je souhaitais (et avais milité pour) que nos services soient placés sous l'autorité d'un socio-éducatif de l'administration pénitentiaire. Je ne voulais pas que mon corps professionnel quitte cette administration, mais que sa spécificité soit reconnue au sein de celle-ci.

Je constate aujourd'hui que les habitudes sont difficiles à changer, que les moyens humains et matériels n'ont pas suivi, que beaucoup de choses sont compliquées. Le plus difficile reste pour moi d'essayer, au quotidien, de faire comprendre aux collègues qu'il y a des temps pour réfléchir à ce que devraient être nos métiers et d'autres pour mettre en place ce que l'administration centrale a décidé, sans y perdre son âme.

Marc

Une réformette sans moyens.

La création des SPIP était une mesure souhaitée et attendue ; mais chacun désirait sa réforme.

Ceux qui se trouvaient en milieu fermé espéraient pouvoir être soulagés de leur surcharge de travail, de la pénibilité de leur activité où il fallait tout gérer quand le chef de maison d'arrêt exigeait même qu'on s'occupe des parloirs avec les enfants de détenus ou des spectacles et concerts, d'organiser les activités éducatives ou extra-éducatives comme les locations de télévisions, allant jusqu'à trimballer en détention les télévisions H. S. Tout ça après avoir fait les entretiens entrants, les contacts avec les familles, les réunions institutionnelles avec les magistrats ou les visites en prison, supporté les attentes, parfois trop longues pour voir les détenus car les surveillants traînaient les pieds pour nous les amener, etc.

Ceux qui se trouvaient

en
milieu ouvert pensaient
avoir le renfort des collègues du
milieu fermé mais la plupart sont reve-
nus de leur illusion : la charge de travail en
milieu ouvert s'est vue augmentée fortement de
même que les effectifs de détenus.
Conclusion : une réformette sans moyens.

Chantal

Ré-forme : effectivement, question de forme mais pas de fond.

J'ai une prime de risque et je la mérite. Tous les jours, dans mon métier, j'ai pris le risque de la rencontre avec l'autre. Je m'y suis engagée avec enthousiasme, pas n'importe comment, pas sans réfléchir mais en ayant confiance en moi et en ceux que j'avais en face de moi. Toutes les réformes m'ont paru faciles à intégrer, du moment que cet essentiel pouvait être préservé. Que je rende un rapport au juge, au directeur SPIP, au procureur ou à un chef de service, c'est la même chose. Ce qui compte, c'est ce qu'il y a dedans, ce qu'il révèle, ce qu'il induit et ça, c'est le fruit de mon échange avec la personne que j'ai eu à rencontrer.

Il serait faux de dire que les changements m'ont laissée indifférente. La réforme des SPIP, par exemple, ce grand chantier pas totalement déblayé encore aujourd'hui, m'a d'abord donné la satisfaction de penser que mon institution s'intéressait à nous. C'était l'occasion enfin de valoriser notre travail, ce social laissé si loin et si en deçà de la sacro-sainte mission sécuritaire de l'AP. Cela était encore plus flagrant pour notre travail en milieu ouvert. Dégagés du pouvoir hiérarchique des JAP et des chefs d'établissement, nous allions pouvoir exprimer un savoir faire, participer à part entière à l'oeuvre de justice dans notre domaine spécifique. Ça allait bouger !

En quittant la juridiction, on s'est éloigné des magistrats. Ils ne nous connaissent plus, communiquent avec nous par retour de rapports annotés en marge en style télégraphique ou conti-
nuent à

nous
donner leurs directives
par logiciel interposé.
Quant au chef d'établissement, il me semble plutôt soulagé de ne plus avoir à s'occuper de nous. La hiérarchie interne au SPIP, la nôtre maintenant, n'est ni meilleure ni pire que celle du JAP ou du directeur de prison : question de personne, c'est tout. Quant aux moyens, ils n'ont pas suivi et la charge ne cesse d'augmenter.
La réforme : peu de choses en vérité, hormis le confort évident de nouveaux locaux. Les "probationnaires" et les "détenus" ont disparu au profit des "PPSMJ", entendez par là... mais je vous rassure, eux ne se sont rendu compte de rien, ils continuent de penser qu'ils sont "uniques" à nos yeux et c'est très bien ainsi !

Bernard

Une réforme désirée, rêvée, mais crainte : entre envie d'être reconnu, considéré et crainte du changement.

Nombre de petits CPAL (Comité de Probation et d'Assistance aux Libérés) vivent, en province, dans des conditions matérielles désastreuses. A défaut d'autre chose la décision de l'Administration Pénitentiaire d'organiser ses services socio-éducatifs laisse au moins espérer des conditions de travail meilleures pour certains d'entre eux.

Et pourtant, même sur ce point, la résistance au changement va être forte, voire incompréhensible ou inacceptable, du lieu où je me trouve alors : la Direction régionale de Strasbourg.

Je prendrai pour exemple le cas des deux travailleurs sociaux de l'antenne SPIP du TGI de Verdun, qui partagent depuis de nombreuses années un petit bureau d'environ 15 m² : la tapisserie date de temps immémoriaux, le mobilier est à l'avenant. Les chefs de juridiction ne pouvant, ou ne voulant pas leur attribuer des locaux décents, la Direction Régionale décide de chercher, hors du Palais, des bureaux pour y installer ses services. Cette proposition devrait, logiquement,
ê t r e

bien
accueillie, par ces fon-
ctionnaires qui crient leur souf-
france depuis des années.

Et pourtant dès que nous passons à une
phase de concrétisation du projet de déménage-
ment nous nous heurtons à une réticence des travail-
leurs sociaux locaux. Ainsi tel local sera jugé trop loin du
Palais, tel autre peu facile d'accès, le troisième ne devrait
pas permettre un accueil optimal des « clients »...

Cette situation s'est répétée dans bon nombre de services appe-
lés à être — selon la terminologie de l'époque — délocalisés.

Nous ne pouvons donc pas la réduire à un mouvement d'humeur
local. Elle était révélatrice d'une véritable angoisse des travailleurs
sociaux du milieu ouvert pour qui l'abandon du Tribunal était l'abandon
d'un positionnement professionnel, sans avoir eu le temps de digérer
les nouveautés qu'on leur proposait — leur imposait.

Il fallait du temps pour que chacune des parties fasse son deuil du passé
et des représentations qu'il induisait. Passer du Palais de Justice — lieu de
travail hautement symbolique — au simple local administratif a pu, incons-
ciemment, induire un sentiment de dégradation du statut « social » des
intéressés.

L'Administration Pénitentiaire ne pouvait pas s'étonner totalement de cela,
elle qui avait, pendant près de quarante ans, ignoré ses fonctionnaires
" détachés " auprès des juridictions, particulièrement en ce qui concerne
leurs conditions de travail.

La face cachée de la lune :

Un
jour comme les
autres, alors que rien ne
semblait devoir perturber,
sinon la routine du moins le
quotidien, l'inattendu se pré-
sente. Nos réponses seront
professionnelles mais nos
mémoires ici traduisent
des émotions.

Georgette — Grand maître de justice

Paris — Juillet 1905

*La face cachée de la une :
évènements, résonances*

Georgette — Grand moment de révolte

Au quartier disciplinaire, lors de la distribution du petit déjeuner, à l'ouverture de la grille, le détenu agresse le premier surveillant, le roue de coups et, alors qu'il est tombé à terre, continue de le frapper.

L'agent présent n'est pas intervenu pour défendre le gradé.

Serge — Juillet 1986

Je participe à des stages de préparation à la sortie pour des jeunes détenus, avec une équipe de six surveillants, un sous-directeur, deux travailleurs sociaux et un moniteur de sport.

Sans repère professionnel ni méthode de travail, nous nous retrouvons avec une vingtaine de détenus âgés de 20 ans en moyenne au centre de détention de Bedenac Bussac. Ancien camp militaire de 24 hectares caché derrière de hauts murs d'enceinte, il abrite encore la chapelle, le bowling, hors d'état, le gymnase, et... la banque dont il reste l'écriteau au-dessus de la porte.

Nourris, logés sur place, nous vivons tous ensemble par factions de cinq jours. Le choix de travailler en civil, pour les surveillants, facilite réellement un contact très direct avec les détenus. Nous partageons beaucoup : journée de travail, repas mais aussi soirées sans télé. Le relationnel est totalement différent de celui de la corsive. "La promiscuité" donne une forme différente à notre mission même si elle n'en modifie pas le sens. L'individu, quel que soit son rôle dans cette entreprise, prend une dimension différente au regard de l'autre. Expérience marquante pour la suite de ma carrière.

Claudie — 1989 — maison centrale de Poissy

Je croise un jeune élève surveillant qui, derrière une grille, demande :

— C'est qui ces gens ?

— Ce sont des détenus en promenade.

— Aïe !

— Venez, tout va bien. De toute façon, on ne peut pas revenir en arrière.

Marc — 1989 — Saint-Maur, l'après-mutinerie

L'ambiance quotidienne était pesante, angoissante, à certains moments. Les surveillants et les détenus semblaient être deux camps ennemis, chacun se méfiant de l'autre. Nous, les travailleurs sociaux, nous évoluions dans ce monde austère, essayant de comprendre les uns dans leur fonctionnement bétonné, les autres dans leur béton cellulaire.

Quelquefois, des rumeurs de prise d'otage, de tentative d'évasion, de mutinerie naissaient et laissaient chacun dans un état de stress et d'inquiétude.

Malgré cette morosité de tous les jours, il y avait çà et là quelques îlots d'humanité ou un semblant de convivialité.

Les entretiens avec les détenus se déroulaient en cellule individuelle pour plus de commodité. Il n'était pas rare d'être reçu chaleureusement. Le détenu, essayant d'être un hôte digne de ce nom, nous laissait la seule chaise disponible dans la cellule, nous offrant avec énormément de délicatesse un verre de ricoré brûlant, le café infect que je buvais sans envie mais pour être poli, allant même jusqu'à accepter le tabac à rouler, ingrédient si précieux en détention. La richesse du détenu se voyait par son équipement en cellule. D'abord, la télé, rarement éteinte mais en sourdine pendant notre visite,

les différents achats bien visibles effectués en cantine et surtout les cigarettes de marque.

C'était le détenu qui recevait et nous témoignait ainsi sa volonté d'être considéré comme tout être humain.

Évidemment, tous les détenus n'étaient pas aussi accueillants. Alors des entretiens restaient froids, purement administratifs.

Un après-midi, Jean-Claude, un colosse considéré par l'administration pénitentiaire comme individu dangereux (DPS) fiché au grand banditisme du milieu et de la pègre parisienne, m'avait convié à un goûter !

C'était Jean-Claude qui préparait le gâteau au yaourt et il me faisait la description de sa recette pendant que d'autres détenus se joignaient à nous en silence et prenaient place dans la petite salle réservée aux activités. Aucun surveillant à la ronde...

Plus tard, j'ai su par d'autres détenus que Jean-Claude était un caïd en détention et les gars qui nous avaient rejoints étaient ses hommes de main. Jean-Claude avait voulu leur signifier qu'il fallait me respecter.

Je revois encore l'image de ce gaillard impressionnant et particulièrement puissant en détention, avec ses codétenus devant le petit four électrique et son gâteau au yaourt.

Claudie — 1990 — maison d'arrêt des Yvelines

Environ 11 h 45. Je glisse sur une plaque de gras, très grande. Chaque mouvement est vain. Un auxiliaire me vient en aide, il tombe aussi. Fous rires. Enfin, on est debout.

Serge — maison d'arrêt de Nîmes

Voilà trois jours que je suis surveillant. J'entreprends tout juste la découverte d'un monde dont je ne connais rien. A commencer par les gens que je vais y croiser. Un gradé me demande d'aller « relever » mon collègue de promenade.

La promenade est obligatoire pour les détenus. Deux étages se trouvent là, soit plus de cent cinquante personnes. Qu'est ce qu'un prisonnier pour moi à cette époque ? Je ne sais pas. J'imagine seulement que s'il est là, ce n'est pas pour rien ! Il représente un minimum de dangerosité. Alors, multiplié par cent cinquante !

Il faut y aller. J'ai choisi ce métier et, apparemment les bains de foule en font partie. Le gradé m'ouvre la porte. J'y vais. Il referme la porte derrière moi. Je ne le vois plus. J'y suis.

J'avance et j'aperçois un détenu perché à deux mètres du sol, accroché au mur, se servant des « claustra » de béton comme d'une échelle. Il grimpe vers une rangée de barbelés où est accrochée une serviette.

-« veuillez descendre »

L'ascension continue.

-« Descendez ! C'est un ordre ! » (Sans doute pas très sûr de mon autorité il me parut bon de préciser le sens de ma démarche).

Mon collègue arrive alors en hurlant. « L'autre » saute au sol et se retrouve face à lui, le nez dans le nez et hurle aussi fort que lui dans une langue qui me semble être du polonais

« Qu'est ce que tu fous la haut ? C'est interdit ! Tu vas filer au mitard ! »

« L'autre » essaie de crier encore plus fort, montre la serviette, gesticule. Je ne comprends rien de l'immense colère de ces deux hommes qui sont là, les yeux plantés dans les yeux ni ce qui peut la justifier.

J'essaie bien de trouver une place pour tenter

de les calmer. Je les sens prêts à en venir aux mains mais, personne ne m'écoute.

Pris par ce qui se passe devant moi, j'en ai oublié l'environnement lorsque des bruits de pas sur le sable de la cour font que je me retourne. Tous les détenus sont là. Nous sommes encerclés. Des cris hostiles s'échappent : « Tue-les ! Crève-les ! C'est des chiens ! ».

Nous sommes là, tous les trois, moi le dos au mur. Je me sens perdu. Tout bascule. Je ne sortirai pas de là vivant. Je ne peux pas mourir sans me défendre. Pourquoi suis-je venu là ? (Ce boulot). Faut-il se battre ? Défendre sa vie ? bien sûr mais comment ?

Je scrute le regard de ceux qui crient. Leurs yeux se détournent. Ça ira. Je ne dois pas flancher. Des idées les plus sauvages, je passe aux idées pratiques et là, « le sifflet ! ». Le formateur me l'a remis la veille. Je siffle ! D'autres collègues sont là. Les gens se dispersent. C'est fini !

Instants brefs et interminables. La peur est derrière, presque superficielle. C'est dans mes idées qu'il faudra remettre de l'ordre.

Denis — à Francis

Le 16 août 1992, je suis en congés annuels. Dans le quartier je rencontre un agent qui me fait part de cette information : "Denis, un collègue s'est fait grièvement agresser à la maison d'arrêt." De retour à mon domicile je prends attache avec l'établissement, les infos sont confuses. J'enfile donc mon uniforme ; et direction la maison d'arrêt. Sur place, les collègues sont consternés, silencieux, abattus, que se passe-t-il, je rencontre, j'écoute et prends connaissance des faits.

Francis CARON, surveillant principal, solide gail-
lard, un colosse, agent expérimenté, assuré,
doté d'une bonhomie naturelle, a été sau-
vement agressé lors du sondage des barreaux
par un détenu classé DPS (détenu particulière-
ment signalé). Ce dernier le frappe à plusieurs
reprises avec son couteau de cantine à la base
de la nuque et avec la barre de sondage lui
assène plusieurs coups violents sur la tête
avant d'appeler lui-même les surveillants.

Le détenu est incarcéré depuis décembre 1991
pour les meurtres d'un clochard et d'une greffière
sur Le Havre, individu, vu l'atrocité des cri-
mes, présentant des troubles du comportement
voire psychologiques, d'où sa classification de
dangereux.

Lundi 17 août, Francis est déclaré décédé. Les
personnels se rassemblent devant le portail de
l'établissement, portant des brassards en hom-
mage à leur collègue, l'émotion est palpable,
la colère laisse place à la sidération.

On me confie la mission de la préparation des
cérémonies, la communication, réceptions des
témoignages et des autorités et enfin l'organi-
sation sur place de la représentation des per-
sonnels lors de l'inhumation.

La veille des obsèques les personnels enta-
ment un mouvement qui s'étend en deux jours
à plus de 110 établissements en France.

Isabelle — Entre 1995 et 1999 — SRAIOSP

Service Régional d'Accueil, d'Information et
d'Orientation pour les Sortants de prison

Une très grande salle d'attente en L.

Une banque d'accueil en arc de cercle, un très
long couloir à sa droite avec des bureaux de
part et d'autre.

Mon bureau est le 2^{ème} à droite après le secré-
tariat ; les toilettes, 6^{ème} porte à gauche.

Je travaille quasiment toujours la porte du
bureau ouverte. Les incidents sont tellement
habituels que les gendarmes du bâtiment inter-
viennent pratiquement tous les jours.

Un jour, assise à mon bureau, je vois un homme
passer devant ma porte. Ceci n'a rien d'excepti-
onnel, mais cette fois, il y a quelque chose qui
n'est pas normal. Entre le moment où mes yeux
voient et où mon cerveau réalise il se passe
peut-être trente secondes, mais cela me sem-
ble long. Je me rue dans le couloir, l'homme a
dépassé d'un mètre mon bureau. Il me regarde
en se retournant et je vois vraiment ce que mes
yeux avaient aperçu, ce que mon cerveau avait
réalisé mais ce sur quoi je n'avais pas mis
d'image.

Il s'était tailladé le visage et les bras dans les
toilettes. Il saigne, tranquillement...

Alerte, Pompiers, fermer les toilettes, prévenir
la femme de ménage, attention sida, hépati-
tes...

Un autre jour, j'entends : « Au feu ».

D'expérience, je me dis : « la barbe, encore un
mégot qui fait brûler une poubelle ».

Je me rends à l'accueil, rapidement, mais pas
particulièrement inquiète. La routine.

Mais non, ce n'est pas une poubelle mais une
chauffeuse, en matière prétendument ignifu-
gée, qui brûle.

Le surveillant en civil de l'accueil et moi-même
avons suivi la formation incendie.

Je me dirige devant un extincteur. Soupir. « Est-
ce que c'est le bon ? Pour les feux électriques
ou les autres ? Il faut faire le bon choix. » Je relis
le mode d'emploi, ce qui me semble long, les
flammes montent et la fumée s'épaissit.

Entre la théorie et la pratique, dans ce cas
aussi, il y a des marges.

Celui qui a mis le feu doit être un des deux hommes assis dans la salle d'attente qui rigolent. S. a isolé le fauteuil des autres.

Je finis par tirer sur le bon clapet et noyer le fauteuil et une partie de la pièce sous la mousse. Il était temps, le plafond, bas certes, avait noirci.

Cela avait peut-être duré deux ou trois minutes mais m'avait semblé très long. L'épisode du jour s'est terminé avec balais et serpillières car la mousse se liquéfie à grande vitesse et de façon expansive.

Je me souviens aussi de personnes complètement déglinguées par la vie, l'alcool, leur histoire qui m'ont donné à vivre des moments extraordinaires d'humanité.

Monsieur B. qui me demande un jour si je tricotais bleu ou rose car, il avait l'oeil, et j'avais pris « quelques » kilos, monsieur D. à qui je disais régulièrement de revenir à jeûn. Un jour il paraissait dans un pull irlandais jaune canari sous une veste made in Secours Catholique avec un renflement très visible sur le côté gauche. Il avait volontairement peu discrètement caché une bouteille, qui lui faisait voir beaucoup d'étoiles, dans la poche de poitrine intérieure de sa veste et exultait de voir que je l'avais repérée.

Je me souviens aussi très bien de ce monsieur qui ne voyait de mal nulle part. Il avait dû passer quinze jours en prison de très nombreuses années auparavant et était domicilié dans notre service. Il venait officiellement tous les jours pour chercher son maigre courrier. En fait il venait pour parler à ceux qui pouvaient, selon les jours, lui donner un peu de leur temps. Il était chez lui. Ce n'était pas très administratif mais m'importait peu. Pendant très longtemps il a dormi dans des immeubles en construction. Nous étions nombreux à le laisser se réchauffer

dans le service et à nous relayer pour apporter de nouvelles cassettes vidéo. Il avait une prédilection pour les histoires d'animaux et les récits de voyage.

Toutes ces petites choses ne sont pas de grandes choses mais de petits moments de complicité partagés avec des personnes croisées dans un cadre particulier, et j'aurais plaisir à savoir ce qu'elles sont devenues.

Marc

Un lundi matin, j'arrivai comme d'habitude à la maison d'arrêt en pensant à la charge de travail qui m'attendait alors. Il n'était pas rare d'avoir une dizaine de personnes, écrouées pendant le week end, à rencontrer pour le premier entretien d'arrivant.

À la porte d'entrée, le surveillant m'accueillit en me disant : "Le patron veut te voir, il t'attend dans son bureau".

Pas le temps de me poser des questions, le brigadier venait à ma rencontre en pressant le pas. Je pressentais déjà l'annonce d'une catastrophe. Dans le bureau du patron, celui-ci, mine décomposée, m'apprend le suicide par pendaison d'un détenu accusé de viol, que j'avais reçu le jeudi précédent. "Il faudrait prévenir sa femme, me dit alors le directeur, essayez de lui annoncer cela avec ménagement."

Je lui demandai quelques explications sur les circonstances de cet événement. Bien que taciturne, ce détenu ne paraissait pas dans une situation aussi dépressive. Il venait de voir le juge d'instruction qui lui refusait toujours la liberté provisoire.

Je ne savais pas comment prévenir l'épouse du détenu, quels mots simples utiliser pour dire au téléphone à une inconnue que son mari avait

commis un acte de désespoir. Comment expliquer que personne, pas même le codétenu, dans sa cellule, n'avait pu intervenir pour empêcher cela ?

Après bien des hésitations, je pris le téléphone pour prévenir l'épouse de venir rapidement à la Maison d'Arrêt car le directeur souhaitait la voir, son mari avait commis un acte désespéré et irréparable. De par le ton de ma voix et les mots employés, l'épouse avait saisi en quelques secondes que la situation était gravissime et me dit aussitôt : " Non, ne me dites pas qu'il s'est suicidé ? " Je lui répondis simplement "Venez, je vous attends."

Bernard — 1971



Nous avons été nombreux, toutes catégories de personnel confondues, à nous rendre aux obsèques des deux surveillants et de l'infirmière de la maison centrale de Clairvaux assassinés par Buffet et Bontemps.

L'émotion est encore vive, d'autant qu'ici et là les détentions s'agitent.

Et puis l'événement nous arrive en pleine figure.

À quelques kilomètres du Centre de Formation Professionnel d'Écrouves (qui comme son nom ne l'indique pas est un établissement pénitentiaire) où je travaille comme éducateur, les détenus de la Maison Centrale de Toul viennent d'entrer en mutinerie.

À cette époque-là, cet établissement est connu pour son régime extrêmement sévère. Il est, globalement, divisé en deux secteurs d'hébergement. Les plus anciens pour les détenus "longue peine", un bâtiment plus récent réservé à des détenus plus jeunes ayant des peines assez longues ou ayant un comportement difficile.

Les informations mêlées aux rumeurs nous parviennent sans que l'on puisse en faire correctement le distinguo. La situation doit être sérieuse car des personnels de surveillance d'Écrouves sont appelés en renfort. Nous les « éducs » on reste en détention : il faut assurer les activités. D'ailleurs à Écrouves tout est calme.

Vers 17h00 nous décidons de nous rendre à Toul. Nous voulons savoir ce qui se passe et nous sommes surtout inquiets pour nos deux collègues avec qui nous avons une grande complicité et des liens d'amitié forts. L'un des deux est d'ailleurs le benjamin de notre promotion, la première, ça compte.

J'ai le souvenir d'une grande agitation, de personnels qui s'interpellent, qui s'agitent dans un sentiment d'impuissance. Beaucoup voudraient y aller, en découdre peut-être ; mais les ordres sont tombés : vu la gravité de la situation les pénitentiaires doivent céder la place aux gardes mobiles.

On nous dit que la mutinerie a éclaté aux ateliers ; c'est possible car nous apercevons la fumée d'un incendie derrière les bâtiments de détention des détenus longues peines.

Un collègue de Toul, choqué, nous rejoint et nous précise que le bâtiment réservé aux plus jeunes détenus est en train d'être mis à sac par ses occupants.

Nous étions rassemblés au pied du mur d'enceinte, pas loin de la porte d'entrée principale de l'établissement ; les cris des détenus et le fracas de la destruction des locaux nous parvenaient distinctement. Cela ne s'oublie pas.

Mêlés aux cris de colère et d'énerverment du personnel c'était impressionnant, oppressant.

Une bonne nouvelle cependant il semble que l'ensemble du personnel ait pu se retirer sans dommage ; mais il se confirme qu'une grande partie de l'établissement est aux mains des

mutins.

Nous, les éduc, on fait un peu profil bas. L'émotion domine la réflexion. Ce n'est pas le moment de philosopher.

J'entends des bruits derrière moi, je perçois un mouvement de personnel qui s'écarte de l'entrée principale. Les gardes mobiles font mouvement : en rang par trois, équipés casqués, à la différence de nos personnels. Très pros aussi. Ils sont calmes.

Les portes s'ouvrent. Les gendarmes remontent l'allée qui mène au bâtiment de détention.

Le temps passe, court, long, je ne me souviens pas. J'ai le sentiment que les bruits de casse s'estompent.

Les premiers gardes mobiles commencent à revenir vers nous, des détenus aussi sur des civières. Une dizaine, une quinzaine ? Je ne me souviens plus. Les blessés sont dirigés vers des véhicules et partent.

Nous sommes tenus à distance, impossible donc de voir ce qu'il en est réellement des dégâts.

La nuit tombe en même temps qu'un calme relatif revient.

Quel gâchis.

Le traumatisme sera profond, durable. Une mutinerie laisse toujours sa marque dans un établissement. Celle-là va être, en plus, la cause d'une fêlure entre amis. Comme beaucoup de jeunes éducateurs de cette époque, nous avons un fort côté militant. Les événements de Toul ne pouvaient donc pas nous laisser indifférents d'autant que divers bruits et informations dénonçaient le régime de détention particulièrement dur comme l'une des causes de la révolte.

D'ailleurs, certains jeunes mutins transférés au CFP d'Écrouves nous affirmaient avoir détruit leur bâtiment pour qu'on ne puisse pas les y

laisser.

Un collègue, notre porte-parole syndical, interviewé, mettra certains de ces éléments en avant. La réponse administrative sera immédiate : il sera menacé de sanction.

Nous aurions aimé, à l'époque, que nos deux camarades de Toul l'appuient et confirment ses déclarations. Avec le recul, il m'apparaît clairement que c'était leur demander l'impossible. Nos deux collègues vont le ressentir durement, tiraillés entre la nécessaire analyse des causes de la révolte et l'indispensable solidarité avec l'ensemble du personnel, l'obligation implicite de silence pour pouvoir continuer à travailler.

Pour moi le pire c'est que je ressens qu'une coupure larvée, mal exprimée, refoulée s'est installée entre les amis que nous étions, éducateurs de Toul et Écrouves. Elle allait durer un bon moment car eux à Toul allaient devoir vivre quotidiennement dans une situation post traumatique.

Roger — C'était en 198...

au Comité de Probation. Je recevais un passager (personne sortant de prison depuis moins de six mois mais n'ayant plus de compte à rendre à la justice). Sa demande était matérielle : bon repas et nuit en foyer ou nuit d'hôtel.

Pour moi, un des objectifs de l'entretien était de diagnostiquer s'il faisait du "tourisme" en sortant de prison ou s'il avait l'intention et des motifs de se fixer sur la ville alors qu'il venait d'ailleurs.

Comme nous étions deux éducateurs à partager cette pièce, nous avons installé nos bureaux dans les angles, pour laisser de la place aux personnes que nous recevions individuellement.

Durant l'entretien, il apparaît que cette personne n'a pas envie de se refixer. Au vu de son pécule de sortant qui, à l'époque, m'a paru suffisant, je lui indique que je peux le faire loger pour une nuit dans un foyer. Comme il insistait pour des tickets repas et des nuits d'hôtel, assorti du discours type "oui, on fait rien pour nous, etc.", j'ai senti que j'allais en prendre une, coincé dans l'angle de la pièce. Je me suis alors levé et j'ai refait la proposition du foyer pour la nuit. Son ton revendicatif a baissé, il a été d'accord pour que je téléphone au foyer pour annoncer son arrivée.

Et il n'y est jamais allé.

Avec mon collègue, nous avons changé la disposition des bureaux.

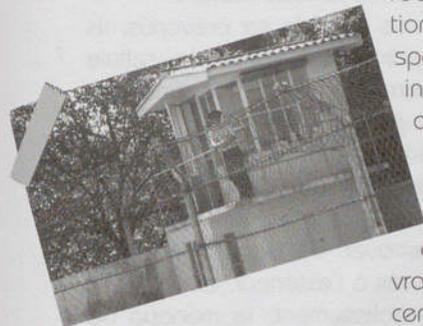
Marc — 1992 - Maison centrale de Saint-Maur

Le directeur vient de nous prévenir qu'un hélicoptère venait d'être détourné par des individus et qu'il se dirigeait sur l'établissement. Une tentative d'évasion se préparait ! Le GIGN était prévenu et arrivait en trombe.

L'arrivée de l'hélicoptère était imminente. Aucun personnel civil ne devait se trouver en détention et nous devions nous tenir loin des fenêtres pour éviter d'éventuelles balles perdues.

Le service socio-éducatif se trouvait sur une zone assez dégagée entre le premier mur d'enceinte et le mur de détention. Un no man's land de verdure s'étendait devant nos fenêtres et nous avons vu alors s'approcher assez lentement l'hélicoptère, vision surréaliste dans cet espace où n'évoluaient que des corbeaux noirs.

Nous étions accroupis derrière les fenêtres pour ne pas être des cibles éventuelles. Quelques minutes s'écoulèrent dans un silence oppres-



sant et puis, tout à coup, des détonations retentirent, des bruits impressionnants, inhabituels dans cet univers. En fait, tout s'était très rapidement déroulé, comme un scénario sans rebondissement. L'hélicoptère s'était positionné sans se poser au-dessus de la cour de sports où se trouvaient plusieurs détenus, les individus armés tirant sur le mirador pendant qu'une échelle de corde était lancée pour permettre aux détenus de s'évader.

Le surveillant du mirador, protégé par des vitres blindées, avait répliqué avec son arme à feu, blessant le pilote qui manoeuvrait pour se poser dans un champ à quelques centaines de mètres de la prison.

Les hommes du GIGN venaient d'arriver. En cagoules et armés de fusils, ils venaient d'investir la détention pour prévenir tout mouvement de mutinerie car la rumeur d'hommes tués ou blessés venait de faire le tour de la détention.

Dans le grand hall, après le sas de la porte d'entrée, un homme était étendu, mort. Du sang se répandait sur le sol.

Pendant plusieurs jours, les TS avaient la consigne de ne pas se rendre en détention car la crainte de la prise d'otage était réelle. Nos vieux collègues qui avaient connu la mutinerie de 87 étaient de précieux soutiens dans ce moment extraordinaire en émotions fortes pour nous aider à surmonter cette expérience douloureuse.

Gérard

Les gros titres des journaux de Nancy : "Évasion à la Maison d'Arrêt comme au cinéma".

Ce mardi 16 janvier 1996, matin de brouillard, j'arrive à la maison d'arrêt avec mon véhicule,

je vois des policiers partout. Je savais qu'il y avait un problème. Je me dirige vers un policier, il me dit : "Évasion." Lorsque je passe la porte d'entrée, je demande au surveillant : "Lequel ?" Il me répond : "ô", mes jambes lâchent.

Une évasion par les toits de six prévenus, ils avaient bien préparé cette sortie ! La cellule sous le toit au deuxième étage, trois barreaux sciés, ne pouvant pas être vus depuis l'oeillon, dans les lits, des couvertures à la place des détenus, l'escalade du toit, entraînement par le plus sportif préparer le chemin ; puis la descente du mur, avec six paires de draps noués, des complices à l'extérieur, en voiture. La vétusté de l'établissement, le manque de mirador, la météo, le personnel ne pouvait pas grand chose contre cette évasion. Les services pénitentiaires devaient faire encore de grosses dépenses en travaux pour améliorer la sécurité.

Isabelle — Été 2001, peut-être ...

Les cours vont être suspendus pour la période des vacances. Il faut organiser des activités pour les détenus afin que les personnes soient occupées, mais il faut qu'elles soient ÉDUCATIVES.

Pourquoi faudrait-il que des détenus prennent le temps de s'amuser tout simplement en jouant aux cartes ? NON, cela ne fait pas partie des directives administratives Dont acte.

Il se trouve qu'une artiste peintre, qui vit de sa peinture est déjà intervenue dans un autre établissement. Un copain m'en a parlé, je la rencontre. Ce qu'elle exprime de son ambition raisonne dans ma tête. Marché conclu, elle viendra tout le mois de juillet. Nous ferons deux groupes de huit personnes qui travailleront deux semaines avec elle.

Vient ensuite l'habituelle organisation de ce genre d'activité : affichage informatif en détention, réception des demandes, préparation d'une liste de personnes, sélection des personnes, achat du matériel... Je m'en occupe. Les travailleurs sociaux du service ont beaucoup trop de travail pour s'occuper des activités. Cela me laisse pantois.

Pendant très longtemps une des épreuves de sélection de la formation des travailleurs sociaux de l'ENAP était l'organisation d'une activité. Passons. De toutes façons c'est bien connu, les chefs, eux, ont du temps.

La méthode d'Ursula consiste à donner quelques bases théoriques (perspective, couleurs ...) de façon à ce que ceux qui se lancent avec elle puissent au bout de quelques heures, laisser s'exprimer leur imagination et avoir produit quelque chose de fini à la fin de la session.

Les deux groupes vont travailler sur des formats de 1m x 1m, à l'acrylique, le premier sur la nature, l'espace, les espaces ... et le deuxième sur le portrait, portrait de quelqu'un d'aimé, portrait imaginaire ou autoportrait.

Comme chaque année à l'automne, l'exposition Talents Cachés se tiendra à Issy les Moulineaux. Les productions sont sélectionnées dans tous les établissements de la DRSP⁷ et nos ateliers participeront.

La session commence. Rien de spécial à signaler, si ce n'est des problèmes ponctuels de réveil le matin, un ou deux oublis de détenus en cellule... en deux mots la routine.

Je passe à l'atelier de temps en temps.

Je sens, dès le début que ce qui se joue est important pour les personnes qui sont là.

Les hommes présents sont concentrés, attentifs, curieux, intéressés, et parfois même incrédules de leurs capacités et talents.

⁷ Direction Régionale des Services Pénitentiaires de Paris

Ursula est à sa place, au bon endroit. Elle a l'art d'être dans ce lieu, elle-même, présente, directive pour aider mais extrêmement souple pour ne pas briser. Elle me donne l'impression, comme dans ce sport de glace dont j'ai oublié le nom, d'enlever les cailloux et de chauffer la glace afin que le palet puisse aller le plus loin possible.

Un jour où je passais à l'atelier, le groupe fait une pause. Nous commençons à discuter.

Je suis épatée par ce qu'un homme est en train de faire. Je lui demande depuis quand il n'a pas touché un pinceau, m'attendant à ce qu'il me parle de sa période d'école.

Et bien non. Cet homme n'avait jamais touché un pinceau de sa vie.

Il était d'une famille de gitans non sédentarisés et quand il rejoignait le bus-école, de temps en temps, il ne lui était enseigné que du français et des maths. L'expression dite artistique ne l'avait pas rattrapé.

Cet homme peignait un portrait de femme. Sa femme.

Son portrait avait quelque chose qui me faisait penser au style de Gauguin, grands aplats, couleurs vives, peau mate, air méditerranéen ou polynésien...

Elle était belle. Belle non pas dans le sens des canons classiques de l'esthétique, mais sa représentation transpirait l'amour et cela ne pouvait que crever les yeux.

Quelques semaines plus tard j'installe dans le hall d'entrée de la prison, là où les familles des personnes détenues attendent avant d'entrer au parloir, la production de l'été. Je sais d'expérience que toutes les familles ne pourront pas se rendre à l'exposition Talents Cachés alors je me dis que certaines pourraient être heureuses de voir ce qu'a fait pendant ce stage leur compagnon, père ou fils.

Je déboule dans ce hall, tentant de rejoindre la porte d'entrée de l'établissement où j'ai été appelée.

Un groupe compact de personnes est agglutiné prêt à bondir dans le couloir des parloirs quand le surveillant ouvrira la porte.

Mon attention est attirée par une femme qui montre un portrait à deux personnes. D'instinct, mais pas seulement, je sais que c'est la femme du gitan.

Elle est petite, très brune, les cheveux longs, le teint mat, habillée de couleurs gaies, droite et classe. Je m'approche au moment où elle dit à ses compagnes, avec la simplicité qu'ont les enfants qui expriment un amour inconditionnel, c'est MON mari qui a fait mon portrait. Elle est heureuse, fière, irradie la joie et l'amour.

Grand moment, don du hasard ou du ciel, au choix.

Plaisir de se dire que la prison qui est parfois plus dure à supporter pour les proches que pour les personnes incarcérées peut aussi leur faire un petit clin d'oeil sympa.

Je ne sais pas, ce jour-là, qui de nous deux a plus appris de l'autre.

Mots pour maux

Le rapport

Dans ces temps modernes, voués au management participatif que nous vivons : la relation hiérarchique se nomme : réunion de direction, réunion de synthèse, briefing, debriefing... (j'en oublie sûrement).

Au début de ma carrière (1967... 68...) nous étions convoqués "au Rapport".

Cérémonie quotidienne réunissant, dans le bureau du directeur, le sous-directeur, le chef de détention, l'économe, certains responsables de service et un éducateur à tour de rôle (les CSJP n'existaient pas à l'époque). Elle était réglée par un rituel immuable :

9 h 00 : entrée de tout ce petit monde dans le bureau directorial. Chacun se met à sa place : le sous-directeur debout à la droite du patron, assis à son bureau, les autres face à eux, debout. Le patron commentait et distribuait à chacun le courrier qui lui était destiné, dormant, le cas échéant, ses consignes particulières en insistant, parfois, sur telle ou telle note de l'administration centrale ou de la direction régionale pour être sûr que nous avions bien compris. Il refermait le parapheur : le Rapport était terminé. Chacun retournait à sa tâche. En ce temps-là, on questionnait peu, on discutait encore moins.

Bernard

Visite à domicile

Dans les années 70 j'effectuais de nombreuses visites à domicile. Cela tenait au fait que j'avais en charge beaucoup moins de dossiers qu'aujourd'hui. J'organisais donc des « tournées » qui me permettaient de rencontrer les probationnaires par secteur. La surcharge de travail a eu pour conséquence d'abandonner cette technique au profit du principe des convocations au service, plus rentable évidemment. Par chance l'arrivée du placement sous surveillance électronique nous oblige à retourner sur le terrain grâce à l'enquête de faisabilité obligatoire, à effectuer au domicile du condamné. Pour certains de mes jeunes col-

lègues comme pour les surveillants habilités à la pose des appareils, ce fut une nouveauté qu'ils appréhendaient presque tous dans un premier temps. Pour moi ce fut un retour aux sources ! Il est très différent de rencontrer une personne au service ou chez elle. Dans son contexte, elle est sur son terrain, c'est moi qui m'invite. Mais la perception que je vais pouvoir recueillir de sa situation est bien plus juste que celle qu'elle aurait pu me montrer si je l'avais reçue à mon bureau : cadre de vie, autres membres de la famille, ambiance, éloignement, parfois solitude, tous ces éléments vont m'aider à mieux appréhender cette situation dans son ensemble. Un entretien à domicile ne se conduit pas tout à fait comme au bureau. Je ne suis ni le gendarme, ni la voisine, ni le facteur, j'ai une mission que j'annonce et que je dois remplir. J'ai besoin d'établir le contact, une relation de confiance sera nécessaire à notre futur parcours.

Travaillant dans un département rural de moyenne montagne, les visites à domicile peuvent parfois prendre des allures d'expédition. Pneus neige, tenue adéquate, carte routière sont indispensables. Il s'agit parfois de se rendre dans une ferme isolée...d'un petit hameau...éloigné de sa commune de rattachement. Si bien que même par rapport à la dite commune, il me faudra encore faire une dizaine de kilomètres dans les bois ou à travers champs sur une minuscule route qui fut sans doute goudronnée un jour !! Je n'exagère pas. Mais pour peu qu'il fasse soleil, je ne vous raconte pas le paysage, parfois grandiose. Voir traverser un chevreuil à 20 mètres devant sa voiture, découvrir en fond de paysage la chaîne des Alpes, ramène tout à coup la mission professionnelle à une journée de vacances.

Dernièrement j'avais à rencontrer un monsieur, retraité, dans le cadre d'une simple mesure de probation. Je l'avais convoqué au service. Il m'a appelé au téléphone et m'expliquait qu'il vivait seul, dans un hameau très retiré et qu'il ne conduisait plus. Il me demandait s'il m'était possible de lui rendre visite, ce que j'acceptai. Même avec ma carte routière, j'ai eu un peu de mal à trouver le hameau en question. Mayant vu arriver, il m'attendait sur le pas de sa porte. Il était le seul résident permanent du village. Les quelques maisons

alentours étant toutes des résidences secondaires. Ce Monsieur pouvait rester plusieurs jours sans voir âme qui vive, enfin pas tout à fait... Quelques minutes après que je suis entrée dans la maison, derrière la fenêtre de la cuisine, une petite fenêtre étroite dans le mur épais comme dans toutes les fermes du plateau, je vis apparaître la tête d'un âne...C'était l'âne du propriétaire des lieux. Il est en liberté dans le village, va et vient au gré de son humeur, rentre pour manger ou dormir et ne manque pas de venir voir qui rend visite à son maître.

Ce Monsieur n'a rien d'un vieux célibataire renfrogné, sale et alcoolique. Il avait bu un verre de trop à la foire du bourg et s'était fait contrôler par les gendarmes. On lui a retiré son permis pour 6 mois, il n'est jamais allé le rechercher. Il n'en a plus besoin dit-il. Alors le suivi du sursis avec mise à l'épreuve et l'obligation de soins, je vous avoue que j'ai laissé tomber... Il n'a pour l'instant pas besoin du médecin, par chance il est en bonne santé. Il entretient les espaces communs du village et m'a montré sa serre où se multiplient de nombreux plans de fleurs qu'il destine aux habitants du village pour fleurir leur jardin en été.

Lorsque je partis il m'a « raconté » tout le paysage qui s'offrait à nous de sa cour : la vallée de l'Allier, le Plomb du Cantal, le plateau des moulins d'Aly. Pour me remercier de m'être déplacée il m'offrit une poignée de cèpes secs dans un petit sac en plastique, que j'acceptai. Sa récolte de l'automne précédent bien sûr. Je ne sais pas ce jour là qui de nous deux a plus appris de l'autre et qui était le vrai donneur de leçon.

Chantal

Article 132-45 alinéa 11 du Code Pénal : Ne pas fréquenter les débits de boissons.

Tous les premiers samedis du mois, je fais une permanence de sec-teur dans un local mis à disposition par un club de prévention spé-cialisé.

Ce jour-là, après avoir introduit la clef dans la serrure, impossible d'ouvrir la porte : une clef a été oubliée à l'intérieur.

Panique. Le téléphone portable n'existe pas. Je ne peux prévenir per-sonne. Où vais-je recevoir tous ceux que j'ai convoqués ? Je ne vais quand même pas attendre des heures sur le trottoir, nous sommes en hiver ni, encore moins, partir comme ça.

Solution : un mot, écrit en lettres bâtons — cela devrait aller il me semble qu'ils savent tous lire — scotché sur la porte en don-nant rendez-vous au bistrot du coin. Je connais un peu le patron du café, je lui explique, il me laisse m'installer.

Morale de l'histoire, ou comment permettre à des personnes qui, dans le cadre des obligations du sursis avec mise à l'épreuve, ont l'interdiction de fréquenter les débits de boissons, de s'y rendre en toute impunité ? Répondre aux convocations de son délégué à la pro-bation.

Isabelle

L'Arbre de Noël

Il fut une époque où les AS de l'AP assuraient à la fois le ser-vice social de la population pénale et celui du personnel. Si le pre-mier coulait de source et occupait l'essentiel de mon temps, je me rendis compte que le second poserait problème.

Il apparaissait inconcevable pour les surveillants de s'adresser, dans une position de demande, à la même personne que les détenus. Je sentais pourtant que c'était peut-être là que se jouait mon intégration.

En décembre 1976, 2 ans après mon arrivée, je proposais à mon chef d'établissement ce que j'avais nommé « un après-midi récréatif » pour

les détenus afin de marquer les fêtes de fin d'année dans la déten-tion. C'est à la lumière de la réflexion d'un surveillant trouvant que cette initiative était un peu déplacée dans un tel lieu que me vint une idée : dans le même temps j'allais organiser un arbre de Noël au profit des enfants du personnel.

La manifestation des détenus fut d'une certaine manière plus simple à réaliser. A l'époque toute initiative de ce type restait somme toute modeste : séance de cinéma et goûter.

Je m'appliquai à bien réussir la seconde. Pour l'organiser j'allais frapper à la porte de tous les fournisseurs de la maison d'arrêt pour récupérer argent et dons qui permettraient d'offrir un cadeau à cha-que enfant selon son âge. Père Noël, dessins animés et apéro pour les parents. Peu ont boudé la fête. Ce fut une première assez réus-sie.

A la suite de cet événement se créa l'amicale des personnels qui existe toujours aujourd'hui. J'avais bien compris que mes collègues surveillants n'aborderaient jamais avec moi les problèmes cruciaux de leur vie, mais au moins ils n'hésitèrent plus à me solliciter pour les questions de vacances, scolarités, prestations diverses... Depuis furent créés les postes spécifiques d'AS du personnel.

Chantal

Faire. Refaire. Y croire. Toujours et encore.

Michel L est un toxicomane, version lourde des années 80. Je l'ai en mise à l'épreuve depuis plusieurs années. Il a sauté du 3^{ème} étage d'un immeuble et a de multiples fractures.

Je vais le voir à l'hôpital. Il est couché dans un lit anti-escarres, les bras et les jambes en extension, emmaillotté, tête comprise, comme une momie de bandes dessinées. Il bouge dans tous les sens pour me montrer comment son matelas à eau est confortable. Il ne souffre pas. Il est même d'une humeur particulièrement joyeuse. Il faut dire qu'il est bourré de morphine. Je suis mal. Il fait chaud. Il

fait très chaud. L'odeur de l'hôpital est entêtante.
L'infirmière arrive au bon moment. Je suis en train de m'affaïsser sur le radiateur. Je déteste les hôpitaux. Pire, je réalise que dans quelques semaines ou mois, il va falloir tout recommencer et essayer de le motiver pour refaire une X^o cure de désintoxication.
C'est certain, celle-ci sera la bonne.

Isabelle

Visite au pavillon des « fous »

M. était placé en détention préventive depuis plusieurs mois pour une importante affaire d'escroquerie. Il n'avait aucun contact avec l'extérieur hormis la visite d'Annie, visiteuse de prison, âgée de 65 ans. M. était un homme cultivé, de bonne éducation et quelque peu charmeur. Il vivait de plus en plus mal sa situation d'enfermement. Le juge d'instruction lui refusait toujours une liberté provisoire après plus de huit mois d'incarcération. Il était très dépressif, suicidaire et, son état mental se dégradant de jour en jour, le psychiatre de l'établissement, craignant un passage à l'acte, avait pris la décision d'un placement sous surveillance médicale à l'hôpital psychiatrique de la ville. Quelques jours plus tard, je recevais un appel téléphonique de M. me demandant de lui amener des vêtements entreposés à sa fouille, car il n'avait plus de rechange. Je prévoyais donc de lui rendre visite à l'hôpital pour lui apporter un baluchon et des cigarettes. N'ayant pas l'habitude de me rendre dans ces lieux morbides et angoissants, je m'attendais à trouver M. dans une cellule complètement ensuqué (régionalisme : abruti) de médicaments ou dans un état pitoyable. Des malades déambulaient, certains l'air hagard, d'autres impassibles, les yeux rivés sur la télé. L'infirmier qui me dirigeait dans le pavillon des « fous », paraissait indifférent aux mimiques et aux mouvements brusques ou répétitifs de certains malades.
À l'écart des autres, à quelques mètres du pavillon, M. se trouvait à l'extérieur dans un petit parc ombragé en compagnie d'Annie,

tous deux côte à côte, assis sur des chaises de jardin; elle venait le voir régulièrement. M. semblait tout à fait heureux et bien portant malgré l'environnement très particulier des résidents.

Après quelques semaines passées à « l'ombre » des tilleuls, M. était réintégré à la maison d'arrêt. J'appris par la psy, sous le sceau du secret professionnel, que Annie était très présente et avait participé grandement au rétablissement de M., même physiquement... mais là s'arrête l'histoire.

Marc

Après

19 h 30. Il pleut. Je sors de la boulangerie.

- Bonjour madame.

- Ha ! Bonjour monsieur. Comment allez-vous ?

- Très bien ma femme vient d'avoir un bébé.

- Comment s'appelle-t-il ?

-

- Vous savez, j'ai trouvé un travail qui me plaît, j'ai mon « appart », ma femme mon bébé. Tout va bien.

Il devait avoir 27/28 ans, avait passé beaucoup de temps entre 18 et 25 ans à faire des allers et retours entre les tribunaux et les prisons. Il avait fini par se stabiliser. Il était content de me faire partager ce qu'il était devenu, alors que pendant bien longtemps il ne venait que contraint et forcé à mes convocations en pestant contre la terre entière.

Isabelle

Fin des années 80. La P.O.P : Permanence d'orientation pénale. Obligation est faite au Parquet ou au Juge d'instruction qui compte requérir l'incarcération d'une personne de moins de 21 ans de diligenter une enquête rapide par un CPAL ou une association habilitée aux fins d'obtenir des informations sur la situation socio-familiale de l'intéressé.

Le travailleur social doit, dans l'urgence, établir un rapport-diagnostic et, éventuellement, proposer une autre solution que l'incarcération. Dimanche 9h15. Je suis de permanence POP au CPAL de Metz. Mon alpha page somme. Je rappelle le substitut de permanence qui requiert ma présence pour une enquête rapide.

Je saute dans ma voiture. A peine arrivé au Palais deux gendarmes m'amènent un jeune gars qui doit être déféré au Parquet dès que possible.

Je commence donc rapidement mon enquête en débutant par son histoire familiale actuelle et sa situation au regard de l'emploi. J'arrive à joindre la famille qui me confirme son accord pour le reprendre au domicile parental. Difficile par contre de vérifier ses dires concernant son activité professionnelle ; nous sommes dimanche et de plus l'employeur risque de ne pas apprécier de le savoir au Tribunal. Compte tenu des éléments en ma possession je décide néanmoins de proposer le placement sous contrôle judiciaire. Je le « rends » aux gendarmes et je me dépêche de rédiger mon rapport.

Une vingtaine de minutes se sont écoulées depuis le début de la présentation jusqu'à la fin de la rédaction du rapport. Je me rends au bureau du substitut qui, théoriquement, devrait attendre mon rapport avant de prendre une décision. Personne. Ni substitut, ni gendarmes, ni délinquant. Je me renseigne comme je peux. Je finis par gagner l'étage de l'instruction.

Le substitut sort du bureau du juge d'instruction. Je lui tends mon rapport en lui disant qu'on pourrait envisager un contrôle judiciaire. Il me remercie alors avec un grand sourire, mais me dit qu'il n'était pas nécessaire que je perde autant de temps. La décision de placement sous mandat de dépôt était déjà prise dès le début de la pré-

sentation. Il ne m'a fait venir que pour respecter la réglementation. Au revoir et bon dimanche me dit-il avant de s'en aller.

Il est presque 11h.

Ce matin-là j'ai frisé l'outrage à magistrat.

Bernard

Odeurs des bruits et des silences

Lors de la première
ouverture de porte
de la journée, les
regards et l'am-
biance, voire la ten-
sion étaient palpa-
bles.

Odeurs des bruits et des silences

Raymonde

Sentir ce qui se passe

Lorsque je prenais mon service le matin, je pressentais si la journée allait être calme ou émaillée d'incidents. Cette température de l'atmosphère prise en fonction des bruits ou du calme qui régnait en détention était déterminante pour la suite. Je me souviens d'une situation vécue un lendemain de Noël, alors que j'étais première surveillante dans un quartier de femmes.

Je commençais mon service, ce jour-là, à 8 heures précisément. Habituellement, en franchissant la porte de détention permettant l'accès au QF, j'entendais, depuis cette porte, le roulement des chariots qui servaient le petit déjeuner, des conversations, des appels des détenues d'une cellule vers l'autre, etc. Et ce jour-là, pas le moindre bruit.

Je me demandai ce que j'allais bien découvrir...

La surveillante était seule à l'étage et m'attendait. Toutes les détenues étaient couchées depuis la nuit, toutes étaient malades : intoxication alimentaire.

Plus généralement, l'attitude changeante d'une détenue doit nous poser question et nous obliger à être plus vigilants : c'est peut-être un signe que nous envoie cette personne qui peut se trouver dans une situation désespérée : idée de suicide...

À propos de bruit : il faut également se méfier lorsqu'un petit groupe de détenus habituellement calmes animent de façon inattendue la cour de promenade ce jour-là car c'est peut-être ailleurs que se passe quelque chose d'important. Pendant qu'ils font diversion, un codétenu est peut-être en train d'escalader le mur d'une autre cour et tente de "se faire la belle." Des attitudes, des gênes non exprimées d'un détenu reçu en audience peuvent nous laisser penser qu'il y a peut-être un problème à creuser : c'est souvent à travers des demandes anodines que se cache un appel au secours d'un détenu qui n'ose pas parler et qui subit en cellule le caïdat d'un codétenu. Une marque sur le visage sans véritable explication sinon : "je me suis fait cette blessure au sport" doit attirer l'attention.

Je me souviens d'une situation vécue alors que j'étais chef de service responsable du quartier adultes. Un lundi matin, j'apprends que, la veille au soir, un surveillant a eu un sérieux accrochage avec des détenus d'une cellule du deuxième étage, cellule occupée par des gitans, une dizaine, qui régnaient en maîtres sur leur étage. Après concertation avec ma direction, je décide d'"éclater" la cellule. J'avais pris toutes les précautions d'usage

et, avec l'équipe de surveillants, nous étions sur nos gardes car je savais que l'affaire ne serait pas mince.

Mises à part quelques réticences de deux, les autres ont obtempéré facilement.

Fin de matinée : tous les changements de cellule étaient faits et dans le calme — je n'y croyais pas... — peut-être trop calme !

Effectivement, lors de la distribution du repas, tous les détenus concernés ont refusé la plateau et, par solidarité, tout l'étage auquel ils appartenaient au départ ont suivi sauf un seul... le principal intéressé : le meneur. L'après-midi, je voyais tous les détenus les uns après les autres en audience.

Lors des audiences, j'ai fermement indiqué aux détenus que, pour l'instant, je considérais cette attitude comme une simple protestation. Je leur signifiai que, si au repas du soir ils persistaient dans leur attitude, je considérerais leur attitude comme un mouvement collectif, que les autorités administratives et judiciaires allaient être avisées et qu'il y aurait des transfèrements dans l'air.

Le soir tout rentrait dans l'ordre.

Marie-Paule

Année 1998, Toulouse St Michel

Au moment où je vais enfermer le détenu, celui-ci pose son pied, bloque la porte et me dit : "Que faites-vous si je refuse de rentrer ?"

Je calcule vite : je suis au deuxième étage, personne autour, mes collègues sont au rez-de-chaussée. Je lui réponds très calmement qu'il m'est impossible de le faire rentrer par la force, par contre, que je peux faire appel à mon supérieur, etc.

Du coup, parce que j'ai reconnu ma faiblesse physique, il "accepte de rentrer" sous prétexte que "je suis une femme". Incident évité. Dans ce cas précis, il valait mieux faire profil bas que "ramener sa fraise".

Même lieu, même corsive. Ils sont quatre détenus dans la cellule, dès que j'ouvre, l'un d'entre eux bondit dehors et me crie qu'il n'a pas reçu sa cantine, pourquoi ? etc., etc. Les autres essaient aussi de sortir, bref, tout le monde est énervé.

Règle n°1 : lui faire baisser le ton et faire tomber la pression en lui disant presque à voix basse que je ne suis pas sourde, qu'il arrête de crier pour m'expliquer son problème. Il ne faut surtout pas élever la voix, sinon, l'agressivité augmente.

Règle n°2 : une fois au retour normal du volume de la voix, écouter attentivement son problème et ne pas promettre de le régler avant d'être sûre de pouvoir.

Et enfin, bien sûr, essayer de démêler son histoire de cantine et lui donner la réponse.

Après avoir refusé une fois, on ne doit jamais dire oui, même huit jours ou un mois après, si on veut rester crédible car, souvent, ils comptent nous avoir à l'usure.

On ne doit jamais promettre si on ne peut pas tenir. Je dis toujours : "Je vois voir ce que je peux faire."

Les détenues femmes sont très curieuses de votre vie privée. Pour savoir si vous avez des enfants, elles vont vous faire le récit des naissances de leurs enfants pour vous dire à la fin : "Et vous ? etc."

Si un détenu vous dit : "Vous avez mauvaise mine, aujourd'hui", c'est en espérant savoir ce que vous avez fait la veille.

Georgette

1980 — 19 h 30 — fin de service à la maison centrale.

Je procède à la fermeture de la division. En passant devant une cellule, j'entends une détenue sangloter. Impossible de partir sans savoir. J'entre dans cette cellule et la détenue, âgée d'une cinquantaine d'années, me parle de son histoire. Sa fille a été violée. Cette mère de famille a fait justice elle-même. Condamnation : 12 ans de prison. Je tente de la reconforter et la quitte enfin. Il est 20 heures. Arrivée dans la salle d'appel, je suis prise à partie par la gradée qui me reproche d'avoir quitté ma division trop tard. En effet, j'ai retardé tout le monde. Tant pis, ces quelques minutes m'ont valu une remontrance mais quelle satisfaction du travail accompli.

Bernard

Lundi 8h20. J'arrive à l'établissement.

Je n'ai pas été dérangé de tout le week end, j'arrive donc serein au local de la porte d'entrée pour y prendre mes clés.

« Bonjour, comment ça va ? La nuit a été calme ? » Je m'adresse, comme dans une sorte de rituel aux surveillants présents dans ce lieu qui, au CPA, est un peu le centre de convergence de l'établissement.

J'obtiens des réponses polies mais qui, ce matin, manquent de chaleur. Je perçois une certaine tension ; dans le même temps je me rends compte qu'ils sont plus nombreux qu'ils ne devraient être à cette heure-là dans ce poste. Je pense bien connaître les agents ; cela va faire deux ans et demi que nous travaillons ensemble et les problèmes sont, en général, abordés sans complexe.

Il se passe donc quelque chose. Ils se regardent et me regardent.

Je demande donc ce qui se passe ce matin. La réponse est immédiate, donnée sur un ton exaspéré par une surveillante chevronnée, très impliquée dans son travail. Elle m'explique que le deuxième étage est dans un état de saleté inadmissible. La coursive est sale, des mégots traînent partout, « même sur les tablettes de fenêtres »... Ce qui m'alerte particulièrement c'est l'émotion, la colère que je sens percer dans sa voix.

Au CPA le deuxième étage est réservé à l'accueil du groupe de détenus arrivant chaque premier mardi du mois pour engager volontairement une démarche de préparation à la sortie. Ces détenus-là sont arrivés la semaine dernière. Ils ont été informés de l'importance que nous accordons aux problèmes d'hygiène tant individuelle que collective. D'ailleurs la première semaine s'est passée sans remarque particulière sur ce plan.

Les personnels me regardent ; ils attendent une réponse, d'autant que le surveillant se serait heurté à une attitude passive, voire ironique de certains détenus de l'étage quand il a demandé de nettoyer les lieux.

Ils incriminent un meneur.

En règle générale je n'aime pas réagir à chaud, mais là je sens que l'attente de ma réaction est forte, à la hauteur de l'émotion ressentie par les collègues. L'émotion pourrait vite se transformer en agressivité.

Je décide donc de me rendre immédiatement sur place. Les agents approuvent et disent vouloir m'accompagner. Cela ne me paraît pas une bonne idée. Je pense que, compte tenu de la nervosité que je ressens au niveau des agents, cela pourrait faire réagir la population pénale. Je demande à la collègue qui m'a interpellé de m'accompagner.

Arrivés à l'étage, nous trouvons deux ou trois détenus discutant sur la coursive.

Je fais sortir tout le monde des cellules (au CPA les portes sont ouvertes de 7h à 21h).

Brièvement, sans permettre la moindre interruption, je re-précise les modes de fonctionnement de l'établissement et le sens de leur engagement quand ils ont demandé à venir au CPA.

L'ensemble des détenus de l'étage est prévenu qu'aucune sortie, ni activité n'aura lieu tant que les locaux n'auront pas retrouvé un aspect correct et je demande à la surveillante de me rendre compte de la fin du nettoyage. Je repars sans prêter attention à la tentative de discussion que voudrait instaurer le « leader ». En descendant l'escalier j'entends quelques murmures mais j'ai la conviction que la crise est passée.

Retour au local de la porte d'entrée. Les surveillants me montrent les moniteurs de surveillance où l'on voit les gars du 2° en train de nettoyer la coursive.

Je me pose la question de la suite à donner à l'incident. Faut-il en parler de suite, attendre un moment ou ne rien faire ? Je décide cependant de faire un premier point immédiat pour couper court à des réflexions sur le travail fait par les collègues de service le W.E.

Relativisons l'incident, mais profitons-en pour retravailler le sens du travail en équipe à la prochaine réunion. Nous tombons d'accord sur cela.



Claudie —Trucs du métier

15 août 2002, St Michel (31 Toulouse)

C'est un jour férié, je suis de journée. Il fait beau. Les activités sont rares. La matinée est très calme : pas de bruits, pas d'éclats de voix. Les détenus sortent en promenade étage par étage. Ils sont corrects, discrets et polis. Aucun d'eux ne pose de question ni ne fait le pitre. Pourtant, dans ce lieu vétuste et malsain, la promiscuité et la chaleur ont empêché la plupart d'entre eux de bien dormir la nuit. Le climat est étrange. Ce n'est pas normal.

Un jeune détenu me dit : "Madame, aujourd'hui, vous êtes quatre femmes en détention." En fait, il a raison. Sont présentes une Chef de Service de permanence, deux gradées et une surveillante. Curieux. Que se prépare-t-il ?

Vigilance, écoute et observation accrue sont de rigueur. J'informe ma hiérarchie et donne des consignes précises aux agents.

Plus tard, un surveillant me dit qu'un détenu lui a confié qu'il y aura un problème avec un personnel féminin. Un autre agent me donne un autre élément : "des intégristes musulmans auraient idée de faire une prise d'otage".

J'informe ma hiérarchie.

Je revois le jeune détenu, discrètement, qui cherche à me parler. Il me dit : "Je n'en sais pas plus mais faites très attention."

En fin de journée, des informations concordantes nous apprennent le nom de la collègue femme appartenant au personnel de surveillance qui est la cible de certains détenus. Cette personne est en repos. La hiérarchie avisée va prendre les mesures nécessaires.

La journée se termine normalement.

Isabelle

Je suis venue discuter avec le surveillant chargé de mettre en place le dispositif technique du PSE. Son bureau donne sur le couloir, face à celui qui commande l'accès à la détention. Il est en civil. Tout d'un coup, on entend le bruit des pas de plusieurs personnes qui courent dans le couloir de détention, mitoyen de son bureau. On se regarde, on arrête de parler : ce n'est pas normal. En même temps, il se lève de la chaise, saisit son brassard qui est sur le porte-manteau, au moment où l'alarme retentit. Il l'enfile, se rue sur la porte, va pour s'excuser de m'enfermer à l'intérieur du bureau quand je l'interromps en lui disant que je sais qu'il le doit. Il fonce rejoindre les autres membres de l'équipe d'intervention. À mon avis, il ne s'est pas passé plus d'une ou deux minutes.

J'attends à l'intérieur du bureau. J'écoute. Le bruit retombe. Plus de cavalcade. Je ne sens pas trop d'électricité dans l'air, ça n'a pas l'air bien grave et je commence à me demander si nous allions finir ce que nous avions à faire avant midi.

Le surveillant PSE revient un quart d'heure plus tard. Fausse alerte au parloir famille. Il pose son brassard et nous continuons ce que nous avions commencé.

Serge — Sentir

Mai 1988. maison d'arrêt de Bois d'Arcy. Quartier adulte.

Depuis plusieurs jours, "la gamelle ne vaut rien", "les promenades sont dégueulasses", "les parloirs sont courts". Les détenus, dans une immense proportion, râlent après tout. Les conflits avec le personnel sont nombreux. Tout traîne, tout est difficile à mettre en place.

Ce matin, tout va mieux. Pas la moindre difficulté à l'appel, au petit déjeuner. Loin d'être courtois, les comportements sont simplement corrects. À la mise en place des promenades, chacun reste à côté de sa porte, personne n'a rien à aller demander ou dire à la cellule voisine.

"Avancez à la grille. En rang par deux." Pas besoin de demander le silence, il est déjà là. Impeccable ! Sauf que ce silence dérange !

Sur le retour de l'accompagnement de mon étage en promenade, je croise un collègue qui me lâche : "Fais gaffe, jeune, ça va péter !" Il a 27 ans, j'en ai 33 mais il est là depuis l'ouverture (il y a six ans).

Un gradé passe, nous informe : "Attention, chez les jeunes, tout le monde est sorti."

L'ambiance déjà pesante devient lourde car "radio prison" fonctionne bien : tout le grand quartier sait ce qui se passe à côté. Quelques minutes plus tard, il nous est demandé de tout bloquer et de procéder à un contre appel. Quelques jeunes ont grimpé sur les toits par les descentes d'eaux pluviales. Trop rapides, ils viennent de faire avorter un gros mouvement général. Le grand quartier n'a plus le temps d'agir mais gronde à sa façon : coups dans les portes, cris aux fenêtres. Flammèches jetées dans les cours.

La tension est insoutenable. Le moindre faux pas peut faire tout exploser. La direction tente d'ouvrir un dialogue ; vaine entreprise. Les CRS prennent place. La vie continue, ce qui peut et ce qui doit se faire est fait. L'aventure s'étendra sur trois jours interminables.

Chantal — Entretien

C'est la présentation physique de celui qui passe ma porte qui me donne la première indication. Il est si facile de se laisser aller. Lorsque je reçois M. pas rasé, manifestement pas changé depuis plusieurs jours, je sais que ça ne va pas. Pourtant rien de grave au dehors, rien de particulier à l'intérieur, simplement la perte de l'intérêt minimum à porter son attention sur soi. La dignité qui fout le camp. J'hésite entre deux attitudes, c'est selon. Il ne s'agit pas d'une longue réflexion, ni de l'application d'une théorie apprise à l'école, juste une intuition. Soit je vais lui demander ce qui ne va

pas et je l'aiderai à formuler les choses, soit je ne le ménage pas et je lui demanderai clairement de veiller à sa tenue pour la prochaine fois où il devra venir me voir. L'important pour lui sera peut-être que moi, j'aie pu porter attention à son apparence. C'est pas si simple entre un homme et une femme. Je peux le faire aujourd'hui, sans doute pas il y a vingt ou trente ans.

Isabelle — Un été caniculaire

Cela fait plusieurs jours que la température augmente régulièrement. On a beau arriver tôt, essayer de faire du courant d'air, s'habiller léger, on est poisseux, on colle sur sa chaise, on glisse dans ses chaussures... L'atmosphère est étrange. L'ambiance est bizarrement calme. Peu de détenus sont aux fenêtres à discuter d'une cellule à l'autre. Les surveillants expérimentés sont sur le qui-vive. Un des chefs, petit bonhomme, mince, vif, les pieds montés sur des ressorts, qui déjà, en temps normal, a les yeux de toutes parts, est inquiet. Il n'est pas inquiet par peur de l'inconnu mais il sait d'expérience que tout peut basculer pour un rien.

Descente d'une promenade. Il est au rond point*, surveille tout le monde, y compris le personnel. Il stoppe tout de suite, avec l'autorité naturelle qui est la sienne, toute velléité d'expression intempestive dans ce qui ressemble, pour une fois, à un rang. Il me demande de dire aux travailleurs sociaux d'être vigilants, cet après-midi ; et de ne faire en détention que ce qui est indispensable.

17 h 30. Un orage monstrueux. Pluie de cinéma. La vie reprend. L'alerte est passée.

Marc

En 1993, après quelques années passées en maison centrale, je fus muté dans une petite maison d'arrêt.

J'avais gardé mon fonctionnement précédent et il n'était pas rare de me voir rester en détention jusqu'à 18 h 30 pour rencontrer les gars directement dans leur cellule : c'était plus commode pour moi, pour "sentir" l'atmosphère tout en étant plus disponible.

Ce jour-là, je vadrouillais en détention après 18 h. pour rencontrer certains détenus. Et tout à coup, dans un couloir, je tombai nez à nez avec un premier surveillant nouvellement affecté à l'établissement. Celui-ci, visiblement surpris, énervé, me dit d'un ton agressif : "Qu'est-ce que vous faites là ? Les civils n'ont rien à faire ici !" Je répliquai que je n'étais pas un "civil", que je faisais mon travail d'éduc, étant de l'A P tout comme lui et qu'il n'était pas encore 19 h. : heure effective de la fermeture de la détention. Le premier surveillant tourna alors les talons en maugréant que cela n'allait pas se passer comme ça. En fait, il n'y eut aucune retombée et je continuerais donc à évoluer comme je le souhaitais. Ce collègue avait sûrement voulu user, maladroitement, de son autorité sur un "socio". Mon ancienneté et mon aplomb l'avaient sûrement contrarié pour longtemps.

Chantal — Activité

Dans la salle d'activité, jour de cinéma, j'avais installé les chaises comme à l'habitude lorsque le mouvement du premier étage a eu lieu. Je remarquai que le petit groupe habituel de copains, plutôt que de s'installer les uns à côté des autres comme à l'habitude, s'étaient disposés de sorte à laisser des chaises libres entre eux.

D'emblée, ce fut pour moi un signal d'alerte. En un éclair, j'ai compris : le second étage était occupé essentiellement par des affaires de mœurs et ça sentait le règlement de comptes. Que faire ? Sûrement pas tenter de faire déplacer les premiers, pour quelle raison, d'ailleurs ?

Par chance, ce jour-là, j'avais avec moi le stagiaire CIP du service et la bibliothécaire. Et avant que le deuxième groupe ne rentre, je leur imposai de s'asseoir au milieu des rangées, moi-même faisant de même à un autre endroit.

Il faut imaginer une petite salle de trente personnes, si bien qu'à nous trois, on était à proximité d'une dizaine de gars. J'avais raison : au bout de dix minutes, sur le rang devant moi, un petit mot fusa : "pointeur". Je tape sur l'épaule du gars : "Chut, ça suffit comme ça s'il vous plaît." Manière de lui dire : "J'ai compris ton manège, maintenant tu te tais ou tu sors."

Ce jour-là, l'incident a été évité. Sans doute que si nous nous étions assis tous les trois au bout de la salle, certains des détenus auraient subi tout le long de la séance quelques insultes à voix basse, voire des menaces.

Gérard — Atmosphère, atmosphères

Atmosphère : comme surveillant

Nous n'aimions pas prendre le service de nuit les jours de pleine lune car il y avait toujours plus de bagarres, de malades, d'automutilations, voire de tentatives de suicide ou feux de cellule.

Atmosphère : comme gradé

Le matin, entre le service de nuit et la relève, lorsque les agents pénétraient en nombre dans la détention, à la vitesse de déplacement, au bruit des portes, des serrures, des clefs, à ce moment précis, tous les détenus avaient compris qu'il y avait un suicide.

Lors de la première ouverture de porte de la journée, les regards et l'ambiance, voire la tension étaient palpables.

Atmosphère : comme chef de service

Après un acte comme un suicide, lors d'une réunion entre la direction et ses cadres, nous savions que les prochains jours allaient être difficiles car, malheureusement, il y a souvent la loi des séries.

Serge — Silence

"J'aimerais entendre le silence". Doléance d'un chef de détention qui n'aurait plus d'écho aujourd'hui.

Le bruit, en détention, ne dérange plus. Peut-être fait-il partie du décor aujourd'hui comme le silence faisait partie du mien.

À son écoute, nous interprétons, nous sentions, nous savions. Paramètre indispensable du métier, il était, au même titre que les clefs, l'outil abstrait de notre quotidien. Aujourd'hui, il est aussi indispensable d'écouter les "ronnements" du bruit de la détention.

Un soir, en rentrant chez moi, au moment de mettre la clef dans la serrure, j'ai sorti de ma poche la clef des cellules de la prison. J'ai dû repartir la rapporter.

Grand - Biosphère Josephine
Atmosphère : comme soufflée
L'atmosphère est la partie de l'air qui est en contact avec la surface de la terre et qui est soulevée par les vents.

Atmosphère : comme gravité
La gravité agit sur la terre et sur l'air. L'air est attiré vers la terre et se souève par les vents. L'air est attiré vers la terre et se souève par les vents.

Atmosphère : comme chef de service
L'atmosphère est la partie de l'air qui est en contact avec la surface de la terre et qui est soulevée par les vents.

Page - 192
L'atmosphère est la partie de l'air qui est en contact avec la surface de la terre et qui est soulevée par les vents.

Roger 191
L'atmosphère est la partie de l'air qui est en contact avec la surface de la terre et qui est soulevée par les vents.

Les auteurs

Georges ESPION
L'atmosphère est la partie de l'air qui est en contact avec la surface de la terre et qui est soulevée par les vents.

Serge ESPION
L'atmosphère est la partie de l'air qui est en contact avec la surface de la terre et qui est soulevée par les vents.

Roger BAL

Après quelques études de philosophie, le service militaire et avoir travaillé dans un centre de jeunes placés par les juges des enfants, j'entre dans l'AP en 1969. J'ai 25 ans.

1970, éducateur stagiaire à la MC de Caen.

1971, éducateur au CD Fleury, ouverture du CJD de Fleury.

1975, CD Muret.

1978, CPAL du TGI de Toulouse.

1990, CSJP à la MA Toulouse Saint-Michel.

1999, adjoint au DSPIP de la Haute-Garonne et de l'Ariège.

2002, Chef de l'Unité de l'Action Socio-Educative à la direction régionale de Toulouse.

2006, retraite.

Georgette BRESSON

1980 : Entrée dans l' AP en qualité de surveillante au centre pénitentiaire de Rennes ; 1983 à 1987 : Surveillante au Baumettes à Marseille ; 1987 à 1991 : Première Surveillante à Nice ; 1991 à 1999 : Première Surveillante faisant fonction de Surveillante Chef à Avignon ; 1999 à ce jour : Capitaine chef de Détention à la Maison d'arrêt de Nîmes.

Serge ESPOUNE

coiffeur, fleuriste, VAP, j'arrive à la pénitentiaire en juillet 1984 à l'âge de 33 ans et demi.

"COMPAGNONNAGE PÉNITENTIAIRE"

1984, élève surveillant à la maison d'arrêt de Nîmes, première affectation à la maison d'arrêt des Yvelines à Bois d'Arcy.

1986, mutation au CD de Mauzac.

1988, permutation à la maison d'arrêt d'Agen...

Bernard FRIGERIO

59 ans, directeur des Services Pénitentiaires de 2° classe. Je suis entré le 10/06/1967 à l'E.A.P.; (École d'Administration Pénitentiaire) ancêtre de l'ENAP. J'avais 19 ans et demi. Affecté au Centre de Formation Professionnelle d'Écrouves en mai 1968, je rejoins en juin 1973 le Comité de Probation et d'Assistance aux Libérés de Metz. Nommé chef de service socio-éducatif sur place en 1978, puis directeur de probation en 1986, je quitte Metz en septembre 1992 pour la DRSP de Strasbourg. J'y resterai 10 ans passant de DRASE (Délégué Régional à l'Action Socio-éducative) à CUASE (Chef d'unité à l'action socio-éducative) puis Chef du Département Insertion et Probation. Fin 2000 le Directeur Régional me désigne comme chef de projet pour la création d'un type nouveau d'établissement pénitentiaire : le Centre pour Peines Aménagées (CPA). Après deux ans de travail préparatoire, je rejoins le Centre Pénitentiaire de METZ pour y concrétiser le projet et prendre la direction du nouvel établissement. D'abord détaché, j'ai été intégré en 2003 dans le corps des DSP. Ma carrière s'achèvera le 09.09.2007.

Gérard GAUDIN

né le 13 février 1953. J'entre en 1970, à l'âge de 17 ans, dans l'Armée de Terre.

À l'issue des trois années dans l'armée, je rejoins la vie civile pour intégrer l'Administration Pénitentiaire.

Je suis muté à la maison centrale de Toul en 1973.

En 1989, je suis promu au grade de premier surveillant à la maison d'arrêt de Nancy puis, en 1996, j'accède au grade de chef de service pénitentiaire 2ème classe au centre pénitentiaire de Metz.

Le 8 mars 2001, je suis nommé chef de détention au centre de détention national d'Écrouves, élevé au grade de chef de service 1ère classe le 7 août 2001 puis promu CSP hors classe le 1er janvier 2003.

Après plus de 33 ans comme serviteur de l'état, je demande ma retraite fin 2003.

Isabelle GAUTHIER

En octobre 1976, âgée de 22 ans, j'entre dans l'Administration Pénitentiaire comme élève éducatrice. Stagiaire aux Prisons de Lyon (Saint Paul, Saint Joseph, Montluc) et à la Maison d'arrêt de femmes de Fleury, je suis titularisée en 1978 au CPAL de Nanterre. Nommée chef de service début 1995, je suis affectée sur le poste du SRAIOSP à Paris. En septembre 1999, je suis nommée adjointe du DSPIP des Hauts-de-Seine et début 2006 DIP

Chantal JACQUIER-DUPOURT

née en 1951, sortie en 1972 de l'école de la Croix-Rouge avec un diplôme d'État d'assistante sociale, j'intègre le Ministère de la Justice la même année au CPAL de Saint-Étienne. Titularisée l'année suivante en même temps que j'obtiens ma mutation pour le Puy en Velay où je crée le premier poste de travailleur social pénitentiaire du département. Poste mixte, milieu fermé ou milieu ouvert, je naviguerai d'un coin à l'autre de ma Haute-Loire pendant 33 ans.

Denis LAVERGNE

50 ans, vie maritale 2 enfants, ma compagne surveillante. Né dans le Pas de Calais.

Décembre 1978 stage Pratique Prisons de LYON, un mois.

Ensuite début 1979, deux mois ENAP Fleury Mérogis.

Mars 1979 Affectation Quartier de Sécurité Renforcée d'Évreux.

Année 1981 Le Parti socialiste au Gouvernement, l'établissement reprend sa vocation de maison d'arrêt suite à la disparition des QSR.

1985 Concours de Premier Surveillant nomination maison d'arrêt de Rouen, gestion de la détention encadrement du personnel.

1990 sélection de formateur, affectation sur place, formation initiale, continue, promotion sociale.

2000 tableau d'avancement au grade de CSP 2 Chef de service pénitentiaire, affectation maison d'arrêt de Nanterre, adjoint chef de détention.

2001 sélection de formateur, retour case départ sur maison d'arrêt de Rouen.

2002 tableau d'avancement CSP 1.

2006 réforme statutaire Capitaine Pénitentiaire.

Marc MICHEL

54 ans, conseiller d'insertion et de probation. En 1971, âgé de 19 ans et après mes études et le devancement de l'appel dans l'armée, je passe le concours de commis aux écritures.

Je suis affecté en juin 71 à la maison centrale de Nîmes en qualité de commis en poste au greffe.

Muté en 74 à la maison centrale de Muret (devenue quelque temps plus tard centre de détention).

Muté en 82 au CPAL de Pau.

En avril 86, je passe le concours d'éducateur.

Affecté à la maison centrale de St Maur en 89 puis à la maison d'arrêt de Pau en 93, avec la nouvelle dénomination de CIP.

Je me trouve au SPIP de Pau depuis 1999.

Raymonde MUMLER

54 ans, mariée, un enfant, deux petits enfants. Comptable pendant cinq ans au Crédit Immobilier à Bar-Le-Duc, je suis entrée dans l'AP le 13.02.78 à l'âge de 26 ans.

2 mai 78, affectation à la maison d'arrêt d'Orléans.

1er mars 80, mutation à Fleury Mérogis.

1er septembre 83, mutation au centre pénitentiaire de Metz.

Mai 85, nommée première surveillante.

Septembre 89, nommée surveillante chef.

6 mars 2000, mutée à la maison d'arrêt de Nancy.

Janvier 2003 nommée CSP hors classe (entre temps CSP 2ème classe et CSP 1ère classe).

Mars 2003, départ à la retraite.

Claudie PIEGELIN

Entrée dans l'Administration Pénitentiaire le 15/9/78 comme commis au centre de détention de Loos.

Mutée à Draguignan en 1984.

Reçue au concours de surveillante en 1986, j'effectue mon stage pratique à la maison d'arrêt pour femmes de Fleury Mérogis et suis affectée à la maison d'arrêt pour femmes de Fresnes qui ouvre.

Je suis sélectionnée au concours d'orienteur en 1989 et affectée à la maison d'arrêt des Yvelines puis je suis mutée en 1990 au grand quartier de Fresnes.

En 1997, reçue au concours de première surveillante, je prends mon poste à Paris La Santé.

Le 2 avril 2002, j'arrive à St Michel et finis ma carrière le 7/2/06 au quartier mineurs de Seysses, à l'âge de 55 ans.

Marie-Paule REYNES

j'étais femme au foyer avant d'entrer, à 27 ans, dans l'Administration Pénitentiaire. L'affectation a lieu en novembre 1979 à la maison d'arrêt de Caen.

En mai 1985, je suis mutée à la maison d'arrêt de Nîmes.

J'ai quitté Nîmes pour Toulouse en août 1989.

En janvier 2003, je suis mutée à la nouvelle maison d'arrêt de Seysses où je terminerai ma carrière le 3 avril 2007 à l'âge de 53 ans.

Toulouse, un dimanche après-midi. À l'appel, le gradé nous demande d'être vigilants aux miradors : un hélicoptère écureuil signalé risque de survoler la cour de promenade. J'attends d'être au mirador pour demander à mon collègue à quoi ressemble un hélicoptère écureuil. "Tu le reconnaîtras : c'est celui qui a les noisettes."

Glossaire

ACCROCHER (S') - *Se pendre.*

AUXI, AUXILIAIRE - *Détenu employé et rémunéré selon un barème national, affecté à la distribution des repas (voir gamelleurs ou rouleurs) à la bibliothèque et à l'entretien de l'étage. En maison d'arrêt, un auxi circule seul bien plus que les autres détenus.*

BRICARD - *Brigadier. Appellation courante du premier grade hiérarchique du personnel en uniforme.*

CAMEMBERT - *Cour camembert. Cour circulaire divisée en triangles comme des portions de camembert.*

CANTINE - *Tout ce qui peut être acheté par le détenu.*

CAP - *Commission Administrative Paritaire.*

CAP - *Commission d'Application des Peines.*

CHAUFFOIR - *Grande cellule comprenant plusieurs lits, dont certains sont attachés au mur par une chaîne. Quinze détenus. Poêle au milieu de la cellule. Dortoir à plusieurs détenus. Aspect collectif. W.C ouvert au milieu, protégé par une couverture.*

CHEF - *Ainsi sont appelés les surveillants par les détenus.*

CIP - *Conseiller d'insertion et de Probation.*

CLASSÉ - *Détenu autorisé, par la commission de classement, à travailler au service général, à l'atelier, en formation, à l'école.*

CLI - *Commission Locale d'Insertion.*

CLI - *Correspondant Local Informatique.*

CONFIANCE - *Le bâtiment "confiance". En régime progressif : phase précédant la semi-liberté.*

CORVÉE - *Travail fait par des détenus classés au service général (entretien des locaux) ; travail fait par des détenus à l'extérieur des murs de l'établissement pénitentiaire (tonte de pelouse).*

CORVETIER - *Sur décision du JAP détenu qui a l'autorisation de quitter l'enceinte de la détention, mais non du domaine pénitentiaire, sous la surveillance constante d'un personnel pour effectuer des tâches de nettoyage, de jardinage, etc. et qui retourne dans sa cellule en fin de journée.*

CPAL - *Comité de Probation et d'Assistance aux Libérés > SPIP.*

CRABE - *Surveillant qui se déplace en travers sur les coursives. Il marche en crabe.*

DHR - *Localement : détenu à Haut Risque.*

DIC, SOUS-DIC - Directeur d'établissement pénitentiaire et sous-directeur (grade qui n'existe plus), dans les prisons (voir MAC, SOUS-MAC).

DIP - Directeur d'Insertion et de Probation.

DO - Dossier d'Orientation.

DPS - Détenu Particulièrement Surveillé, synonyme de : "attention, danger". Détenu distingué par un comportement très dangereux. Une commission spécifique de l'administration centrale décide du statut de DPS pour un détenu signalé par l'établissement.

DR - Directeur Régional et/ou Direction Régionale.

DROGUET - Tenue pénale en gros drap gris clair et chemise beige. Jusqu'en 1988 : on gardait les effets civils et on remettait au détenu une tenue en droguet.

DSPIP (despip) - Directeur du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

ÉCUREUIL - À Bois d'Arcy, nom donné au surveillant qui gère les mouvements (parloir, infirmerie ou autres destinations) pour les détenus qui se trouvent en promenade à Bois d'Arcy car il passe sa journée à tourner en rond sur la rotonde tel le petit animal dans sa cage.

GAFFE - Surveillant

GAMELLEUR - Détenu classé au service général et qui distribue les repas en détention.

GAZELLE - détenu classé au Service Général qui achemine les bons de cantines dans les différentes divisions.

GRILLEUR - Surveillant posté à un endroit où il doit ouvrir ou fermer des portes (grilles).

ISOLÉ - Détenu maintenu seul en cellule, seul en promenade, seul en activité par décision de justice ou administrative pour assurer soit sa sécurité par rapport aux autres détenus, soit pour assurer la sécurité des autres détenus ou la sécurité du personnel par rapport à lui.

JAP - Juge de l'Application des Peines.

LC - Libération Conditionnelle.

MAC ET SOUS-MAC - Directeur et sous-directeur, dans les prisons (voir DIC, SOUS-DIC, SOUS-DI).

MATON - Personne qui mate, qui regarde par l'oilleton de surveillance.

MITARD - Quartier disciplinaire (voir QD).

MOTOROLA - Lourds et encombrants au départ, ces appareils chargés de moderniser la communication l'ont en fait rendue plus anonyme. L'ensemble des appels étant entendu par tout le monde, une saturation se crée et l'on est moins réceptif que lorsqu'un collègue nous interpellait de vive voix. En fait, leurs émissions informent surtout les détenus qui se trouvent proches d'un surveillant, de tous les mouvements qui s'effectuent dans l'établissement. Moins chaleureux, cet ustensile est également moins discret.

NOURRICE - Mères incarcérées avec leur enfant de moins de 18 mois

NOYaux - (voir ROND POINT) Plateformes, situées au coeur de la rotonde, occupées chacune par un surveillant. Elles sont au nombre de trois à Bois d'Arcy. C'est par là que transitent tous les ordres de mouvement.

OML - Ordre de Mise en Liberté.

PARLOIRS SAUVAGES - Entretiens oraux, à travers les fenêtres des cellules, entre des détenus et des personnes à l'extérieur de l'enceinte des bâtiments pénitentiaires.

PÉCULE - Somme d'argent dont dispose le détenu, géré par l'administration et qu'il peut utiliser en fonction d'une répartition définitive par les textes (aprt disponible pour continer, rembourser les victimes, économiser en vue de sa libération).

PEP - Porte d'entrée principale.

PIQUET - Permanence de l'agent en service de nuit.

POÈLE À FAIRE - Instrument électronique pour détecter le métal, détecteur de métaux.

POINTEUR - Voleur. Détenu pour moeurs (viol, attouchements sexuels). À prononcer avec dédain ! Catégorie de détenus méprisée par les autres détenus pour leurs actes à caractère sexuel.

POP - Permanence d'Orientation Pénale.

PORTE-CLEFS - Surveillant.

PPSMJ - Personne Placée Sous Main de Justice

PUCELLE - Insigne de justice professionnel (idem armée, gendarmerie)

QD - Quartier Disciplinaire (v. mitard).

RÉGIME PROGRESSIF - En fonction de sa conduite, le détenu passe d'un régime sévère à un régime plus souple en détention.

ROND-POINT - À l'image d'un rond point de la circulation, intersection entre plusieurs couloirs de détention où est installé un poste de surveillance, lieu matérialisé par un pupitre ou un endroit vitré tenu par un surveillant qui filtre, autorise ou refuse le déplacement de toute personne circulant à l'intérieur d'une prison, d'un lieu vers un autre (voir NOYaux).

RONDE D'ÉCOUTE - Ronde en détention exécutée par un surveillant pour écouter, ressentir ce qui se passe suite à un bruit suspect.

SMPR - Service Medico Psychologique Régional.

SOCIO - Personnel socio-éducatif (voir TS).

SRAIOSP - Service Régional d'Accueil, d'Information et d'Orientation des Sortants de Prison.

TINETTES - Seaux hygiéniques. "Les tinettes" étaient la procession pour le vidage des tinettes, un des premiers gestes après l'appel du matin.

TOTO - Abréviation de thermo-plongeur. Appareil électrique constitué d'un fil électrique et d'un embout métallique que le détenu plonge dans un bol d'eau pour la faire chauffer. Réchaud artisanal. Deux couvercles de Ricoré, un fil de cuivre, un fil électrique. Appareil sans cesse bricolé et qui fait sauter les plombs en détention.

TRICARD(€) - Qui n'a plus le droit de cité, interdit de territoire. Mis à l'écart, détenu comme personnel. Provenance : décision de justice d'interdiction de séjour.

TS - Travailleur Social (voir SOCIO). Pour les personnels du service médical : Tentative de Suicide.

UCSA - Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires.

VISU - Champ visuel.

Voici, non pas l'Histoire mais des histoires vécues et racontées par des professionnels de l'administration pénitentiaire, qui jalonnent et illustrent la vie d'une institution : regards à travers l'oilleton sur la période de 1970 jusqu'après le passage de l'an 2000.

VOYELLE - Détenu.

VOYOU - Détenu.

YOYO - 1. Objet accroché à une longue ficelle : un drap réduit en petites bandelettes, cordons de jogging, manches d'anorak, 10 à 15 mètres de lien tressé, au bout duquel on accroche un objet pour l'envoyer chez son voisin du dessous ou d'à côté. Objet interdit qui sert à faire passer différentes choses (cigarettes, nourriture...) de cellule en cellule, très souvent

pour éviter la censure du surveillant. Favorise par conséquent le trafic en détention.

2. Sac taillé dans un drap épais et cousu par les buandiers qui se trouve à chacun des étages de détention, attaché à une ficelle de longueur variable selon la hauteur de l'établissement. C'est un outil de travail précieux car il contenait les courriers ou documents à passer au collègue de l'étage supérieur ou inférieur. Exemple, une personne postée au rez-de-chaussée qui a des documents à transmettre au collègue du 3ème étage crie : "3ème ! Yoyo !" puis tire la ficelle.



Remerciements à l'ensemble des "écrivains", à Nicole Caligaris

Crédit photos

Fonds Centre de Ressources sur l'Histoire des Crimes et des Peines

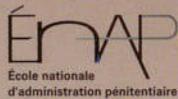
Edition - Maquette

Patricia Chauché - EDIF ENAP

Impression

Imprimerie MENARD - Toulouse

Mars 2008



École Nationale d'Administration Pénitentiaire
440 avenue Michel Serres
BP 28

47916 Agen cedex 9
Tél : 05 53 98 98 98
Fax : 05 53 98 98 99

www.enap.justice.fr